



Commune de Sainte-Croix




Ville de
Sainte-Croix
proche de tout, proche de vous

sainte-croix.ch

★ municipalité

Gestion 2019


Ville de
Sainte-Croix
proche de tout, proche de vous

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE

au Conseil communal
sur sa gestion pendant l'année 2019

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 (mise à jour le 1^{er} septembre 2018) sur les Communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour le 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des Communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Sainte-Croix du 27 juin 2016 (mis à jour le 29 octobre 2018) (art. 92 à 100)

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2019.

Les comptes, accompagnés d'un commentaire, sont déposés dans un document séparé.

Information aux lecteurs

Au sens du présent rapport, toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment une femme ou un homme.

Photo couverture : plaquette de présentation de la Commune de Sainte-Croix

I. Journal des modifications au document

Sauvegarde : L:\Greffes\Rapport_gestion\rap_gestion_2019\rapport_gestion_base_210220.docx

Nom du document	Version	Date	Remarques / auteur
rapport_gestion_base_210220	1	21.02.20	Création - SC/SSI
rapport_gestion_vfinale_230320	2		Version finale adoptée en séance de Municipalité du 23 mars 2020

II. Abréviations

ACRG	Association Intercommunale à buts multiples des communes de la Région de Grandson
ADIS	Association des Intérêts de Sainte-Croix
ADNV	Association pour le Développement du Nord Vaudois
APR	Appareil de protection respiratoire
ARAS	Association de communes de la Région d'action sociale Jura Nord Vaudois
ASP	Assistant de sécurité publique
ASPMAD	Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile
BCU	Bibliothèque cantonale universitaire
CAD	Chauffage à distance
CCF	Couplage chaleur force
CCSPA	Centre de collecte des sous-produits animaux d'Yverdon-les-Bains
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CGPI	Centre de gestion des programmes d'insertion
CIMA	Centre International de la Mécanique d'Art
CMS	Centre Médico Social
CSR	Centre Social Régional
DAP	Détachement d'appui
DAP Z1	Détachement d'appui Bullet
DAP Z2	Détachement d'appui Pied-de-la-Côte
DPS	Détachement Premier Secours
ECA	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
EM	Etat-Major
EMBJ	Ecole de Musique du Balcon du Jura
EMS	Etablissement médico social
EPT	Emploi plein temps
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
FEMA	Formation en Mécanique d'Art
GED	Gestion électronique des documents
HEIG-VD	Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion
JSP	Jeunes Sapeurs Pompiers
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions
MAS	Musée des Arts et Sciences
MJC	Maison des jeunes et de la culture
MPGA	Modification du Plan général d'affectation
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire

PDCn	Plan directeur cantonal
PDCom	Plan directeur communal
PDi	Plan directeur intercommunal "Balcon du Jura"
PDR	Plan directeur régional
PGA	Plan général d'affectation
PGI	Plan de gestion intégrée
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
QM	Quartier Maître
RiBT	Réseau intercommunal des Bureaux Techniques
RSBJ	Réseau Santé du Balcon du Jura
SCRMBJV	Société coopérative des remontées mécaniques du Balcon du Jura Vaudois
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDT	Service du développement territorial
SIC	Société Industrielle et Commerciale
SIT	Système d'information du territoire
SPEI	Service de la promotion et de l'économie
STA	Situation de travail et d'apprentissage
STEP	Station de traitement et d'épuration des eaux
STRID	Société pour le Tri, le Recyclage et l'Incinération des Déchets
TSP	Travailleur social de proximité
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UCV	Union des communes vaudoises
UF	Unité de formation

III. Tables des matières

A. Conseil Communal - (cpt 100)	5
B. Municipalité - (cpt 101)	7
1.1. Organisation dès le 1 ^{er} juillet 2019	7
1.2. Informations	10
1.3. Ventes et achats de terrains.....	11
1.4. Promotion économique et touristique.....	11
1.5. Soutien communal aux sociétés locales et sportives	12
1.6. Commission culturelle	13
2. Greffe Municipal - (cpt 111 à 190)	14
2.1. Synthèse de l'année.....	14
2.2. Activités du Service.....	15
2.3. Archives communales.....	20
2.4. Informatique communale	20
2.5. Ressources humaines.....	21
3. Bourse communale - (cpt 200 à 220)	25
3.1. Synthèse de l'année.....	25
3.2. Conclusions	28
3.3. Travail Social de Proximité à Sainte-Croix.....	29
4. Urbanisme - (cpt 300)	32
4.1. Urbanisme	32
4.2. Police des constructions – Synthèse de l'année	36
4.3. Energies	37
4.4. Conclusions	40
5. Secteur Forêts - (cpt 320 – 326)	41
5.1. Synthèse de l'année – forêts.....	41
5.2. Aménagement du domaine forestier.....	44
5.3. Infrastructures.....	45
5.4. Ressources.....	46
5.5. Synthèse de l'année - domaines.....	47
6. Secteur bâtiments - (cpt 340 à 359 et 580)	49
6.1. Synthèse de l'année.....	49
6.2. Situation des préavis et autres travaux importants.....	49
6.3. Ressources en personnel.....	60
6.4. Conclusions	60
7. Service Travaux - (cpt 400 à 465)	62
7.1. Synthèse de l'année.....	62
7.2. Réseau routier.....	62
7.3. Déblaiement de la neige	63
7.4. Parc véhicules.....	64
7.5. Parcs et jardins.....	65
7.6. Cimetières.....	65
7.7. Collecte et traitement des déchets	65
7.8. Réseau d'égouts et collecteurs.....	69
8. Instruction publique - (cpt 500 à 530)	70
8.1. Ecoles - année scolaire 2018-2019	70
8.2. Entente scolaire	72
8.3. Conseil d'établissement	73
8.4. Bibliothèque scolaire.....	73
8.5. Synthèse de la Direction.....	73

9.	Office de la population et sécurité publique - (cpt 610, 620, 671 et 672)..	74
9.1.	Office de la Population	74
9.2.	Sécurité publique.....	77
9.3.	Autres activités	82
10.	Service de défense incendie et de secours - (cpt 650)	84
10.1.	Ressources humaines.....	84
10.2.	Cours cantonaux suivis.....	85
10.3.	Nominations	85
10.4.	Activités du SDIS.....	86
10.5.	Interventions.....	86
10.6.	Matériel et véhicules	88
10.7.	APR	88
10.1.	Instruction.....	88
10.2.	Quartier-maître.....	88
10.3.	Site du Pied-de-la-Côte	88
10.4.	Jeunes sapeurs.....	89
10.5.	Conclusions	89
11.	Services Industriels - (cpt 810 à 833)	90
11.1.	Synthèse de l'année.....	90
11.2.	Secrétariat – Administration	91
11.3.	Gaz naturel	91
11.4.	Prix de l'énergie.....	92
11.5.	Eau potable	93
11.6.	Epuration.....	94
12.	Office du tourisme	99
12.1.	Synthèse de l'année.....	99
12.2.	Description des activités et statistiques	99
	Conclusions générales	104

A. Conseil Communal - (cpt 100)

A l'occasion de la séance ordinaire du 24 juin 2019, le Conseil communal a constitué son bureau 2019-2020 (jusqu'au 30 juin 2020) comme suit :

Présidente :	Mme Rachel Gueissaz (PLR)
1 ^{er} Vice-président :	M. Andreas Zurbrügg (PS)
2 ^{ème} Vice-président :	M. Dionisio Baptista (PLR)
1er scrutateur :	M. Stéphane Mermod (PS)
2ème scrutatrice :	Mme Francesca Biermann (UDC)
1er scrutateur suppléant :	M. Basile Geiser (PS)
2ème scrutateur suppléant :	M. Numa Gueissaz (PLR)
Secrétaire du Conseil :	Mme Stéphanie Bassi
Secrétaire du Conseil suppléante :	Mme Rachel Gueissaz
Huissière de la Municipalité :	Mme Janique Ferrari

Commission de gestion 2018

Nommée sur proposition des groupes lors de la séance ordinaire du 10 décembre 2018 :

M. Hugues Gander, Président rapporteur pour le PS; Mme Catherine Imhof, MM. Marcel Cloux et Claude Michaud pour le PS; Mmes Elena Court, Rachel Gueissaz et M. Dionisio Baptista pour le PLR; MM. Jean-René Marguet et Yvan Pahud pour l'UDC.

Suppléants : Mme Isabelle Dessonnaz et M. Pierre-Alain Gerber pour le PS; Mme Laurence Varela et M. Philippe Gueissaz pour le PLR; Mme Francesca Biermann et M. Bernhard Klaus pour l'UDC.

Les commissions permanentes pour la législature 2016-2021

- Commission de recours en matière de taxes et impôts communaux

MM. Jean Bietry et Antonio Buyo pour le PS; Mme Rachel Gueissaz et M. Thierry Dumoulin pour le PLR; MM. Jean-René Marguet et Michael Mollet pour l'UDC.

- Commission ventes et achats de terrain et urbanisme

MM. Hugues Gander, Pierre-Alain Gerber et Reinhard Scholz pour le PS; MM. Thierry Dumoulin et Jean-Bruno Wettstein pour le PLR; MM. Alain Bonnevaux et Laurent Buchs pour l'UDC.

Suppléants : Mme Isabelle Dessonnaz pour le PS, MM. Olivier Troyon pour le PLR et Bernhard Klaus pour l'UDC.

Délégation pour la législature 2016-2021

- Conseil Intercommunal de l'Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson ACRG

MM. Michel Bahrami, Jean Bietry, Marcel Cloux et Pierre-Alain Gerber pour le PS; MM. Thierry Magnin, Olivier Troyon et Jean-Bruno Wettstein pour le PLR; MM. Tristan Merminod et Michael Mollet pour l'UDC.

- Association intercommunale de l'organisation régionale de la Protection civile du district Jura-Nord vaudois

MM. Yvan Pahud et Bernhard Klaus.

- Commission chargée de la révision du règlement de police

MM. Jean-Michel Bolens, Antonio Buyo, Marcel Cloux pour le PS; MM Thierry Dumoulin et Thierry Magnin pour le PLR; Mme Claudine Gaillard et Laurent Buchs pour l'UDC.

Séances 2019

Le Conseil Communal a tenu quatre séances ordinaires les 25 mars, 24 juin, 28 octobre et 9 décembre 2019.

Le Conseil communal s'est prononcé sur les préavis municipaux suivants :

N° 19-01	Demande de crédit pour le remplacement du véhicule polyvalent Meili VM 3500
N° 19-02	Crédit cadre pour la mise à jour du Plan Général d'Affectation (PGA) 5 ^{ème} étape
N° 19-03	Adoption d'un nouveau règlement sur la taxe de séjour et la taxe des résidences secondaires
N° 19-04	Crédit d'étude en vue de la réalisation des modifications et de la muséographie du nouveau musée unique de Sainte-Croix déterminée par le concours d'architecture – parcelle n° 691
N° 19-05	Herses à bois à l'entrée des voûtages de l'Arnon et du Petit Arnon
N° 19-06	Construction d'un couvert dans le préau du Collège de la Poste
N° 19-07	Caserne des pompiers - Agrandissement et transformations intérieures
N° 19-08	Demande de crédit pour la réorganisation des archives communales et l'analyse d'opportunité pour l'implémentation d'une GED (Gestion Electronique des Documents)
N° 19-09	Approbation de l'entente sur la gestion des déchets entre les communes de Bullet et Sainte-Croix
N° 19-10	Cautionnement d'un prêt bancaire en faveur de la Société des Eaux de L'Auberson
N° 19-11	PPA « La Conversion », crédit d'étude pour la mise en œuvre d'une partie des mesures
N° 19-12	Modification du Plan général d'affectation (MPGA) "Secteur collège de la Gare - parcelle n° 713" et de l'article 56 du règlement sur le PGA
N° 19-13	Plan général d'affectation : adoption de la zone réservée communale
N° 19-14	Arrêté d'imposition pour l'année 2020
N° 19-15	Mise en œuvre Masterplan - Financement d'un chargé de projets pour l'Office du Tourisme Sainte-Croix / Les Rasses
N° 19-16	Elections communales 2021
N° 19-17	Crédit d'étude pour l'élaboration du Plan d'affectation (PA) "Rue du Temple", L'Auberson
N° 19-18	Crédits complémentaires 2019

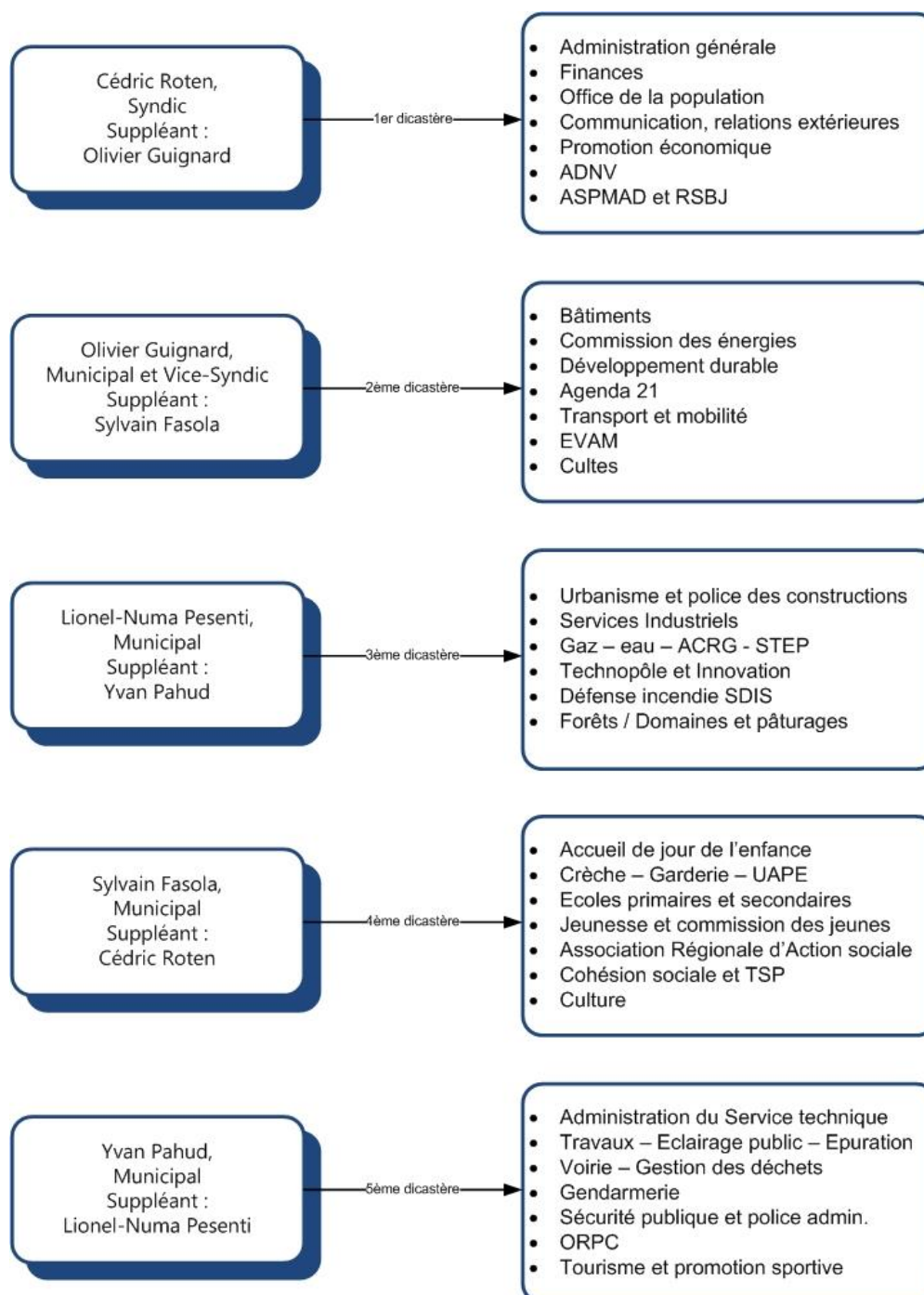
Le Conseil a en outre accepté :

- Le rapport et les comptes de la Municipalité sur sa gestion 2018.
- Le projet de budget pour 2020.

B. Municipalité - (cpt 101)

A la suite de l'élection complémentaire à la Municipalité du 9 juin 2019, les attributions et compétences des cinq directions municipales sont les suivantes pour la fin de la législature 2016-2021 :

1.1. Organisation dès le 1^{er} juillet 2019



M. Olivier Guignard, Municipal, est désigné Vice-Président de la Municipalité pour la fin de la législature.

Séances de la Municipalité

Dans le courant de l'année 2019, la Municipalité a tenu 46 séances ordinaires et 1 séance extraordinaire.

Délégations municipales

- Commission chargée de la promotion économique et touristique

M. Cédric Roten, Syndic et président

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal, Mme Nadia Mettraux, Directrice de l'ADNV, MM. Denis Flageollet, Vincent Tyrode, représentants de l'économie locale, Yann Saison, Doyen du CPNV, Robert Martin, Cadre bancaire à la retraite et Stéphane Champod, Secrétaire municipal, chargé de la coordination

- Fondation du Technopôle

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et président

MM. Cédric Roten, Syndic, membre et Stéphane Champod, Secrétaire du Conseil de Fondation

- Commission communale chargée d'examiner les déclarations des contribuables et d'assurer la liaison avec la Municipalité

MM. Cédric Roten, Syndic, Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Jean-Michel Brandt, Boursier communal

- Commission municipale des naturalisations

M. Cédric Roten, Municipal et président

M. Olivier Guignard, Municipal

Un membre par Parti représenté au Conseil communal, délégué par le Bureau du Conseil

- Commission de police

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et président

MM. Cédric Roten, Syndic et Sylvain Fasola, Municipal, Mme Patrizia Parisot, Office de la population, hors Commission, assume le poste de secrétaire

- Réseau Santé Balcon du Jura.vd

M. Cédric Roten, Municipal, Vice-président

- Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile des districts de Grandson et Yverdon / ASPMAD

M. Cédric Roten, Municipal, Vice-président

- Association pour le Développement du Nord Vaudois / ADNV

MM. Cédric Roten, Syndic et Yvan Pahud, Municipal, délégué Commission Tourisme

- SI Manufacture Reuge SA

M. Cédric Roten, Syndic, Administrateur

- Fondation des Gittaz

M. Cédric Roten, Syndic et Président

MM. Olivier Guignard, Municipal, Jean-Michel Brandt, secrétaire-caissier, John Lambert, responsable des bâtiments

- Association de communes de la Région d'action sociale Jura Nord Vaudois / ARAS

MM. Sylvain Fasola, Municipal, au Comité Directeur et Cédric Roten, Municipal, au Conseil de l'ARAS

- Commission sociale communale

M. Olivier Guignard, Municipal et Président

M. Sylvain Fasola, Municipal, Vice-président, Mme Véronique Fuchs, Secrétaire-réceptionniste, assume le poste de secrétaire

- Réseau des Villes de l'Arc Jurassien

M. Olivier Guignard, Municipal, délégué Commission énergie

M. Sylvain Fasola, Municipal, délégué Commission culturelle

- TRAVYS - Transports Vallée de Joux - Yverdon-les-Bains - Sainte-Croix

M. Olivier Guignard, Municipal, au Comité directeur

- Comité de pilotage COFIL du nouveau musée

M. Olivier Guignard, Municipal

- Commission EVAM

M. Olivier Guignard, Municipal et Président

Mme Patrizia Parisot, Office de la population, assume le poste de secrétaire

- Centre International de la Mécanique d'Art / CIMA

Conseil de Fondation : M. Olivier Guignard, Municipal

Association des Amis du CIMA : M. Sylvain Fasola, Municipal

- Commission communale des énergies

M. Olivier Guignard, Municipal et Président

- Commission de contrôle des constructions (y compris octroi des permis d'habiter) et de salubrité

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Président

M. Jean-François Gander, Préposé à la police des constructions et à l'urbanisme et secrétaire de la commission, un médecin (vacant) et un représentant de la Gendarmerie ou du SDIS ou de l'administration désigné selon les cas

- Association à buts multiples des Communes de la région de Grandson / ACRG

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal au Comité Directeur, MM. Olivier Guignard et Yvan Pahud, Municipaux au Conseil intercommunal

- Commission consultative SDIS

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Président

MM. Jan Eisler, Major SDIS, Jean-François Paillard, Claude Roulet, David Rüttschi, Thomas Zürcher, Olivier Dick et Mme Patrizia Parisot, Secrétaire de la Commission

- Sociétés des Eaux de L'Auberson et La Sagne

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal

- Conseil d'établissement scolaire

M. Sylvain Fasola, Municipal

- Entente scolaire primaire et secondaire des Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Vuiteboeuf et Sainte-Croix

M. Sylvain Fasola, Municipal et Président

Mme Susy Sinisi, Secrétaire municipale adjointe, assume le poste de secrétaire

- Conseil de l'orientation scolaire et professionnelle

M. Sylvain Fasola, Municipal représentant la Commune de Sainte-Croix

- Conseil de la Fondation du Balcon du Jura pour l'encadrement des élèves de l'Ecole des Métiers

M. Sylvain Fasola, Municipal

- Société en faveur de la vieillesse et de l'enfance malheureuse

M. Sylvain Fasola, Municipal

- Association les Trolls en Tablier bleu

M. Sylvain Fasola, Municipal

- Association des Intérêts de Sainte-Croix / ADIS

M. Sylvain Fasola, Municipal

- Fondation de l'Ecole de Musique du Balcon du Jura / EMBJ
- M. Sylvain Fasola, Municipal
- Association Mon Ciné
- M. Sylvain Fasola, Municipal
- Commission culturelle
- M. Sylvain Fasola, Municipal et Président
- Association intercommunale Centre de collecte de sous-produits animaux d'Yverdon-les-Bains et région
- M. Yvan Pahud, Municipal
- Société pour le Tri, le Recyclage et l'Incineration des Déchets / STRID
- M. Yvan Pahud, Municipal au Comité directeur
- Société coopérative de la Piscine des Replans
- M. Yvan Pahud, Municipal
- Société coopérative des remontées mécaniques du Balcon du Jura Vaudois / SCRMBJV
- M. Yvan Pahud, Municipal
- Association intercommunale de l'organisation régionale de la Protection civile du district Jura Nord Vaudois
- M. Yvan Pahud, Municipal
- JO de la Jeunesse 2020
- M. Yvan Pahud, Municipal
- Commission communale des sports
- M. Yvan Pahud, Municipal et Président
- Conseil d'Etablissement du CPNV
- M. Yvan Pahud, Municipal

1.2. Informations

Visite des nonagénaires

Selon la tradition, le vendredi 11 janvier 2019, l'Autorité municipale a rendu visite aux personnes qui fêteront leur nonantième anniversaire en 2019, soit la classe 1929.

Il s'agit de Mesdames et Messieurs :

Michel Durgniat	Sainte-Croix	né le 26 janvier 1929
Albert Monod	Sainte-Croix	né le 3 février 1929
Josette Mutrux	Sainte-Croix	née le 8 février 1929
Daniel Pasche	L'Auberson	né le 20 février 1929
Cécile Goy	Sainte-Croix	née le 24 février 1929
Charles Ehrat	Sainte-Croix	né le 5 mars 1929
Joseph Jaccard	L'Auberson	né le 31 mars 1929
Marcelle Perrier	L'Auberson	née le 14 avril 1929
Marina Covelli	Sainte-Croix	née le 5 mai 1929
Sheila Thévenaz	Sainte-Croix	née le 23 mai 1929
Micheline Da Costa	Sainte-Croix	née le 28 mai 1929
Rose-Marie Margot	L'Auberson	née le 15 juin 1929
Irène Castelli	Sainte-Croix	née le 22 juillet 1929
Nelly Jaccard	La Vraconnaz	née le 23 juillet 1929
Bluette Meystre	Sainte-Croix	née le 25 juillet 1929

Cécile Recordon	L'Auberson	née le 30 juillet 1929
Hélène Capt	L'Auberson	née le 12 septembre 1929
Célestine Christinet	Sainte-Croix	née le 24 septembre 1929
Emmy Thévenaz	Sainte-Croix	née le 28 septembre 1929
Charles-Emile Francioli	Sainte-Croix	né le 30 septembre 1929
Claudine Potterat	Sainte-Croix	née le 18 octobre 1929
Yvan Chmetz	La Sagne	né le 23 octobre 1929
Nelly Guye	La Vraconnaz	née le 12 décembre 1929
Lina Kämpf	Sainte-Croix	née le 31 décembre 1929
<i>Centenaires</i>		
Hedwige Horger	Sainte-Croix	née le 27 mars 1919
Renée Bahrami	La Sagne	née le 12 avril 1919
Gabrielle Perrier	Sainte-Croix	née le 4 septembre 1919
Edith Boulaz	Sainte-Croix	née le 21 septembre 1919
<i>Doyenne / Doyen</i>		
Georgette Reichenbach	Sainte-Croix	née le 22 mars 1917
André Bahon	Sainte-Croix	né le 16 septembre 1918

1.3. Ventes et achats de terrains

La Municipalité a réalisé des opérations foncières en 2019 dans le cadre de l'autorisation générale de statuer sur les aliénations dont la valeur n'excède pas Chf 120'000.-- et sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels et immobiliers, dont la valeur n'excède pas Chf 40'000.-- selon les décisions accordées par le Conseil communal à la Municipalité par le préavis municipal No 16-10 du 10 octobre 2016.

Il a été vendu 81 m² à Mme Karinne Zängerle de notre parcelle no 535. Le prix de vente a été arrêté à Chf 8'100.-- soit Chf 100.-- le m² pour une surface de jardin.

Nous avons acheté des parcelles en zone forêt dans la région "Les Raisses Besse". Elles appartenaient à M. Pierre Albert Jaques et Mme Martine Jaques Baldy-Moulinier. Le prix a été fixé à Chf 0.70 le m². Voici le détail :

Pierre Albert Jaques

-	2279	6'453 m ²
-	2280	1'728 m ²
-	2284	<u>6'912 m²</u>
		15'093 m ² x 0.70 = Chf 10'565.10

Martine Jaques Baldy-Moulinier

-	2280	3'501 m ² x 0.70 = Chf 2'450.70
---	------	--------------------------------------------

1.4. Promotion économique et touristique

1.4.1 Technopôle

Le Technopôle fait partie des parcs vaudois reconnus par le Service de la promotion et de l'économie SPEI. En effet, grâce aux partenaires sur le site qui sont la Heig-VD, le CPNV et le SWI, des collaborations étroites se forment avec le monde de l'industrie et la formation.

Addipole continue son développement et commence à être reconnu comme partenaire pour la fabrication additive tant pour la conception que pour la réalisation de pièces et de prototypes. Il a été souhaité le développement d'une stratégie pour définir les missions de chacun ainsi que la gouvernance entre les différents partenaires, elle sera développée dans le courant du premier semestre 2020.

En 2019, il y a eu jusqu'à 23 employés dans la structure et plus de 90 événements ont été organisés avec des formations et des 5 à 7, par exemple.

1.4.2 Commission promotion économique

Au cours de l'année 2019, la Commission a tenu quatre séances ordinaires. Nous vous informons des points marquants traités dans le courant de l'année.

1.4.2.1 Formation en Mécanique d'Art - FEMA

Fort de succès de sa 1^{ère} édition en 2018, les organisateurs, sous l'égide du CIMA, ont conforté leur vision d'avenir en renouvelant cette année encore leur objectif : le maintien et la transmission des traditions dans les métiers de la Mécanique d'Art. Cette 2^{ème} volée s'est déroulée du 8 juillet au 2 août 2019 et a accueilli 8 participants. Unique en son genre, cette formation est étroitement liée à la candidature des "Savoir-faire de mécanique horlogère et de mécanique d'art" à l'inscription au Patrimoine Culturel et Immatériel de l'UNESCO. Et c'est bien dans cet esprit qu'elle offre aux personnes de tous horizons l'occasion de s'initier à la conception et à la conservation des œuvres d'art mécaniques.

1.4.2.2 Forum Economique du Nord Vaudois

Mis sur pied par une association composée de représentants des milieux économiques et politiques de la région, le 1^{er} Forum Economique du Nord vaudois FENV s'est tenu à Sainte-Croix, le mercredi 2 octobre 2019. Il a accueilli plus de 200 participants sur le thème "L'Agroalimentaire à l'heure du drone". Cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre des 50 ans de l'ADNV, a pour but de sensibiliser les représentants de l'économie, de la politique, et plus généralement la population à des problématiques d'actualité, et à leur impact sur la vie de la région. Cette manifestation est appelée à se dérouler chaque année sur un site différent. L'organisation de cet événement a été un succès et une belle visibilité pour notre Commune.

1.4.2.3 Plaquette de présentation de la Commune de Sainte-Croix

Dans le cadre de la stratégie externe de communication, une nouvelle plaquette de présentation de la Commune de Sainte-Croix a été réalisée, comprenant 4 fiches de présentations avec les thématiques : patrimoine & savoir-faire, culture & loisirs, économie & innovation et santé & bien-être qui vont alimenter la plaquette. Une dernière fiche est en cours de réalisation avec un synopsis. Les fiches pourront être complétées à souhait et d'autres documents pourront y être ajoutés selon les besoins.

1.4.2.4 Projet I21

Un mandat a été attribué à la société Acompany afin d'établir un rapport sur les possibilités de résidences industrielles à Sainte-Croix. Le but de l'étude de faisabilité était de voir quelles pourraient être les pistes pour élargir les compétences du Technopôle, capitaliser sur les différentes initiatives en cours et créer l'attractivité permettant le développement de l'emploi et de l'activité à Sainte-Croix.

Le rapport propose des projets concrets à développer avec différents partenaires et dans un étage disponible de la Rue de l'Industrie 21. Des contacts sont en cours et la Municipalité fait son possible pour développer un projet intéressant et novateur.

1.4.2.5 Halle d'exposition

Le dossier a été repris en commission sur demande de M. Vincent Tyrode, Président de la Société Industrielle et Commerciale SIC. Quelques séances spécifiques se sont déroulées avec nos services pour une étude sommaire mais il n'y a pas de projet concret pour l'instant. L'incertitude quant au nouveau Plan général d'affectation, le devenir de la parcelle communale abritant les dépôts communaux, ainsi que le plan d'investissement avec de gros projets à venir sont des éléments qui ne facilitent pas la réflexion.

1.5. Soutien communal aux sociétés locales et sportives

La Commune de Sainte-Croix soutient un nombre important de sociétés locales et sportives qui, par leur dynamisme, offrent une très grande palette d'activités pour tous les âges et ceci durant tous les mois de l'année.

La Municipalité soutient de différentes manières ces sociétés ou associations par une subvention annuelle, une aide pour un projet ponctuel, la prise en charge de location d'un local ou des prestations en nature effectuées par notre personnel communal.

Les comptes communaux indiquent les sommes qui ont été allouées et une liste nominative est à disposition au greffe.

1.6. Commission culturelle

En date du 3 juillet 2019, la Municipalité a reçu une lettre de démission de l'ensemble des membres de la commission culturelle. Nous tenons à les remercier pour le temps investi au cours de ces dernières années. Pour l'avenir, une réflexion est menée pour connaître ce qu'il existe dans d'autres communes sur le plan culturel et déterminer la forme la plus adéquate pour notre commune.

2. Greffe Municipal - (cpt 111 à 190)

2.1. Synthèse de l'année

L'année 2019 a été particulièrement chargée en votations/élections avec la préparation d'une élection complémentaire à la Municipalité, ainsi que les Elections fédérales 2019. L'engagement des conseillers communaux lors de ces journées de dépouillement est essentiel, ainsi que celui des collaborateurs et apprentis communaux des secteurs administratifs qui sont mis à pied d'œuvre ces jours-là. Nous ne pouvons que les remercier pour leur disponibilité.

M. Marc Donnet-Monay était l'invité de l'édition "Carte blanche au Cinéma Royal" : Le concept étant que l'invité choisisse le film qui sera projeté, suivi d'une rencontre-débat avec la population. La soirée fut appréciée par l'invité et les spectateurs présents.

Une nouvelle formule de "Sainte-Croix bouge!", le sport gratuit pour tous, a été organisée en collaboration avec le Fitness Liberty, en proposant deux cours le mercredi pour les plus avancés et le jeudi pour les personnes de tous niveaux. Les retours se sont révélés positifs et cette nouveauté satisfait tant les sportifs aguerris que les débutants. Cette offre est reconduite pour 2020 et nous espérons encore plus de monde pour profiter d'exercer une activité gratuite avec les conseils de professionnels.

Suite à la demande de la Municipalité, Sainte-Croix a accueilli la flamme olympique en novembre dans le cadre des JOJ 2020. Sainte-Croix/Les Rasses a organisé, durant une semaine en janvier 2020, des initiations d'un sport encore peu connu, le Snowscoot.

Au niveau informatique, arrivant au terme de la durée convenue dans le leasing, l'entier du matériel a été changé avec le soutien d'un prestataire de la place. Des précisions sont apportées ci-après. Nous avons également participé à l'élaboration d'un nouveau système d'ordre du jour pour les séances de la Municipalité. Le programme a été mis en fonction au 1^{er} janvier 2020 à la satisfaction des tous les utilisateurs.

Un nouveau règlement sur l'encaissement des taxes de séjour a été adopté et mis en vigueur au 1^{er} janvier 2020 pour répondre à la demande du tourisme et d'avoir une harmonisation au niveau régional.

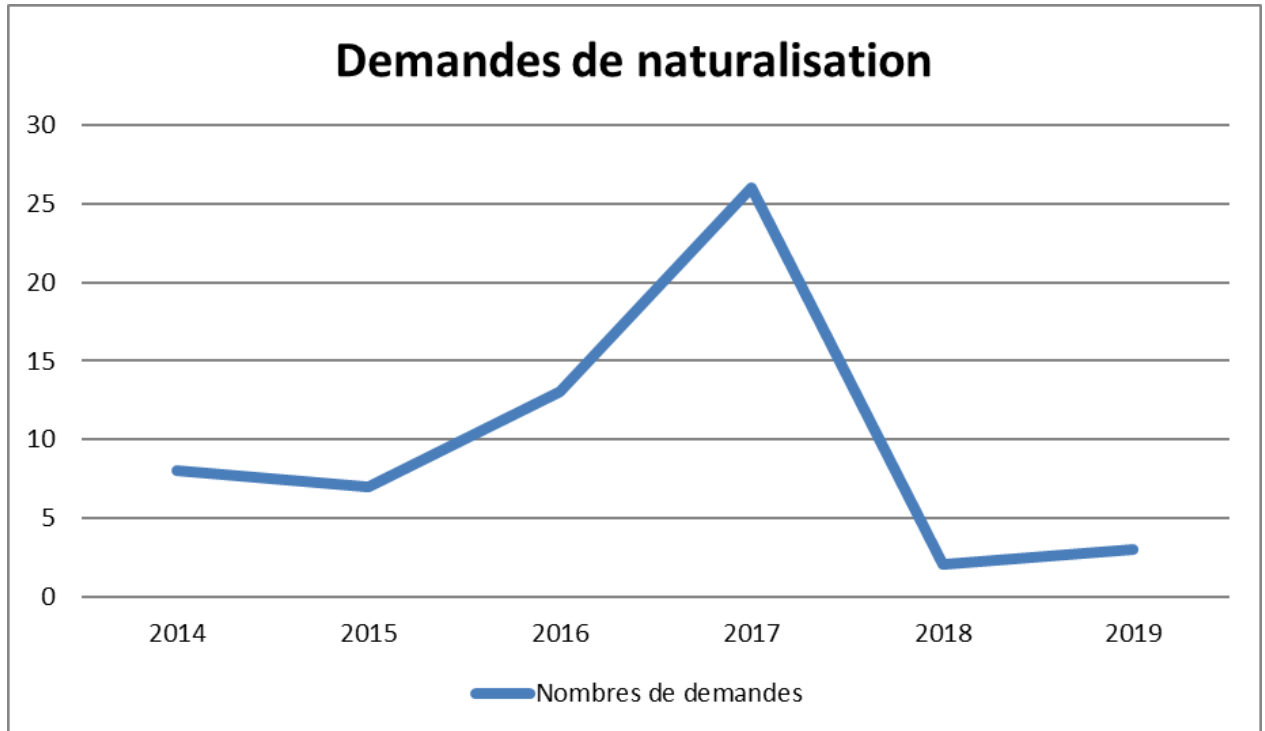
Enfin au niveau des chiffres, nous pouvons citer 47 séances de la Municipalité avec plus de 900 décisions et 18 préavis présentés au Conseil en ajoutant le budget, les comptes et la gestion.

Les activités du greffe sont toujours autant variées avec le suivi des séances de la Municipalité, la gestion du service des ressources humaines en collaboration avec la bourse, la police du commerce, les naturalisations, le parc informatique, la communication et l'organisation de manifestations. Nous tenons à relever l'entente entre les différents secteurs et collaborateurs de la Commune, nous avons besoin de toutes les forces pour mener à bien nos missions et objectifs.

2.2. Activités du Service

Naturalisation

Le Greffe, en collaboration avec l'Assistant de sécurité publique, traite les demandes de naturalisation ordinaires qui incluent le rapport d'enquête, le test de connaissances élémentaires et l'audition devant la commission de naturalisation. La saisine communale ne doit pas excéder 12 mois. Deux dossiers ont été déposés en 2019 dont les origines sont kosovare et tunisienne, ainsi qu'une demande d'acquisition de la bourgeoisie de Sainte-Croix.



Votation fédérale – Elections fédérales 2019 – Election complémentaire au Conseil d'Etat – Election complémentaire à la Municipalité et du Syndic

10 février 2019		Oui	Non	Taux %
Votation fédérale	Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)	459	671	36.03
17 mars 2019				
Election compl. au Conseil d'Etat (1 ^{er} tour)	Majorité absolue :	72'643		34.64
	Obtiennent des voix :			
	Rebecca Ruiz	627		
	Pascal Dessauges	346		
	Anaïs Timofte	45		
	Jean-Michel Dolivo	31		
	Axel Mario	26		
	Voix éparses	15		
7 avril 2019				
Election compl. au Conseil d'Etat (2 ^{ème} tour)	Est élue tacitement Conseillère d'Etat à l'échéance du dépôt des listes : Rebecca Ruiz			
19 mai 2019				
Votation fédérale	Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA)	1'294	306	51.40
	Directive de l'UE sur les armes	1'033	593	51.71

19 mai 2019					
Election compl. à la Municipalité (1 ^{er} tour)	Majorité absolue :	748		50.51	
	Sylvain Fasola	732			
	Yvan Pahud	652			
	Pierre-Alain Gerber	511			
	Laurence Varela	328			
	Christian Jelk	172			
	Voix éparses	39			
9 juin 2019					
Election compl. à la Municipalité (2 ^{ème} tour)	Sont élus tacitement Conseillers Municipaux à l'échéance du dépôt des listes :				
	Sylvain Fasola				
	Yvan Pahud				
7 juillet 2019					
Election compl. du Syndic (1 ^{er} tour)	Est élu tacitement Syndic à l'échéance du dépôt des listes :				
	Cédric Roten				
20 octobre 2019 – Elections fédérales					
Conseil National	Suffrages obtenus (dans l'ordre des suffrages) :			42.25	
	UDC Vaud	6'889			
	Parti socialiste vaudois	6'166			
	PLR. Les Libéraux-Radicaux	3'272			
	Les Verts e s. Mouvement écologique vaudois	2'939			
	Jeunes Vert-e-s vaudois-es JVVD	974			
	PLV – les vert'libéraux	922			
	EP. Ensemble à Gauche	401			
	AdC / - Parti Evangélique (PEV)	379			
	Démocratie, spiritualités & nature	376			
	Jeunes UDC Vaud	261			
	Jeunesse socialiste vaudoise – JSV	245			
	EP. Parti Ouvrier et Populaire (POP)	223			
	PLR. Innovation	216			
	Parti Pirate Vaudois	208			
	PVL – les jeunes vert'libéraux	187			
	AdC / - UDF – Union Démocratique Fédérale	159			
	PDC	155			
	PNS – Parti Nationaliste Suisse	146			
	Liste Transition Citoyenne Vaud	120			
	Urgence Ecologique	102			
	Jeunes Libéraux-Radicaux vaudois	86			
	PDC ouVERTure	79			
	AdC / - PBD Le juste milieu	62			
	ACTION NATIONALE-DEMOCRATES SUISSES/VD	7			
		Suffrages blancs	905		
	Conseil des Etats (1 ^{er} tour)	Majorité absolue :	90'759		
Obtiennent des voix :					
Ada Marra		555			
Adèle Thorens Goumaz		541			
Jacques Nicolet		349			
Michaël Buffat		335			
Olivier Français		293			
Isabelle Chevalley		102			
François Pointet		63			
François Bachmann		40			
Claude Béglé		39			
Yvan Luccarini		36			

	Franziska Meinherz	31			
	Anais Timofte	28			
	Bernard Borel	26			
	Olivier Pahud	22			
	Annick Tiburzio	19			
	Voix éparses	12			
10 novembre 2019					
Conseil des Etats (2 ^{ème} tour)	Suffrages obtenus (dans l'ordre des suffrages)				35.29
	Adèle Thorens Goumaz - Elue	637			
	Ada Marra	584			
	Olivier Français – Elu	550			
	Voix éparses	5			

Nombres d'électeurs inscrits au 31 décembre 2019 : 3'654,

- dont 3'264 électeurs en matière fédérale et cantonale
- dont 390 électeurs en matière communale.

Pocama

Toutes les manifestations, rassemblements, cortèges, spectacles, conférences, soirées, expositions, évènements sportifs, etc. doivent être annoncés à la commune où est prévue la manifestation. Dans certains cas, les autorités cantonales doivent aussi délivrer une autorisation. Il est indispensable de remplir le questionnaire Pocama sur le site du canton pour toutes les manifestations nécessitant des autorisations et/ou des préavis cantonaux et/ou des permis temporaires pour la vente d'alcool, min. 3 mois avant pour les manifestations d'importances, comme par exemple le Carnaval, le Comptoir, le Marché d'été, le Festival des terroirs. En 2019, nous avons délivré :

- 48 autorisations émanant d'une demande Pocama
- 42 permis temporaires pour la vente d'alcool.

Registre des commerces et entreprises, statistiques des chômeurs

Ouvertures d'entreprises, commerces ou créations d'activités indépendantes		
B-Pro Sàrl	Rue des Pâquerettes 4	Entretien immobilier et négoce de fournitures
Bespock Sàrl	Quartier de la Joux 2	Développement de projets dans les domaines de l'art, de la mécanique et de l'horlogerie
Betula Sàrl	Grangette-Bellevue 2	Fiduciaire – gérance d'immeubles
BG Info Services Sàrl	Ch. de la Tine 2	Services informatiques pour entreprises
BL Construction Sàrl	Vers-chez-le-Gras 20	Construction, rénovation, achat/vente, gestion de biens immobiliers
Cabinet médical du Chasseron	Rue Neuve 2	Cabinet médical
Campers Conversion Martin	Rue du Collège 1	Ameublement et fourniture pour véhicules de loisir
Carrosserie FC Sàrl	Rue de l'Industrie 23	Exploitation d'une carrosserie, peinture
Cornean Elvira	Grand'Rue 180	Conseil dans le domaine des relations publiques
Cornuz Sàrl	Rue du Franc-Castel 27	Exploitation d'un garage
Dresse Elena Roger	Rue de l'Industrie 19	Cabinet médical
Ecole suisse de ski de Sainte-Croix/Les Rasses Sàrl	Rue du Collège 2	Enseignement des sports de neige et activités en plein air
Echolima SA	Ch. de la Tille 10	Exploitation d'hôtel et de restaurant
Impact Groupe SA	Av. E. Jaques-Dalcroze 102	Acquisition et détention de participations des sociétés du groupe
Jaccard-Immo Sàrl	Grand'Rue 41	Location d'appartements
Pizza Kebab de Sainte-Croix	Rue Centrale 13	Exploitation d'une pizzeria - kebab
Spine & Traumatology Innovation	Rue du Progrès 31	Conception, fabrication, commercialisation et location de dispositifs médicaux
Tea-Room Etoile, Susana Pires Pedreiro	Rue Centrale 1	Exploitation d'un tea-room, boulangerie, pâtisserie
Yuan Cuisine Cantonaise	Crêt-Junod 804	Commerce itinérant de denrée alimentaire

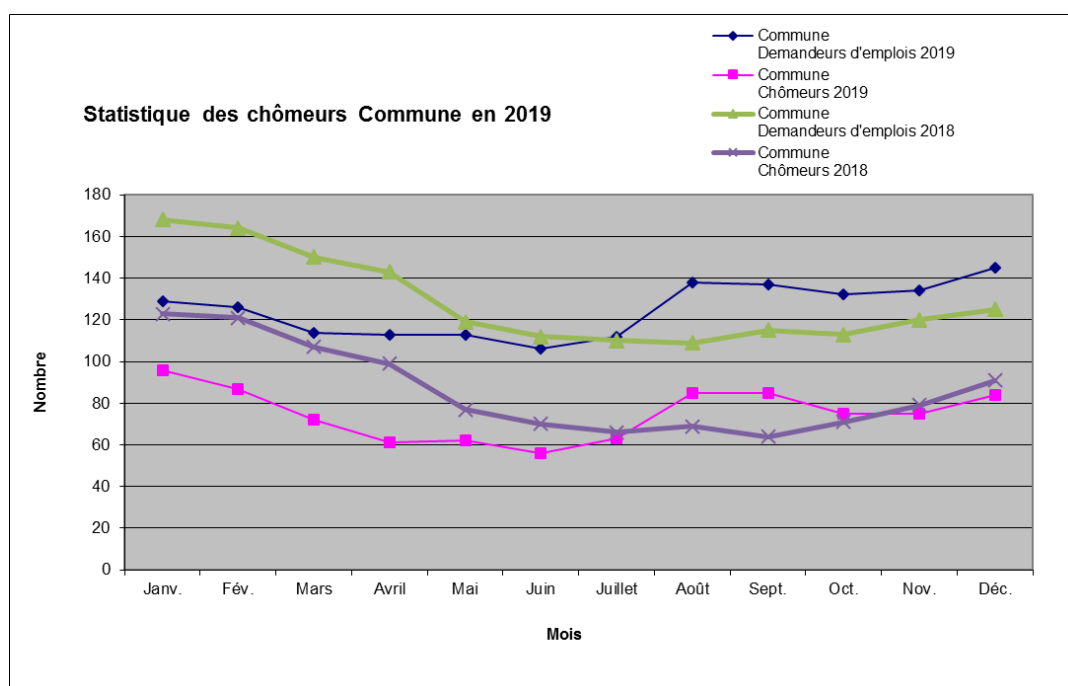
Fermetures d'entreprises ou commerces		
Atelier d'horlogerie Emmanuel Jaccard	Ch. des Mouilles 9	Exploitation d'un atelier d'horlogerie
Anteb Kebab Pizzeria Yildirim	Rue Centrale 13	Exploitation d'une pizzeria - kebab
Clés Minutes	Rue de l'Industrie 21	Ventes et duplication de clés
François Jaccard	Grand'Rue 41	Transports et déménagements
Gîte rural Bel Horion – Gebhard J.-P.	La Gittaz-Dessus 310	Gîte rural
Impact Services, F. Roulin	Av. E. Jaques-Dalcroze 102	Achat/vente de matériel agricole, cire et bougies
Institut Angel's Beauty	Av. de la Gare 6	Styliste ongulaire, épilation, beauté des pieds
Ivan Chmetz	Rte de Culliairy 17	Création et vente de bijoux d'art
Janvier SA en liquidation	Rue de l'Industrie 21	Fabrication de produits horlogers
JMG Renovation LTD à Londres, succursale de Ste-Croix en liquidation	Rue du Chasseron 4	Construction générale, achat/vente de biens immobiliers
Medic-Micro SA en liquidation	Rue du Progrès 31A	Fabrication, achat/vente matériel médical
Menuisier-Charpentier, Serge Anken	Rue de la Sagne 15b	Exploitation d'une menuiserie-charpente
Perret-Gentil, Rey et associés SA, succursale de Sainte-Croix	Av. de la Gare 17bis	Exploitation d'un bureau d'ingénieurs
Roland Chevalley	Rue Neuve 2	Médecin généraliste
Sri Shakaana Store	Rue Neuve 6	Exploitation d'une épicerie asiatique et africaine
Tabrasco Group SA en liquidation	Rue de l'Industrie 21	Participation dans toutes affaires commerciales, industrielles, financières et immobilières

Changements de raisons sociales ou remises de commerces		
A2L Consulting Sàrl	Ch. des Adreys 3	Gestion de projets, développement de produits
Café du Centre, Delilovic Zijada	Rue Neuve 4	Exploitation d'un restaurant - pizzeria
Chalet du Mont-de-la-Mayaz, Daniel Ferreira Lima	Mont-de-la-Mayaz 702	Exploitation d'un chalet d'alpage / restaurant
Centre Christian Piaget Sàrl	Grand'Rue 180	Centre de Sama Yoga, géobiologie, édition de livres
Costa Construction Sàrl	Rue du Canal 4	Entreprise générale du bâtiment, génie civil
Épicerie Etoile, Pires Oliveira David	Av. des Alpes 2	Exploitation d'une épicerie
Garage et carrosserie de Sainte-Croix, Raposo Thibaut	Av. de Neuchâtel 18	Exploitation d'un garage et d'une carrosserie
Garage des Arolles Sàrl	Av. des Alpes 14	Exploitation d'un garage et d'une station-service
Junod Peinture Sàrl	Ch. des Mouilles 7	Exploitation d'une entreprise de peinture, plâtrerie
K. Kiosque Valora, Marlène Daniel Sàrl	Av. de la Gare 24	Exploitation d'un kiosque
Montanum, J.-B. Wettstein	Ch. des Hêtres 10	Gestion et aménagement en économie alpestre

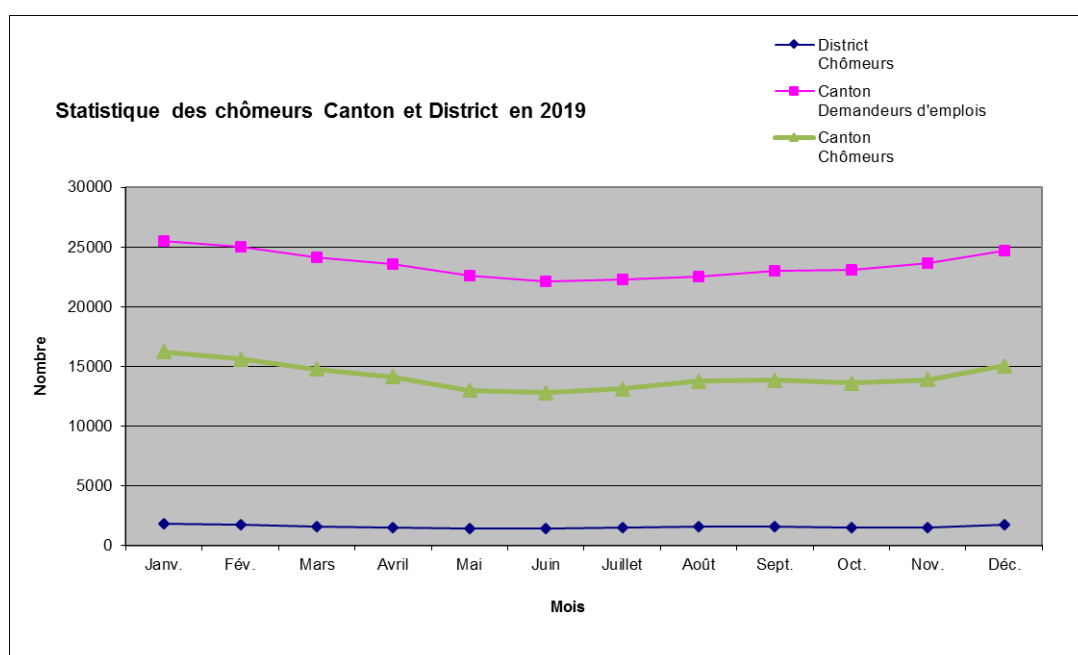
Changements d'adresses		
Balçon Jura Invest SA	Rue de l'Industrie 19	Promotion immobilière, achat/vente, courtage
Cave chez Nathalie	Rue Centrale 3	Exploitation d'un commerce de vins et spiritueux
Denis Margot	Ch. des Grangettes 2	Ebénisterie, fabrication/vente de boîtes à musique
LIC SA	Ch. de Mon Repos A1 c/o Paul Schneider	Acquisition, gestion et exploitation de tous biens immobiliers et mobiliers à but industriel
Société coopérative de Consommation de L'Auberson	Ch. du Crêt 20 c/o Claude Pahud	Améliorer la situation économique des membres en leur fournissant des denrées alimentaires

Transferts de sièges		
Apolo Web Consulting	Fribourg	Prestations de conseils dans le domaine du web
Coopérative L'Autre temps	Chavornay	Ateliers de production et activités culturelles
Diamant Design Sàrl	Gland	Fabrication, import/export de vitrines
DMS Build SA	Bullet	Import/export, achat/vente matériaux de construction
Le Pont bleu Sàrl	Chamblon	Exploitation d'établissements publics
Teva SA	Orbe	Import/export, vente de produits naturels

Statistiques des chômeurs en 2019



		janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Commune	1	129	126	114	113	113	106	112	138	137	132	134	145
	2	168	164	150	143	119	112	110	109	115	113	120	125
	3	96	87	72	61	62	56	63	85	85	75	75	84
	4	123	121	107	99	77	70	66	69	64	71	79	91
	5	4.6%	4.2%	3.5%	2.9%	3.0%	2.7%	3.0%	4.0%	4.0%	3.6%	3.6%	4.0%
		1. Demandeurs d'emplois 2019 2. Demandeurs d'emplois 2018					3. Chômeurs 2019 4. Chômeurs 2018 5. Taux de chômage 2019						



		janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
District	2	1'828	1'724	1'579	1'480	1'403	1'386	1'487	1'559	1'560	1'477	1'513	1'706
	3	4.0%	3.7%	3.4%	3.2%	3.0%	2.9%	3.1%	3.2%	3.2%	3.0%	3.1%	3.5%
Canton	1	25'513	25'018	24'145	23'583	22'604	22'107	22'248	22'546	22'990	23'096	23'639	24'724
	2	16'203	15'604	14'754	14'108	12'982	12'800	13'123	13'776	13'858	13'605	13'873	15'053
	3	4.1%	3.9%	3.7%	3.6%	3.3%	3.1%	3.2%	3.3%	3.3%	3.3%	3.3%	3.6%
1. Demandeurs d'emplois					2. Chômeurs				3. Taux de chômage				

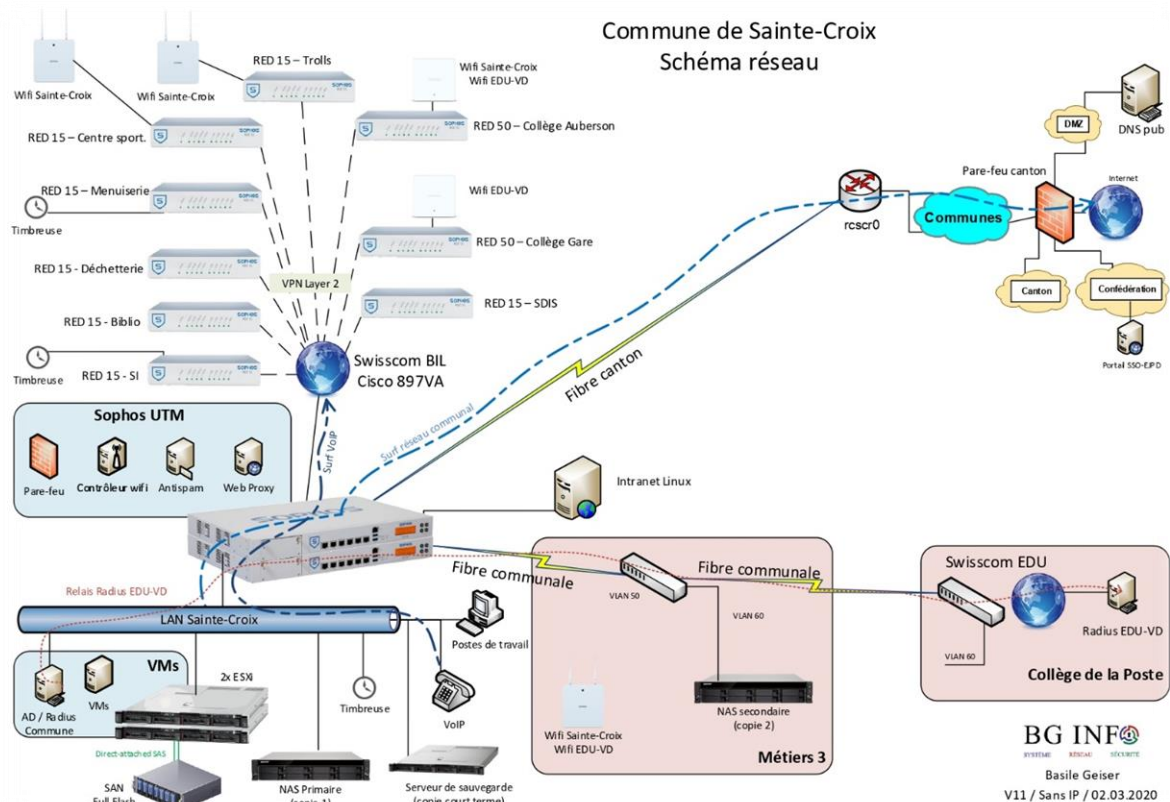
2.3. Archives communales

Dans le cadre du préavis 19-08 "Réorganisation des archives communales", la première phase est terminée. Cette dernière consistait dans un premier temps, à épurer tous les documents dont le délai de conservation était échu, en collaboration avec les différents services administratifs et dans un deuxième temps, à préparer les registres devant être conditionnés et inventoriés par la société d'archivage. Ce travail a pu être effectué avec l'aide de deux programmes d'occupation. La deuxième phase consistera à vider entièrement les locaux actuels, afin de les restructurer pour accueillir nos archives dûment conditionnées selon les normes en vigueur.

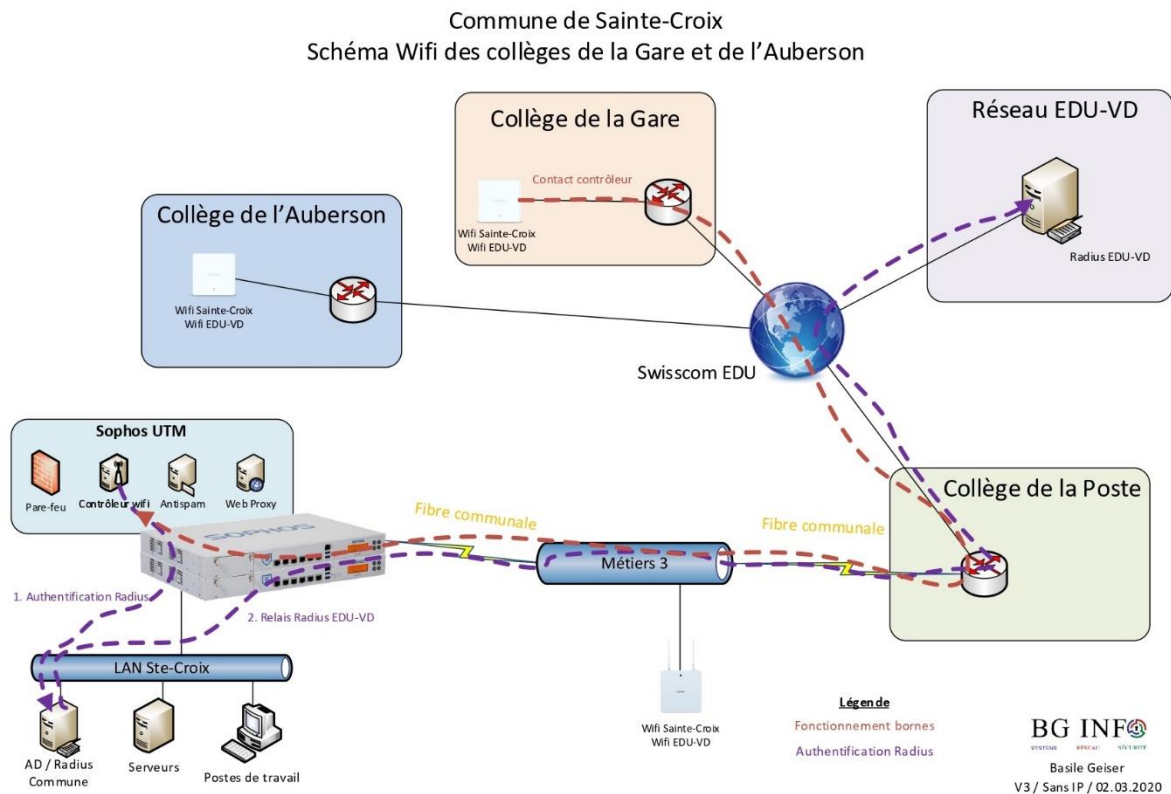
Nos archives abritent toute la presse de Sainte-Croix depuis sa première édition parue en 1852. En collaboration avec la Bibliothèque Cantonale Universitaire (BCU), la presse du Nord Vaudois dont la nôtre a été numérisée et mise en ligne et ce jusqu'en 2015. Ces publications sont consultables sur Scriptorium à l'adresse suivante : <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch>.

2.4. Informatique communale

En 2019, nous avons procédé au remplacement de l'ensemble du matériel informatique, ainsi qu'au renouvellement des licences pour une période de 60 mois, conformément à notre contrat de leasing.



L'Établissement primaire et secondaire de Sainte-Croix et environs a été retenu par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture pour développer son projet de pédagogie informatique et mettre en action sa politique de valorisation de l'informatique scientifique chez les plus jeunes. Les équipements étant de la responsabilité des communes, les Collèges de la Gare et de L'Auberson ont été équipés de bornes wifi (21 pour la Gare et 4 pour L'Auberson), le Collège de la Poste le sera en 2020/2021. La Commune étant également pourvue des mêmes bornes, c'est notre pare-feu qui gère l'ensemble du réseau.



2.5. Ressources humaines

Départs ou cessations d'activité

28 février	Sébastien Herzig	Apprenti agent d'exploitation
5 juillet	Dominique Schmid	Accompagnante de devoirs surveillés
31 juillet	Feride Kjerimi	Apprentie employée de commerce
	Mathieu Monnier	Apprenti forestier-bûcheron
	Senal Yün	Apprenti agent d'exploitation
13 septembre	Amanda Bugnon	Apprentie employée de commerce

Départ à la retraite

31 janvier	Pierre Junod	Secteur des travaux
30 avril	Christian Jaccard	Services Industriels
30 septembre	Nicolas Mossu	Secteur des travaux

Arrivées

1 ^{er} janvier	Eric Bernshaus	Services Industriels
	Raphaël Graf	Secteur des forêts
1 ^{er} avril	José Augusto Marques Pereira	Secteur des travaux
5 août	Margaux Dufaux	Apprentie employée de commerce
	Léonard Gueissaz	Apprenti forestier-bûcheron

	Fitim Muhaxheri	Apprenti employé de commerce
	Gaëtan N'Gongo	Apprenti agent de propreté
	Nicolas Sandoz	Apprenti forestier-bûcheron
1 ^{er} octobre	Johan Kohler	Secteur des travaux
1 ^{er} octobre	Deniz Ince	Accompagnante de devoirs surveillés

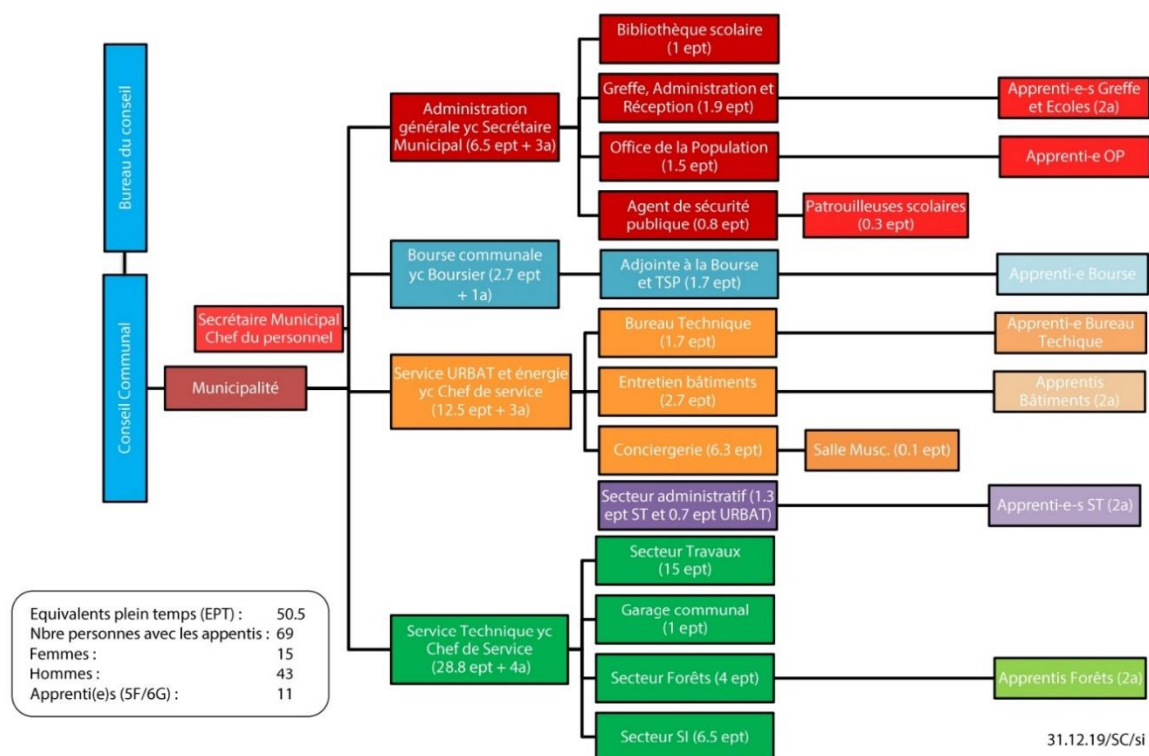
Par un contrat de durée déterminée

Jérôme Addor	du 12 au 29 mars 2019	Secteur des bâtiments
Thomas Bahrami	du 26 mars au 3 mai 2019	Services Industriels
Bekim Oxhaj	du 14 mai au 30 juin 2019	Services Industriels

Pour des missions temporaires via le CGPI

Denis Corminboeuf	du 19 mars au 18 septembre 2019	Administration générale
Martine Voirol	du 23 avril au 29 novembre 2019	Administration générale
Maria Coanhas Veiga Correia	du 24 avril au 16 septembre 2019	Administration générale
Jean-Luc Gonin	du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2019	Secteur des travaux
Nicola Apostoli	du 4 septembre 2019 au 4 février 2020	Secteur des bâtiments

Organigramme de la Commune de Sainte-Croix au 31 décembre 2019



Effectif communal

L'effectif du personnel communal au 31 décembre 2019 s'élève à 50.5 EPT (effectif plein temps), ce qui correspond à 69 collaborateurs, y compris les apprentis (11). La Commune, entreprise formatrice dans plusieurs domaines, forme :

- 7 apprentis employés de commerce
- 2 apprentis forestiers-bûcherons
- 1 apprenti agent de propreté
- 1 apprenti agent d'exploitation, option bâtiment

Emplois d'été

Chaque année, nous avons une forte demande pour des emplois d'été. En 2019, ce ne sont pas moins de 23 jeunes âgés de 14 à 26 ans, domiciliés dans l'arrondissement scolaire, qui ont travaillé durant 2 semaines dans différents services communaux, comme la déchèterie, les travaux, les bâtiments ou la conciergerie, à la satisfaction de chacun.

Journée des apprentis des Communes de Sainte-Croix et Bullet

Pour la 6^{ème} année consécutive, les apprentis des Communes de Sainte-Croix et Bullet se sont retrouvés pour une journée de formation le mercredi 1^{er} mai 2019. Accompagnés de délégués des communes et de l'administration, ils se sont rendus à Genève pour différentes visites, dont l'ONU, un repas partagé à l'Ecole hôtelière, le Musée de la Croix-Rouge et pour terminer par un Escape Game. Une journée très bien organisée par 5 apprentis et qui a permis d'échanger hors du cadre traditionnel.

Formation

En accord avec l'Association du personnel, la formation individuelle pour les collaborateurs a été favorisée et plus de 49 jours de cours ou d'amélioration de compétence dans les domaines respectifs ont été suivis. Dans le cadre de la formation continue, les cours qui avaient été retenus n'ont pas pu être dispensés, la société organisatrice n'étant pas en mesure de les donner cette année.

Primes de fidélité statutaires 2019

35 ans de service	Yvan Bugnon, Secteur des bâtiments Michel Previtali, Secteur des travaux
25 ans de service	Didier Verguet, Services Industriels
20 ans de service	Susy Sinisi, Administration générale
10 ans de service	Benoit Margot, Secteur des forêts Jean-Marc Sandoz, Secteur des travaux.

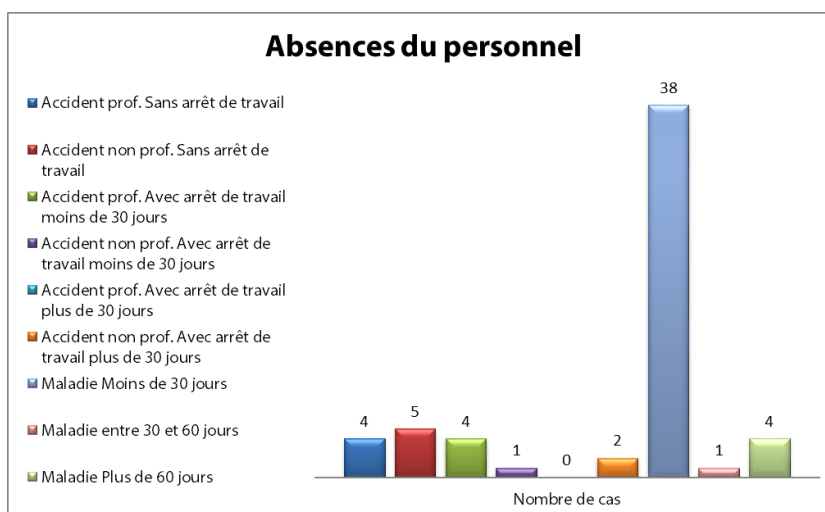
Au personnel précité, nous formulons tous nos remerciements pour leur fidélité à l'administration communale et leur engagement professionnel.

Absence du personnel

Pour rappel, les dossiers d'accident font tous l'objet d'une déclaration. Concernant les absences pour des raisons de maladie, un certificat médical est demandé selon les cas pour justification et à chaque fois après trois jours d'absence.

Au nombre de cas relevés, l'année 2019 est stable par rapport à l'année dernière mais le coût à la charge de la commune diminue car nous avons eu moins de jours à notre charge dans le cadre de formations, de service militaire ou de protection civile par exemple.

Par ailleurs, nous pouvons relever qu'il y a eu peu d'accidents professionnels avec 8 cas, dont 4 bagatelles et aucun d'une durée de plus de 30 jours, ce qui indique que les normes de sécurité sont respectées. Les jours de formations représentent 7% des absences.



Evaluations du personnel et divers

De nouveaux entretiens d'évaluation ont été élaborés par un groupe de travail réunissant des représentants des collaborateurs, de l'association du personnel, de supérieurs hiérarchiques et des ressources humaines. L'entretien est toujours effectué par le supérieur direct du collaborateur, les thématiques n'ont pas beaucoup changé mais le processus a été simplifié. Il est également demandé de faire un bilan des objectifs à mi-parcours avec un entretien complémentaire. Les critères choisis pour l'évaluation de la satisfaction du collaborateur ne permettent plus d'établir un taux. Le collaborateur choisit entre satisfait ou insatisfait et donne un commentaire, ce qui permet une discussion ouverte.

Après avoir utilisé une première fois ce nouveau processus, l'ensemble des collaborateurs se déclare satisfaits du modèle, une séance de débriefing va être organisée afin d'améliorer si nécessaire le document. Il n'y a pas de problème particulier à relever.

Pour information, une étude a été demandée au Centre d'étude de projets économiques, CEPEC SA, pour un benchmark des salaires des employés. Il ressort de l'analyse que les rémunérations servies par la commune se situent dans la moyenne générale de la ligne de tendance du marché reflétant la moyenne suisse des régions décentralisées. Les quelques exceptions constatées seront traitées par la Municipalité. Il n'est pas envisagé d'entreprendre des modifications de système pour le moment.

Pour rappel, un entretien de fin d'activité a lieu avec les apprentis à la fin de leur stage dans le service concerné. Il n'y a pas de retour négatif à relever. Les apprentis sont satisfaits de l'autonomie qui leur est laissée, des responsabilités données, de la bonne répartition des tâches et du bon encadrement dans le service.

3. Bourse communale - (cpt 200 à 220)

3.1. Synthèse de l'année

Dans la ligne du programme de législature 2016-2021, le budget 2019 prévoyait des dépenses par préavis pour Chf 4'711'000.-. Certains projets ont été revus, repoussés ou se trouvent confrontés à des retards. En finalité, les dépenses se sont limitées à Chf 2'644'954.08. Ces non dépenses et la gestion des liquidités ont permis de réduire de Chf 3'099'000.- nos emprunts pour être ramenés à Chf 21'155'700.-. Certaines dépenses reportées viendront grever les charges futures. Les préavis de la Rue du Jura, des infrastructures des pâturages, du Chemin du Platon, de l'étude sur le nouveau Musée, et le remplacement d'un véhicule polyvalent sont les plus significatifs de l'exercice 2019.

Sur le plan financier, la marge d'autofinancement qui marque la capacité financière de la Commune se réduit sensiblement. De plus de 5,207 mios en 2014, cette marge est réduite à Chf 3,234 mios en 2019. C'est bien cet élément qui soulève des inquiétudes pour l'avenir. Va-t-elle se maintenir et sera-t-elle suffisante au financement des futurs projets ?

Le suivi financier des préavis vient en complément aux activités principales de la bourse communale qui se trouvent être la tenue de la comptabilité de la Commune, la supervision du suivi financier et du budget. Nous travaillons en étroite collaboration avec les différents services communaux et la Municipalité.

Nous officions également à la tenue des comptes de l'Association des Communes de la Région de Grandson (ACRG). Une importante étude financière nous a été demandée en 2019 sur l'influence des options possibles à la réorganisation de l'ACRG.

La bourse s'est engagée à la conclusion de la nouvelle entente pour la gestion des déchets avec la Commune de Bullet. Le boursier et l'adjointe sont fortement engagés dans la coordination du projet des Musées. La bourse a repris également au pied levé les comptes de l'Association des Intérêts de Sainte-Croix (ADIS).

L'administration communale a établi 7'120 pièces comptables, 15'027 factures (15'106 en 2018) et adressé 2'550 rappels (2'797 en 2018). La bourse communale se charge du suivi des encaissements dont les procédures auprès de l'office des poursuites. A de rares exceptions, nous mandatons un agent d'affaires.

En outre, le service de la bourse tient les comptes et fait office de conseiller pour :

- L'association intercommunale des Communes de la Région de Grandson (ACRG) tant pour les buts de base que le but optionnel de l'eau
- L'entente scolaire primaire et secondaire des communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf
- La société coopérative de la piscine
- L'association des Trolls (UAPE, Garderie)
- La Fondation du Technopôle
- La Fondation Mutrux et la cagnotte scolaire
- Le Marché Transfrontalier
- Le contrat de prestations du Service de défense incendie SDIS liant les communes de Sainte-Croix, Bullet, Mauborget et Tévenon
- Les conventions pour l'épuration régionale et l'utilisation de la déchetterie avec Bullet
- L'Association des Intérêts de Sainte-Croix (ADIS) dès 2019

La bourse communale fait l'objet de nombreuses demandes de renseignements ou de projections sur des objets communaux, ou parapublics. Nous opérons pour la tenue de comptabilités ou en qualité de contrôleur des comptes (SCRMBJV notamment). L'apprenti(e) est responsable de la gestion de l'allocation familiale communale sous forme de bons aux familles qui va du contrôle au droit à la distribution jusqu'aux paiements des commerces locaux.

La Commune forme 7 apprenti(e)s employé(e)s de commerce en administration publique. La bourse coordonne les unités de formation (UF) et des situations de travail et d'apprentissage (STA) ainsi que les relations avec l'école professionnelle. Chaque semestre un nouvel apprenti est formé à la bourse dans le cadre du tournus mis en place. Le boursier dispense des cours au sein de l'UCV et de l'ADNV.

Les gestions des salaires et des assurances sont placées également sous la responsabilité de la bourse communale.

Liste des bâtiments avec valeur ECA et l'imputation

	Dénomination	No ECA	No imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2019	N° bilan
1	Dénériaz-Dessus Fiez	165	322	531'472	141'500	0	9123.00
2	Roches Eboulées - Fiez	167	322	206'948	141'500	0	9123.00
3	Mont-Cochet (couvert + citerne planches)	914	322	27'179	0	0	9123.00
4	Auges (écurie d'alpage)	927	322	203'996	4'800	0	9123.00
5	Mont-de-Baulmes Dessous (chalet alpage)	975	322	815'406	56'000	0	9123.00
6	Sécha (refuge)	1022	322	32'372	0	0	9123.00
7	Prise-Bornand (chalet alpage)	1351	322	339'797	7'200	0	9123.00
8	Prise-Bornand (remise alpage)	1352	322	37'094	0.00	0	9123.00
9	Prise-Bornand (dépendance alpage)	1992	322	23'974	0	0	9123.00
10	Avattes (citerne)	2392	322	41'667	0	0	9123.00
11	Grand-Borne (écurie Le Pirolet)	2419	322	177'447	0	0	9123.00
12	Granges-Jaccard (écurie alpage)	2469	322	207'690	0	0	9123.00
13	Gittaz-Dessus (citerne)	2669	322	42'308	0	0	9123.00
14	Layette (hangar forestier)	2514	326	222'222	0	0	adm
15	"Derrière La Layette" couvert forestier	2768	326	93'750	0	0	adm
16	Couvert à plaquettes	2878	326	328'021	9'000	334'800	9143.884
17	Refuge forestier "La Combette verte"	2980	326	68'400	0	0	9123.00
18	PPE Sagne 17	2503	341	1'336'855	202'000	150'000	9123.476
19	Gare 12 bis 14 (La Conversion)	492	342	8'707'406	4'461'000	0	9123.00
20	Collège 2 (ancien collège)	333	343	2'963'160	1'189'000	0	9123.00
21	Bâtiment le Platon	2836	344	2'751'389	1'915'000	1'077'800	9123.838
22	Bâtiment administratif	2327	351.1	17'569'143	1'899'000	0	9143.17.03
23	Garage PPE Av. Gare (bâtiment communal)	2328	351.1	119'167	75'000	0	9123.00
24	Locaux Police	2327	351.2	1'449'432	650'000	0	adm
25	Salle communale	2327	351.3	5'055'571	0	0	adm
26	Métiers 3	2976	352	8'493'620	0	6'664'000	9143.15.06
27	Caserne des pompiers	2772	354	1'547'844	40'000	0	adm
28	Tyrol 54 Sainte-Croix	71	355	30'224	0	0	9123.00
29	Gare 20-22 Sainte-Croix (abattoirs)	498	355	1'720'641	190'000	0	adm
30	Gare (ancienne COOP)	522	355	136'010	0	0	adm
31	Mont-de-la-Mayaz (chalet)	929	355	853'333	104'000	0	9123.00
32	Mont-de-Baulmes (dépendance habitation)	972	355	26'250	0	0	9123.00
33	Mont-de-Baulmes Dessus (chalet)	973	355	669'792	250'000	0	9123.00
34	Hangar des pompes/WC L'Auberson	1158	355	222'051	0	0	adm
35	Franc-Castel La Chaux (salle gym)	1260	355	952'511	0	0	adm
36	Chalet "La Dryade"	1409	355	51'600	0	0	9123.00
37	Aiguillon 304 (chalet Aiguilles)	1464	355	267'094	0	0	9123.00
38	Mont-la-Mayaz (terrasse couverte)	1829	355	46'615	0	0	9123.00

	Dénomination	No ECA	No imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2019	N° bilan
39	Grand-Rue L'Auberson - (abri bus)	2036	355	24'359	0	0	adm
40	Vy-Jaccard (chalet)	2069	355	129'060	109'000	0	9123.00
41	Vestiaire - La Gittaz-Dessous	2096	355	242'708	0	0	9123.00
42	Château (salle gym)	2165	355	415'459	0	0	9123.00
43	Dénériaz-Dessous	2190	355	359'829	14'000	0	9123.00
44	Vraconnaz 7 (dépôt déchets)	2213	355	64'263	0	0	adm
45	Local L'Auberson - patinoire	2250	355	115'769	0	0	adm
46	Vestiaire, douches, Gittaz-Dessous	2311	355	178'333	0	0	9123.00
47	Carre 15 L'Auberson (salle gym)	1074	356.1	1'341'218	0	0	adm
48	Grand-Rue 81 L'Auberson (collège)	1149	356.1	1'905'118	0	44'000	9143.15.19
49	Gare 21 Sainte-Croix (collège)	1767	356.1	8'529'274	0	0	adm
50	Gare 10 (Collège Poste)	412	356.2	7'471'770	0	0	adm
51	France (salle gym)	485	356.2	1'553'120	0	0	adm
52	Stand 9 (Centre sportif)	2750	356.3	9'077'212	0	0	adm
53	Industrie 2 (Musée CIMA)	551	357.1	4'254'583	335'000	0	9123.00
54	Alpes 10 (Musée MAS)	563	357.2	2'754'688	0	0	9123.00
55	Industrie 13-15	2594	359	345'214	0	0	9143.6
56	Industrie 13-15	560	359	425'265	0	0	9143.6
57	Av. Gare 12/14 (garages SI)	494	434	178'020	0	0	adm
58	Hangar des pompes La Chauz	1250	434	32'436	0	0	adm
59	Bâtiment ex-Hurter	1402	434	59'706	40'000	0	9123.00
60	Gare 18 (Dépôts - Menuiserie)	1497	434	588'675	0	79'752	9141.851
61	Garages - Aiguillon 1	1554	434	1'054'063	0	0	9123.00
62	Gare 14 (Dépôts - ateliers)	1572	434	632'051	0	0	adm
63	Hangar - Aiguillon 1	1903	434	306'667	0	0	9123.00
64	Layettaz Sainte-Croix (Dépôts)	2061	434	332'511	0	0	adm
65	Layettaz (Dépôts voirie)	2137	434	110'513	0	0	adm
66	Garage + Atelier - Aiguillon 1	2201	434	432'083	0	0	9123.00
67	Garages privés - Pâquerettes	2572	434	148'438	0	0	9123.00
68	Vers-chez-Jaccard (local containers)	747	440	13'093	0	0	adm
69	Pl. Marché (WC public)	1550	440	9'615	0	0	adm
70	Gare (WC Public)	2002	440	60'897	0	0	adm
71	Combe de Ville (Déchèterie)	2756	451	231'570	4'000	197'893	9141.700
72	Combes - STEP L'Auberson	2680	461	2'338'547	9'000	0	adm
73	Temple Sainte-Croix	163	580	2'954'861	0	0	adm
74	Grand-Rue 126 L'Auberson - Temple	1058	580	1'350'075	0	0	adm
75	Clos-Bornand La Chauz (Eglise)	1280	580	1'260'983	0	0	adm
76	Noirvaux (station pompage)	1321	812	201'364	0	0	adm
77	Mouille-Mougnon (station pompage)	1408	812	196'591	0	0	adm
78	Charmilles (réservoir 2000 m3)	2080	812	1'511'136	0	0	adm

	Dénomination	No ECA	No imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2019	N° bilan
79	Etroits (réservoir désaffecté 500 m3)	2129	812	24'000	0	0	adm
80	Layette (réservoir 700 m3)	2130	812	603'409	0	0	adm
81	Layette (réservoir 500 m3)	2131	812	325'455	0	0	adm
82	Broutires (réservoir 3000 m3)	2132	812	2'002'273	0	0	adm
83	Crêt-Junod (station pompage)	2185	812	434'091	0	0	adm
84	Vers-chez-la Besse (station détente)	1452	832	49'167	0	0	adm
85	William-Barbey (station de gaz)	2149	832	293'397	0	0	adm
86	Neuchâtel (station détente)	2198	832	30'449	0	0	adm
87	L'Auberson (station détente)	2199	832	29'744	0	0	adm
88	La Chaux (station détente)	2200	832	28'045	0	0	adm
89	Sainte-Croix (station comptage)	2410	832	21'368	0	0	adm
	Total des propriétés communales			115'401'986	11'846'000	8'548'245	
	Epuration régionale						
90	Bâtiment STEP Villette	2299	462.3186	849'160	900'000	35'500	9141.7
91	Local grille STEP Villette	2300	462.3186	455'000			
92	Digesteur STEP Villette	2301	462.3186	297'360			
93	Local digesteur et chaufferie STEP	2302	462.3186	375'550			
94	Local soufflantes + bassins STEP	2303	462.3186	847'900			
95	Hangar stockages boues STEP Villette	2696	462.3186	357'745			
	Total des propriétés de l'épuration régionale			3'182'715	900'000	35'500	
		Total		118'584'701	12'746'000	8'583'745	

3.2. Conclusions

La réduction de la capacité financière de la Commune se confirme avec une marge d'autofinancement qui diminue depuis plusieurs exercices. Nos revenus fiscaux par habitant sont en amélioration mais représentent toujours moins du 50 % de la moyenne cantonale.

Des facteurs externes viendront, à n'en pas douter, peser sur la gestion communale. Nous pensons principalement à la péréquation qui est combattue au niveau cantonal. Il n'est pas nécessaire de rappeler les aspects bénéfiques pour notre Commune. Au niveau régional, des infrastructures locales externes à la Commune comme la piscine et les téléskis nécessiteront des réflexions à court terme.

Outre la gestion quotidienne, les services et la Municipalité se doivent d'être visionnaires. Prévoir à moyen et long termes le futur de la Commune. Dans ce sens, une très bonne collaboration entre les Services, la Municipalité et la bourse permet d'évaluer au plus près les incidences financières des choix communaux ou des exigences venues des instances supérieures.

3.3. Travail Social de Proximité à Sainte-Croix

Synthèse du rapport d'activité 2019

Une année s'est écoulée depuis la rédaction du dernier rapport d'activité du poste de Travailleur Social de Proximité (TSP). Les statistiques relatives à cette activité ont été mises à jour, et permettent de faire un nouvel état des lieux et de rendre compte des différents enjeux de ce travail sur le territoire de Sainte-Croix. Bien que dans le précédent rapport, les principes d'intervention ont été rigoureusement détaillés, ils sont tout de même rappelés en introduction pour donner une bonne compréhension des actions menées en adéquation avec mes missions de TSP.

Au niveau cantonal, le document de référence qui guide le travail social de proximité est la Charte du Travail Hors Mur, qui décrit les rôles respectifs des différents types de travailleurs sociaux. Les principes d'action du TSP y sont clairement fixés : libre adhésion pour les bénéficiaires, non-jugement, participation et mise en place d'actions visant à l'émancipation et au bien-être des personnes accompagnées.

Au niveau communal, le cahier des charges du poste de TSP est le document de référence; il s'articule autour de quatre activités principales qui concernent le groupe cible prioritaire des personnes en situation de marginalité sociale.

L'exemple de Sainte-Croix montre bien comment les différentes interventions du travail social de proximité se complètent et permettent de créer des synergies positives pour favoriser l'insertion sociale et contribuer à pacifier les relations dans l'espace public.

Approches d'intervention du travail social de proximité	Résultats à Sainte-Croix En 2019
<p>1. Le travail de rue, grâce à la présence du TSP dans l'espace public (Parc de la gare, rues de Sainte-Croix, cafés...)</p> <p>Objectif : Assurer une présence régulière dans l'espace public pour notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accueillir et rencontrer les personnes en situation de marginalité sociale dans leur environnement afin de construire et entretenir avec elles des liens de confiance, • contribuer à pacifier les relations dans l'espace public et à rassurer les habitants, pour le bénéfice de l'ensemble de la population 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plus de 1000 rencontres dans l'espace public qui ont permis à la TSP de se faire connaître et de créer des liens de confiance ➤ Une « notoriété » acquise, avec une personne clairement identifiée dans le rôle de TSP ➤ Baisse significative des incivilités et comportements inadaptés, rapportée par la Police, depuis l'arrivée de la TSP et de l'ASP : résultat des quatre approches combinées
<p>2. Des accompagnements individuels peuvent alors se mettre en place</p> <p>Objectif : Ecouter sans juger et chercher à comprendre les besoins qui s'expriment, pour pouvoir notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soutenir les personnes dans leurs démarches, • les aider à s'orienter dans le réseau social, de santé ou associatif, • les encourager à élaborer des solutions et des projets 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 48 personnes accompagnées de façon individualisée, qui ont pu être entendues, orientées et soutenues dans la résolution de leurs difficultés ➤ Des activités et des projets concrets entrepris par la plupart d'entre elles et qui ont permis l'évolution de leur situation <i>(Voir annexe page suivante pour plus de détail sur les personnes accompagnées)</i>
<p>3. Le travail en réseau</p> <p>Objectif : Entretien des liens de collaboration et de partenariat afin de mobiliser les ressources locales disponibles et soutenir les activités de suivis individuels ou de groupe, pour notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faciliter l'orientation des personnes rencontrées, • permettre de développer ou soutenir ensemble des mesures d'insertion, • favoriser la mise sur pied d'activités de groupe ou d'action communautaire, aussi nécessaires à l'insertion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Liens de collaboration et de partenariat avec 18 entités présentes à Sainte-Croix ou dans les environs, dans les domaines de l'insertion sociale, de la santé, la nature et la culture... ➤ Coopération régulière avec les services communaux (Services techniques, Contrôle des habitants, ASP, écoles...) ➤ Coordination avec le projet de promotion de la santé mené par le RSBJ et UniSanté Vaud : projet de Maison des Associations, culture et jeunesse. L'idée était aussi de travailler en commun afin que les groupes les plus marginalisés

<p>Le rôle de la TSP est aussi un rôle de relais, ce travail se fait principalement sur Sainte-Croix, mais la TSP doit parfois accompagner certaines personnes hors de Sainte-Croix pour rétablir le lien, assurer un relais effectif avec les institutions présentes uniquement en plaine, et par la même, offrir une possibilité d'évolution pour la personne.</p>	<p>aient aussi accès aux activités destinées à la population générale.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Au niveau régional ou cantonal : Office des curatelles et tutelles professionnelles, Centre thérapeutique La Brinaz, Service de Protection de la Jeunesse, CSR, Zone bleue, Unité de traitement des addictions-UTAD, etc...
<p>4. Les activités de groupe et d'action communautaire Objectif : Susciter et soutenir des activités, projets collectifs ou actions communautaires qui peuvent concerner des groupes plus larges de la population, pour notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • favoriser des rencontres entre différents groupes de la population et l'ouverture à la diversité des parcours de vie, • favoriser une meilleure connaissance et respect réciproques, • permettre la mobilisation de compétences, • créer des liens de collaboration et de solidarité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ + de 150 personnes avec lesquelles des actions collectives ont été menées ➤ 6 activités de plein air (art-thérapie, randonnées et raquettes sur les massifs de Sainte-Croix) ➤ 2 activités en partenariat à destination des jeunes : Diner-Quizz, le 1^{er} juillet et Journée SAM le 27 août à destination des jeunes de 1^{ère} année du CPNV ➤ 1 activité en partenariat à destination de la population générale : « Faites du jardin », le 31 août 2019 avec l'EMS

5. Une approche souple et finalement économique : les TSP ont une approche globale et des compétences multiples (gestion de projet, travail avec le réseau, accompagnement individuel...). Ils ont une bonne connaissance du contexte. Ils peuvent ainsi s'adapter à des besoins sociaux évolutifs. Grâce aux liens qu'ils nouent avec les personnes marginalisées et les partenaires, ils sont à même d'identifier d'éventuels besoins nouveaux et de proposer des solutions.

La TSP représente un soutien pour les autorités de Sainte-Croix et les services communaux ainsi que pour les autres partenaires associatifs. Par son travail, elle favorise les synergies et la mise en réseau des ressources et compétences disponibles à Sainte-Croix et dans sa région.

Au vu des résultats présentés dans les annexes, le travail de la TSP correspond à des besoins auxquels il n'était pas répondu auparavant. Pour que les effets déjà ressentis puissent se poursuivre, il s'agit de pouvoir soutenir les efforts dans la durée.

6. Perspectives 2020 : Le projet a été soumis à la votation du budget communal et va donc se poursuivre en 2020, avec une évolution souhaitée par la Municipalité et les Ecoles d'augmenter la présence de la TSP auprès des jeunes de Sainte-Croix. Des synergies sont aussi en cours de construction avec le RSBJ en ce qui concerne la promotion de la santé et la prévention. Ces synergies permettront de renforcer l'accompagnement des jeunes de la commune.

Personnes accompagnées

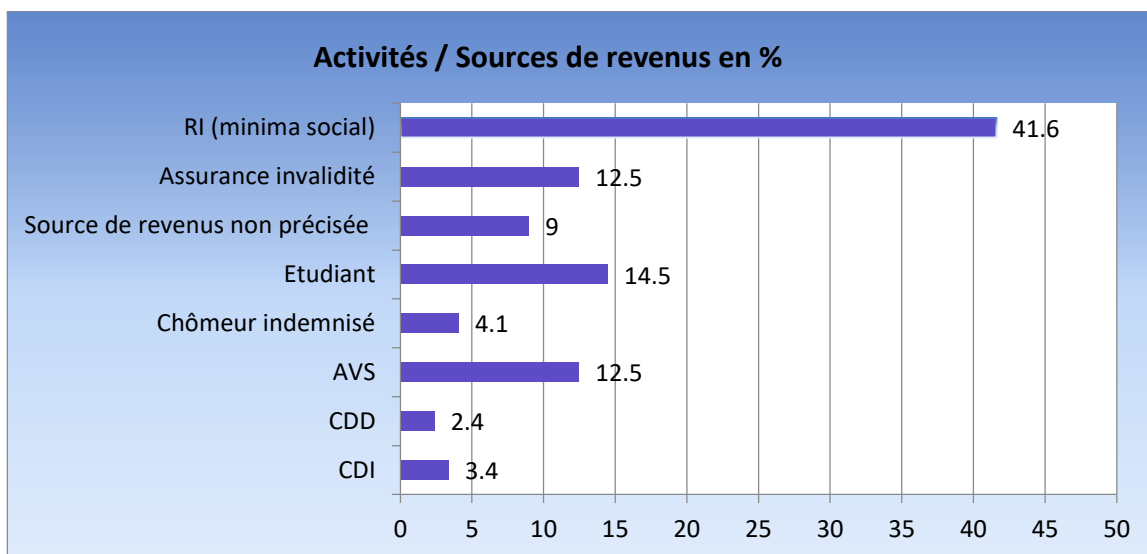
Au total, ce sont **48 personnes qui sont accompagnées individuellement** de manière régulière à fin 2019 (contre 33 en 2018). Les statistiques par genre ont également évolué, avec une parfaite équité des accompagnements en fonction du genre de la personne :

- 50 % sont des hommes, âgés de 17 à 68 ans (soit 24 hommes)
- 50 % sont des femmes âgées de 18 à 64 ans (soit 24 femmes)

L'augmentation des demandes pour un soutien individuel dans le cadre d'une libre adhésion montre que cette approche répond à un besoin sur la commune. Par ailleurs, elle atteste également de la confiance que la TSP a su instaurer et acquérir au fil des rencontres. Une personne qui aura su trouver une écoute, s'être sentie reconnue comme un interlocuteur valable transmettra cette information dans son réseau social. C'est ainsi que se développe par effet « boule de neige » le réseau du TSP. C'est donc bien ce lien de confiance qui entraîne l'orientation d'autres personnes.

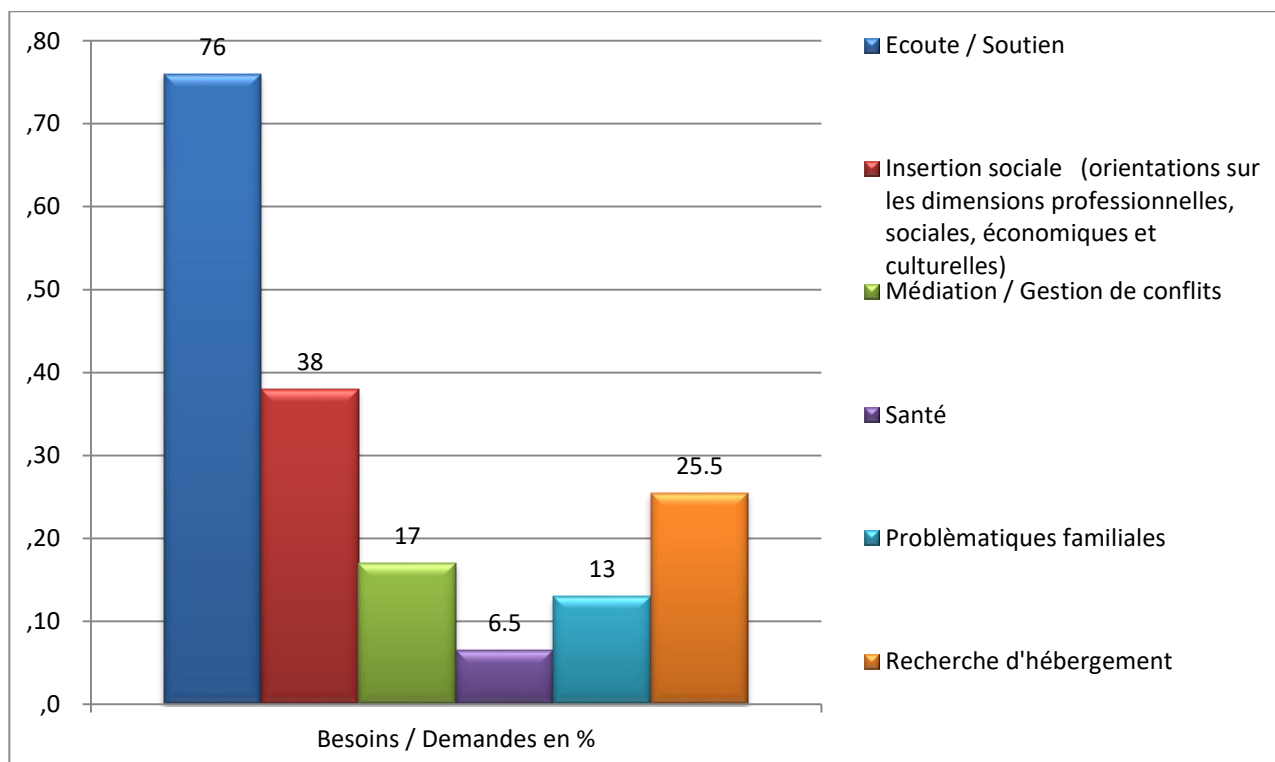
Les sources de revenus (ou activités) de ces personnes sont variées :

- un large tiers des personnes bénéficient du RI
- 12.5% bénéficient de l'AI
- 9% sont sans revenu bien précis (ou la source de leur revenu est inconnue de la TSP)
- des personnes à l'AVS, étudiants ou en emploi – avec des contrats à durée indéterminée (CDI) ou déterminée (CDD), peuvent aussi se retrouver en situation de marginalité.



Les besoins exprimés par les personnes rencontrées, telles que la TSP les a identifiés, sont très variés, souvent multiples et évoluent en fonction de chaque situation :

- Le besoin d'écoute, de soutien et de conseils est très présent (78% des personnes expriment ce besoin). Ce besoin, souvent le signe d'un isolement social et/ou affectif.
- Les questions plus spécifiques d'insertion sociale et d'orientation dans le réseau représentent 38% des besoins
- L'année 2019 a été également marquée par de nombreuses demandes d'aide et de soutien pour la recherche de logement : un peu plus de 25% des demandes relevaient de ce besoin ; tantôt à la suite d'une expulsion, tantôt pour espérer obtenir un meilleur cadre de vie ou encore dans des conditions urgentes où la personne se retrouve sans domicile du jour au lendemain.
- Les problématiques familiales (souvent la perte ou la difficulté des contacts ou des liens avec la famille) sont aussi assez fréquentes (13%).
- Les questions de médiation et gestion des conflits (17%) ont été largement présentes et abordées au cours des situations.
- Les questions de santé à proprement parler (6.5%) sont plus rarement exprimées mais bien existantes.



4. Urbanisme - (cpt 300)

4.1. Urbanisme

Le 3 mars 2013, le peuple suisse a accepté la modification de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT) par l'intermédiaire d'une votation populaire. La révision de la LAT vise essentiellement à lutter contre le mitage du territoire.

En effet, différents cantons et communes ont des zones à bâtir surdimensionnées, avec pour conséquence fréquente que des bâtiments se trouvent très éloignés du centre des localités. Ce phénomène accentue le mitage du territoire. La loi sur l'aménagement du territoire a été révisée afin d'inverser cette tendance. La révision vise à freiner le gaspillage du sol et la spéculation foncière : les zones à bâtir surdimensionnées sont réduites et les réserves de terrains à bâtir mieux utilisées. Elle garantit un développement plus compact du milieu bâti, préserve le paysage et maintient l'attrait de la Suisse comme lieu de résidence et de travail.

Le Conseil fédéral a mis en vigueur au 1^{er} mai 2014 la loi sur l'aménagement du territoire partiellement révisée (LAT1) ainsi que l'ordonnance sur l'aménagement du territoire révisée.

Depuis cette date, la planification du territoire des communes surdimensionnées est devenue une procédure complexe et longue. Le Canton a dû adapter son Plan directeur cantonal afin que les communes vaudoises puissent réviser leurs plans d'aménagement (PGA, PPA et PQ).

Cette 4^{ème} adaptation du plan directeur cantonal a été adoptée par le Grand Conseil puis le Conseil d'Etat les 20 et 21 juin 2017, et approuvée par le Conseil fédéral le 31 janvier 2018. Par la suite, la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et son règlement d'application sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre 2018.

N'ayant pas l'ensemble des données de la part de l'autorité supérieure, la Municipalité a jugé qu'il n'était pas judicieux de travailler sur la révision de notre Plan directeur communal (PDCom) et sur la Révision du Plan général d'affectation (PGA) en 2018.

Toutefois, et sur recommandation du Service du développement territorial (SDT), l'étude pour la mise en place d'une zone réservée communale a débuté en 2018 et s'est terminée par une mise à l'enquête publique au printemps 2019 (voir chapitre « zone réservée » ci-dessous).

Plan directeur régional " light " (PDR)

Le Plan directeur régional (PDR) est un document qui définit les orientations stratégiques et des mesures concrètes à un horizon de 15 ans, en traitant de manière coordonnée et prospective de l'habitat, de l'emploi, de la mobilité, du paysage et des ressources naturelles.

Lors de l'Assemblée générale de l'ADNV du 18 juin 2014 à Bavois, les membres publics ont pris la décision de réaliser un PDR " light ", se basant sur la Stratégie régionale de 2006.

Plusieurs représentants de notre Commune sont impliqués dans le processus de ce PDR :

- M. Franklin Thévenaz, Président (jusqu'au 30 juin 2016) et membre du Comité de pilotage (jusqu'au 30 juin 2019)
- M. Cédric Roten, membre du comité de pilotage (dès le 1^{er} juillet 2019)
- M. Jean-François Gander, membre du GT (Groupe technique).

Un atelier de concertation, avec 80 personnes représentant plus de 50 communes de la région, s'est déroulé le 30 septembre 2015 et un deuxième le 19 mai 2016 afin de définir les mesures et le programme d'actions.

Le début d'année 2017 a été consacré à la consultation intermédiaire des Municipalités et des services cantonaux du volet stratégique et des mesures opérationnelles.

En date du 22 août 2017, le Comité de pilotage a adopté le chapitre révisé concernant les réserves dans les centres et a fait parvenir le PDR pour examen préalable auprès des services cantonaux.

En date du 15 juin 2018, le SDT a fait parvenir auprès de l'ADNV le rapport d'examen préalable comprenant l'appréciation globale du dossier ainsi que les préavis des services cantonaux consultés.

Une fois les remarques traitées, un ultime contrôle auprès des services cantonaux a pu être effectué afin que le dossier complet soit soumis à une consultation publique du 19 décembre 2018 au 15 février 2019.

Lors de cette consultation publique, 14 avis contenant tant des remarques de fond que des corrections ont été émis. Le GT et le COPIL ont analysé ces demandes et ont validé le rapport de synthèse à fin mai 2019.

En fin d'année 2019, les premières communes, sur les 70 au total, ont débuté la validation de ce PDR par l'intermédiaire de leurs exécutifs et législatifs. En ce qui concerne notre commune, un préavis est à l'ordre du jour de la première séance du Conseil Communal de 2020.

Une fois la fin de ce processus, particulièrement conséquent, le PDR sera soumis auprès du Conseil d'Etat pour approbation.

Plan directeur intercommunal " Balcon du Jura " (PDi)

Le dossier complet (13 exemplaires), validé par toutes les communes, a été remis au SDT en fin d'année 2010. Il sera ratifié une fois le Plan directeur communal approuvé.

Plan directeur communal (PDCom)

Le 19 mars 2009, le dossier complet a été adressé au Service du développement territorial pour son approbation finale.

Le 22 octobre 2009, suite à sa décision du 30 septembre 2009, le Conseil d'Etat nous confirmait avoir pris acte du plan directeur de la Commune de Sainte-Croix. Il a été précisé alors que la majeure partie des objectifs qualitatifs pouvait être mise en œuvre, tout en nous enjoignant de poursuivre notre réflexion en application du PDCn (Plan directeur cantonal).

Les travaux complémentaires ont dès lors été attribués et réalisés par le bureau Team+ Urbanisme. Actuellement, le Plan directeur communal doit être adapté en fonction des remarques cantonales dans la procédure de révision du Plan général d'affectation, en particulier au sujet du surdimensionnement des zones à bâtir.

Révision du Plan général d'affectation (PGA)

Après celles réalisées en 1954 et en 1993, la Municipalité a décidé, en début d'année 2011, d'entreprendre la mise à jour de l'outil de planification de son territoire, à savoir son PGA ainsi que son règlement.

A l'image des plans partiels, le PGA est un outil légal, opposable aux tiers, qui précise l'affectation des zones et les droits relatifs à l'utilisation du sol.

Afin d'avoir un suivi optimal et détaillé de cette longue procédure, la Municipalité a décidé de travailler par tranches en établissant plusieurs préavis et non un seul. De plus, la Commission du Conseil communal est constituée, en principe, des mêmes conseillers sur l'ensemble de la législation.

La Municipalité a constitué un groupe de travail composé pour la Commune du Municipal de l'Urbanisme, du Secrétaire municipal et du Responsable du Bureau technique, ainsi que du mandataire, à savoir le Consortium Philippe Gueissaz Architecture et Team+ Urbanisme.

Au printemps 2011, dès l'approbation par le Conseil communal du préavis municipal n° 883-11, la mise à jour a débuté par le calcul de dimensionnement et la délimitation du périmètre de centre.

Par la suite, un deuxième préavis n° 903-12 a été adopté par le Conseil communal, afin de poursuivre cette mise à jour. Il a pour objet de régler la problématique du surdimensionnement de nos zones à bâtir (retour à la zone agricole), de déterminer des nouvelles zones pour l'industrie et l'artisanat, de définir les zones constructibles et d'élaborer un règlement.

Un troisième préavis n° 903-13 a été approuvé par le Conseil communal. Il a pour objectif la poursuite des réflexions ainsi que la mise en place des documents (rapport 47 OAT, plans et règlement). Le dossier d'examen préalable a été déposé auprès des services cantonaux le 16 juin 2014.

Fin avril 2015 le dossier d'examen préalable avec le rapport d'appréciation globale des documents ainsi que les préavis des services cantonaux consultés nous est parvenu. Plus de 20 services/divisions ont été consultés. Le rapport final notifiait plus de 200 remarques et demandes à traiter.

Le SDT demande que le dossier soit adapté selon les demandes formulées lors de l'examen préalable et qu'il soit soumis pour un examen préalable complémentaire.

Dangers naturels : le SDT a demandé une étude sur l'intégration des dangers liés à l'eau (inondations de l'Arnon et du Petit Arnon). Ces deux cours d'eau voûtés depuis l'amont de notre localité sont susceptibles, principalement en cas d'obstruction de l'entrée dans leur voûtage, d'inonder une partie du centre-ville. Il est à noter que cette étude a été subventionnée à hauteur de 50 % par le Canton.

En 2015, un quatrième préavis, n° 15-13, a été validé par le Conseil communal afin de pouvoir répondre à diverses demandes du SDT et de redéposer un dossier pour un deuxième examen préalable.

En 2018, en parallèle au dossier de zone réservée communale, la Municipalité a élaboré un dossier de demande de subvention qui sera envoyé auprès du SDT.

En février 2019, la sollicitation de subvention a été transmise auprès du Canton avec la demande d'appliquer un effet rétroactif à la date de l'entrée en vigueur du crédit cadre cantonal, à savoir le 1^{er} septembre 2015.

Après analyse de notre dossier, le SDT a établi une convention entre le Canton et la Commune de Sainte-Croix réglant le versement de la subvention. Elle a été signée le 20 juin 2019 et mentionne une promesse d'octroi de Chf 52'757.00.

En mars 2019, le Conseil communal a approuvé un crédit de Chf 121'000.00, par l'intermédiaire du préavis n° 19-02, qui servira à poursuivre la procédure de révision de PGA.

Mise en place d'une zone réservée communale

Parallèlement à la poursuite de la révision du PGA, la Municipalité a élaboré un dossier de mise à l'enquête pour la création d'une zone réservée communale.

La mise en place d'une zone réservée a pour unique objectif d'éviter la création de nouveaux logements. Ceci permet de réviser, modifier et élaborer les plans nécessaires au bon développement de ce secteur.

De plus, cela évite tout projet qui pourrait entraver l'établissement du futur plan d'affectation qui devra être conforme à la loi révisée et à la planification directrice.

Afin de traiter l'ensemble des propriétaires de manière équitable, la détermination des parcelles ou des portions de parcelles soumises au régime de la zone réservée a été effectuée selon des critères précis.

En janvier 2019, le projet a été déposé auprès du SDT pour ultime contrôle dans l'optique d'être mis à l'enquête publique. L'enquête publique a été publiée du 6 mars au 4 avril 2019. Durant cette période, le dossier a pu être consulté auprès du Service Urbanisme et Bâtiment durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que le samedi 9 mars, de 9h00 à 11h00, et le mercredi 13 mars 2019, de 17h30 à 19h30, en salle de la Municipalité.

Cette publication a suscité 20 correspondances d'opposition et 1 courrier d'observation déposés auprès du Greffe municipal durant la période légale.

Conformément à l'article 40 LATC, des séances de conciliations ont été organisées par la Municipalité. Les opposants, et leurs accompagnants, ont été reçus par une délégation municipale qui était accompagnée par Me Nicole, avocat conseil de la Municipalité. Un membre de la commission d'Urbanisme du Conseil Communal a été présent lors de ces séances afin d'assister aux échanges.

Lors du Conseil communal du 28 octobre 2019, le dossier a été accepté par le législatif par l'adoption du préavis municipal n° 19-13.

En date du 20 novembre 2019, un dossier complet a été remis au Département compétent en vue de son approbation cantonale.

Préavis n° 15-02 Création du plan partiel d'affectation (PPA) " Gare "

Idéalement placé géographiquement grâce à sa position proche de la gare et des transports publics, ce site sera amené à être l'un des points centraux de notre ville et il mérite un traitement urbanistique particulier.

Début 2014, la Municipalité a décidé de recourir à la pratique d'un Mandat d'études parallèles pour ce secteur.

Le 30 mars 2015, le Conseil communal a approuvé le crédit d'étude, préavis 15-02, pour l'élaboration du PPA " Gare ".

Une fois l'étude terminée, le dossier a été soumis auprès des services cantonaux pour examen préalable le 6 décembre 2017.

En date du 17 juillet 2018, le SDT nous a envoyé le résultat de l'examen préalable qui s'avère être négatif. Si plusieurs remarques et observations sont annotées sur ce document, la principale raison du préavis négatif s'avère être que notre commune est en surdimensionnement de ses zones à bâtir. Le SDT demande de démontrer la conformité du projet de PPA en justifiant le dimensionnement de la zone à bâtir à l'échelle de la commune en coordonnant cette phase avec la révision du PGA.

Dès lors, la Municipalité a décidé d'interrompre le développement de ce dossier. La poursuite de ce PPA est conditionnée à l'avancement de la révision du PGA, et plus particulièrement aux résultats des premiers calculs du potentiel des zones à bâtir.

Préavis N° 19-12 Modification du Plan général d'affectation (MPGA) « Secteur collège de la Gare – parcelle n° 713 » et de l'article 56 du règlement sur le PGA

La parcelle n° 713, propriété de la Commune de Sainte-Croix, est colloquée en zone de constructions d'utilité publique (secteur bâti Nord) et en zone de verdure (secteur non bâti Sud) selon notre PGA actuel.

Afin de pouvoir rendre la parcelle conforme au projet lauréat du concours d'architecture pour la construction d'une nouvelle salle de gymnastique, un agrandissement de la zone d'utilité publique, au détriment de la zone de verdure, doit être réalisé.

Un dossier pour examen préalable a été transmis auprès du SDT le 21 mars 2018.

La mise à l'enquête publique a été publiée du 8 mai au 6 juin 2019 et n'a pas suscité de remarque et/ou d'opposition déposée auprès du Greffe municipal durant la période légale.

Lors du Conseil communal du 28 octobre 2019, le dossier a été accepté par le législatif par l'adoption du préavis municipal n° 19-12.

En date du 20 novembre 2019, un dossier complet a été remis au Département compétent en vue de son approbation cantonale.

Préavis N° 19-17 Crédit d'étude pour l'élaboration du Plan d'affectation (PA) « Rue du Temple » L'Auberson

La Fromagerie Tyrode Sàrl à L'Auberson a approché la Municipalité en janvier 2019 afin de soumettre son désir d'agrandir ses locaux de production situés au chemin du Temple 4.

Cet agrandissement est projeté au nord du bâtiment existant, dès lors un achat partiel du bien-fonds n° 1010, propriété de M. Philippe Jaccard, est nécessaire.

L'entier de la parcelle n° 1010 est actuellement colloquée en zone agricole selon notre PGA de 1993. Dès lors, un changement de zone est nécessaire afin que le projet d'agrandissement soit conforme aux réglementations cantonales et communales.

Le 5 février 2019, la Municipalité a obtenu un préavis positif de la part du SDT pour élaborer une première étude. A la suite de cet accord, un dossier d'examen préliminaire a été envoyé auprès des services cantonaux qui ont répondu favorablement à cette demande en date du 1^{er} juillet 2019.

Afin de poursuivre cette procédure, la Municipalité a obtenu un crédit d'étude d'un montant de Chf 30'000.00 par le Conseil Communal lors de la séance du 9 décembre 2019.

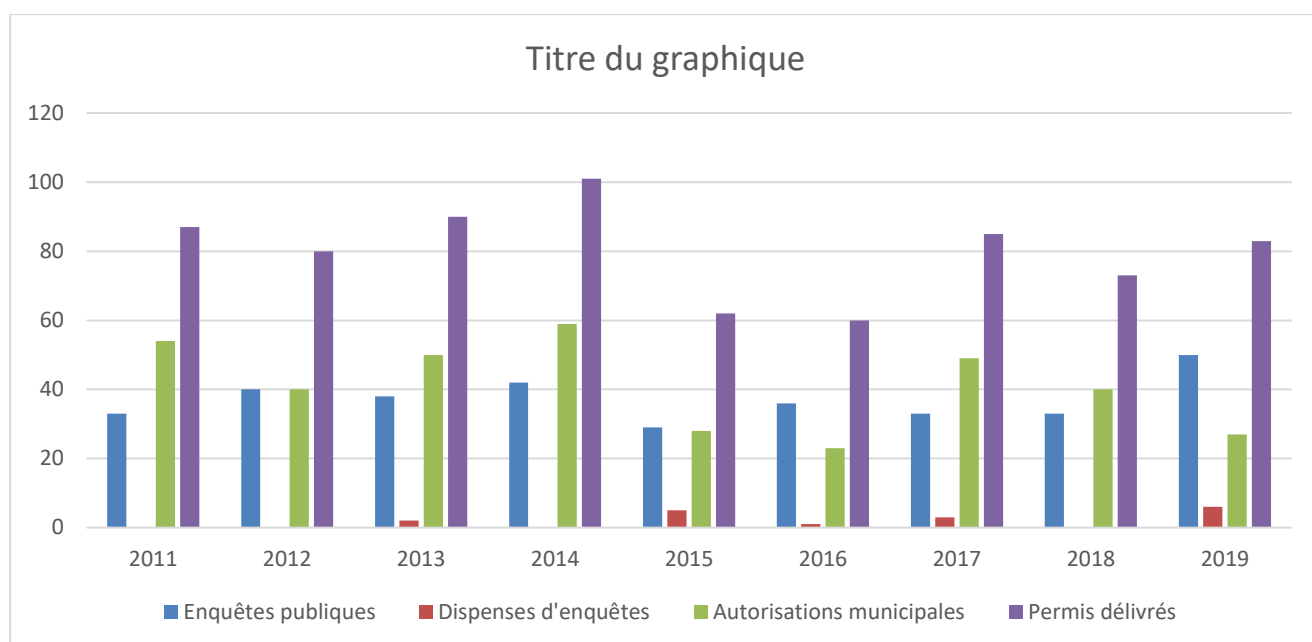
Pour rappel, une clé de répartition privée – commune a été établie d'un commun accord entre la Fromagerie Tyrode Sàrl et la Municipalité. Elle se concrétise de la manière suivante : 2/3 des frais seront supportés par la Fromagerie Tyrode Sàrl et 1/3 par la Municipalité.

4.2. Police des constructions – Synthèse de l'année

Au cours de cette année, 50 demandes de permis de construire ont été publiées par l'intermédiaire d'enquêtes publiques.

6 dossiers ont pu être dispensés d'enquête publique. Il s'agit d'une procédure qui ne nécessite pas de publication au pilier public mais le dossier doit circuler dans les services cantonaux pour obtenir une autorisation spéciale. Il s'agit souvent de projets de minimales importances situés hors des zones légalisées par notre PGA (par exemple en zone agricole).

Avec l'approbation écrite des voisins directement concernés, 27 autorisations municipales ont été octroyées avec délivrance d'un permis de construire.



On constate une forte hausse de publication d'enquêtes publiques par rapport aux dernières années. A l'inverse, on dénombre une diminution des autorisations municipales délivrées en 2019

Délai pour l'obtention d'un permis de construire

Le centre de recherche « avenir-suisse » a publié le 2 décembre 2019 un article sur son site internet intitulé : obtenir un permis de construire prend toujours plus de temps.

Il s'écoule en moyenne, 157 jours entre le dépôt d'une demande de permis de construire et son octroi dans les 10 villes étudiées en 2013-2017. Cela représente 30 jours de plus que la moyenne de la période quinquennale précédente (2008-2012).

Du côté de la Romandie, le délai pour la ville de Lausanne est de 202 jours et pour la ville de Genève de 208 jours.

Pour 2019, sur les 50 demandes de permis de construire à Sainte-Croix, le délai pour l'obtention d'un permis se monte à 91 jours.

Il est à noter que ce chiffre tient compte du traitement des compléments demandés lors de la réception des dossiers incomplets et du traitement des oppositions.

Réseau intercommunal des Bureaux Techniques

Suite à la création du Réseau intercommunal des Bureaux Techniques (RiBT) en 2013, le bureau technique communal effectue des prestations en matière de police des constructions pour les communes de Bullet, Mauborget et Tévenon.

Les communes de Tévenon et de Mauborget nous sollicitent également pour un accompagnement lors de leurs visites de salubrité en vue de la délivrance des permis d'habiter/d'utiliser.

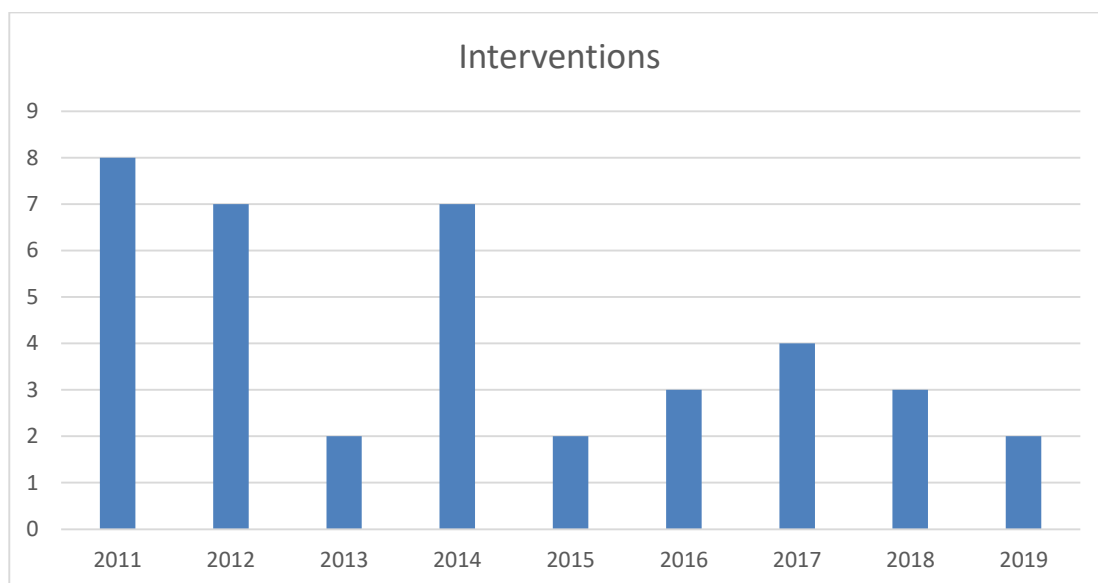
Des conventions régissant les prestations ont été conclues entre les Municipalités et la Municipalité de Sainte-Croix.

Commission communale de salubrité

Un permis d'habiter/d'utiliser est délivré par la Municipalité une fois les travaux achevés et contrôlés par la commission de salubrité. La commission effectue une visite de la construction afin de vérifier si celle-ci est conforme au permis de construire délivré et respecte les normes en vigueur.

Dans le 90 % des cas, les conditions mentionnées dans le permis de construire et dans la synthèse CAMAC (services cantonaux) ne sont pas toutes respectées. Un permis d'habiter/d'utiliser provisoire est délivré sur lequel des conditions avec des délais de réalisation sont mentionnés.

L'autre mission de cette commission est d'établir un rapport à la Municipalité, principalement sur l'état des lieux (insalubrité) et sur la sécurité à l'intérieur des logements. A cette occasion, elle est intervenue à 2 reprises en 2019.



4.3. Energies

Aides communales pour les énergies renouvelables

Le règlement communal sur l'octroi d'une aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables sur le territoire communal est financé par une taxe perçue par Romande Energie sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal puis versée à la Municipalité afin de permettre de favoriser ces actions.

Depuis son introduction, le 1^{er} juillet 2008, la taxe de prélèvement était de 0,4 ct/kWh. Afin de pouvoir couvrir les nombreuses demandes, elle est passée à 0,7 ct/kWh le 1^{er} mai 2017.

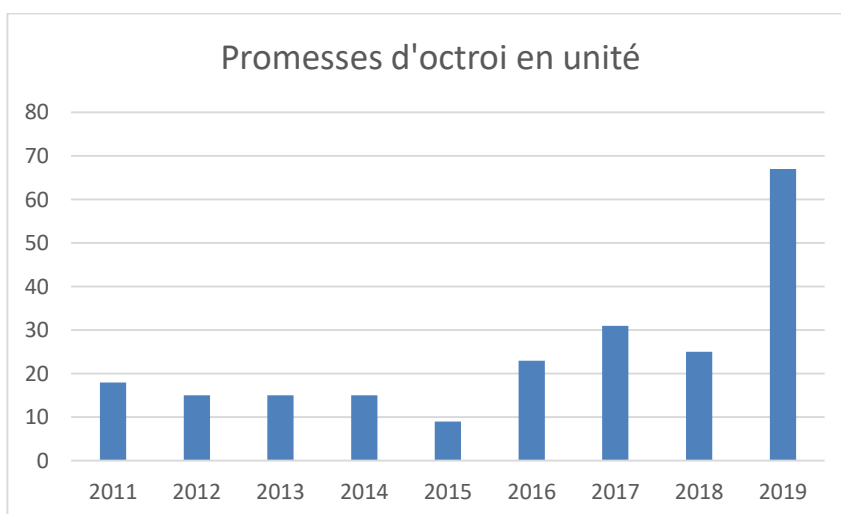
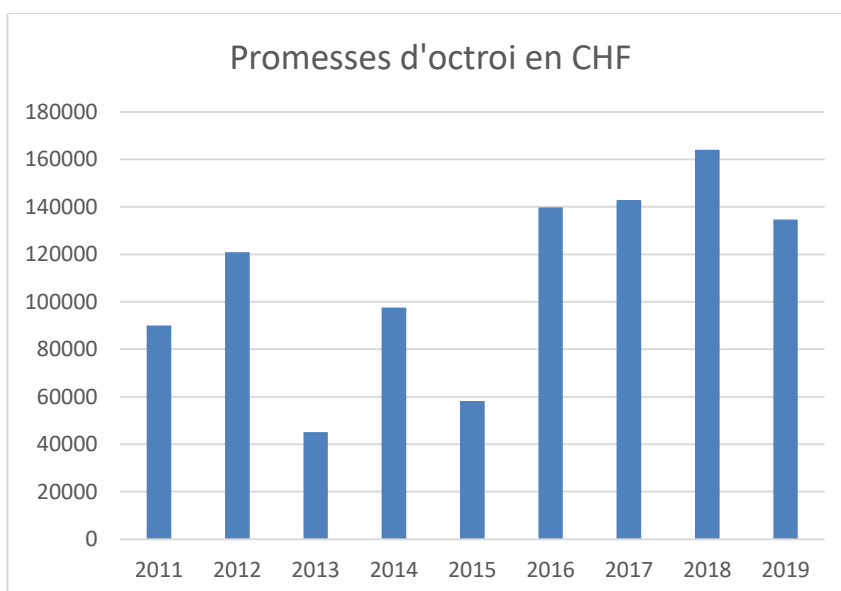
L'ancien règlement donnait la possibilité uniquement aux propriétaires fonciers d'obtenir une subvention et pas aux locataires alors que le prélèvement du fonds s'obtient sur l'ensemble des consommateurs d'électricité. Face à ce constat, la Municipalité a entrepris la révision du règlement ainsi que son annexe « Conditions cadres pour l'octroi d'une aide ».

Par l'intermédiaire du préavis municipal n° 18-07, le Conseil Communal a approuvé cette révision le 29 octobre 2018. La Cheffe du Département du territoire et de l'environnement l'a approuvée en date du 30 novembre 2018 et son entrée en vigueur s'est réalisée le 1^{er} janvier 2019.

Durant l'exercice 2019, la Municipalité a traité les demandes de subventions suivantes :

- 16 installations de panneaux solaires photovoltaïques
- 7 installations de panneaux solaires thermiques
- 3 installations de chauffage central à pellets / bois
- 9 subventions pour achat de vélo électrique
- 1 subvention pour achat de scooter électrique
- 25 subventions pour achat de l'abonnement CFF ½ tarif
- 4 subventions pour remplacement de gros appareil ménager
- 2 financements d'actions en faveur de l'efficacité énergétique

L'addition des aides financières promises représente un montant total de Chf 134'606.35 prélevé sur le compte n° 300.3657 alloué à cet effet.



Depuis l'introduction de cette subvention jusqu'au 31 décembre 2019, ce sont 299 projets au total qui ont bénéficié des aides communales pour l'encouragement des énergies renouvelables.

Commission communale « Energie »

La commission s'est réunie une fois en 2019 afin de faire un bilan (à la mi année) de la mise en place, en date du 1^{er} janvier 2019, du nouveau règlement « aide financière énergie » et de son annexe.

Ce bilan démontre que ce nouveau règlement continue de rencontrer un franc succès au niveau des subventions octroyées pour les installations solaires. La constatation est identique pour les vélos et scooters électriques.

Portail cartographique communal

Le portail cartographique, appelé communément SIT, permet d'émettre une multitude de données géo-référencées du cadastre local. Une interface via internet permet de diffuser certaines couches auprès de la population afin d'informer quels sont les services présents sur notre territoire.

A ce jour, nous l'exploitons en majeure partie pour la diffusion des données de notre cadastre souterrain, à savoir les réseaux d'eau potable, de gaz, d'éclairage public et d'épuration (eaux claires et usées).

Le bureau technique communal dispose d'un appareil GPS qui permet de déterminer des positions en trois dimensions avec une précision de quelques centimètres. Les nouveaux services sont relevés de manière systématique avant le remblayage des fouilles et géo référencés dans notre système informatique.

En 2019, le bureau technique a effectué de nombreux relevés sur le terrain en raison des travaux liés aux assainissements des infrastructures des rues du Jura, du Petit-Montreux et de la Tine.

Tâches du bureau technique

Sans en faire une liste exhaustive, les principales missions du bureau technique sont les suivantes :

- Traitement des dossiers liés à la police des constructions
- Visite et délivrance des permis d'habiter et/ou d'utiliser
- Relevés des services, mise à jour SIT et diffusion des données
- Délivrance des permis de fouille et des occupations du domaine public
- Contrôle des projets de fractionnements
- Etablissements des demandes d'homologations en matière de signalisation routière
- Traitement des demandes liées au subside communal pour encourager l'utilisation des énergies renouvelables
- Traitement des demandes de procédés de réclame
- Tenir à jour le registre des citernes à mazout
- Suivi des locations des terrains d'aisances

Un engagement, du 1^{er} mai 2017 au 31 mai 2019, d'une personne à contrat de durée déterminée nous a permis d'établir un recensement, ainsi qu'une base de données pour les installations de citernes à mazout. De plus, un recensement des secteurs abritant des habitations dont les eaux usées ne sont pas raccordées à la STEP a également été réalisé.

Ressources en personnel

Le bureau technique communal se compose de 1.7 EPT (2.5 EPT du 01.01.19 au 31.05.19) et d'un(e) apprenti(e) de commerce.

- 1 EPT est dévolu à la police des constructions (commune et RIBT).
- 0.7 EPT est dévolu pour les différents travaux communaux cités ci-dessus.
- 0.8 EPT est dévolu à la mise en place de bases de données. Ce poste est un contrat à durée déterminée (du 01.05.17 au 31.05.19).

Le personnel du bureau technique a suivi différents cours et formations durant cette année 2019. Ils ont porté sur les normes de protection incendie AEAI, sur les cours dispensés par le BPA (bureau de prévention des accidents) ainsi que des séances d'information à destination des techniciens communaux organisées par le SDT (rendez-vous du développement territorial).

4.4. Conclusions

La tolérance cantonale qui avait prévalu depuis plusieurs décennies est terminée. Le SDT examine toutes les mises à l'enquête qui passent dans les communes et, dans plusieurs cas, a fait opposition en estimant que les projets s'opposaient aux exigences de la LAT.

Face à ce constat, la Municipalité a décidé d'élaborer une zone réservée communale. Les demandes de permis de construire pour la création de nouveaux logements situés dans cette zone ont été refusés dès fin février 2019.

Cette mise en place pouvait laisser penser à une baisse des demandes d'autorisation de construire en 2019. Paradoxalement ce ne fut pas le cas puisqu'on dénombre une augmentation de délivrance de permis, en particulier par l'intermédiaire d'une publication (mise à l'enquête publique).

Particularité concernant l'année 2019, six demandes de permis de construire ont été réalisées pour des objets en lien avec l'agriculture (étable, stabulation libre, porcherie, hangar, etc...).

Les procédures des dossiers liés à la police des constructions prennent de plus en plus de temps. D'une part, les demandes sont souvent incomplètes et des compléments doivent être demandés avant leurs publications. D'autre part, les permis d'habiter ne peuvent pas être délivrés lors de la visite par la commission de salubrité car un grand nombre de conditions ne sont pas respectées.

L'année 2019 a également été chargée en raison des nombreux relevés GPS qui ont fait suite aux gros chantiers d'assainissement, en particulier la rue du Jura. Toutefois, ce travail est d'une grande importance car il permet de géo-localiser précisément un service en cas de fuite ou de nouveau raccordement.

5. Secteur Forêts - (cpt 320 – 326)

5.1. Synthèse de l'année – forêts

Généralités

L'année 2019, comme la précédente, a connu de longues périodes sans pluie. Affaiblis par la répétition de ces événements chauds et secs, beaucoup d'arbres situés aux endroits les plus exposés dépérissent. Ces dégâts, plutôt localisés et de relativement faible ampleur sur les hauteurs jurassiennes, se révélèrent plus étendus en plaine où des peuplements entiers de plusieurs hectares séchèrent. Les conséquences des changements climatiques se traduisent ici concrètement et impactent la sylviculture et le marché du bois. En effet, des volumes de grumes importants et de qualité moindre engorgèrent le marché à partir de l'été. Cette offre abondante se répercuta négativement sur le prix des bois.

Les attaques de bostryche furent en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Le volume de bois atteint s'est élevé à 800m³.

Parcs et arbres d'ornement

Durant l'hiver, outre les activités de déneigement, l'équipe forêt s'affaira à la sécurisation et au renouvellement du patrimoine arboré du village. A la suite des abattages, des plantations de remplacement ont été effectuées au Parc de la gare, à l'Avenue des Gittaz, au Cima, au préau du collège de la Poste et au parking du Platon.

Une entreprise spécialisée est venue tailler une partie des arbres du parc de la gare, à l'Avenue des Alpes et à La Chaux.

Coupes de bois



Outre les coupes normales d'éclaircie et de mise en lumière planifiées durant l'année, l'équipe forêt et les entreprises locales furent très occupées dans le traitement des chablis.

Forêts protectrices

Devenues vieilles et instables, les forêts situées aux abords du cours supérieur de L'Arnon formèrent des embâcles importants suite à l'effondrement de nombreux arbres dans la rivière. Cette situation, jugée problématique par le voyer des eaux, nécessita une intervention pour assainir ce risque. 1000m³ de bois furent extraits dont 600 de manière conventionnelle et 400 à l'aide d'un hélicoptère dans la partie inaccessible aux engins conventionnels.



Seuls les produits désignés dans la case réservée à cet effet comme « BOIS CERTIFIÉ » sont certifiés FSC 100 % - certificat n° SGS-FM/COC-001253, respectivement PEFC 100 % - certificat n° CH08/0773. Ils proviennent de forêts gérées de manière exemplaire.



Martelages

Le tableau des martelages est exprimé en "sylve" (m³ forestier).

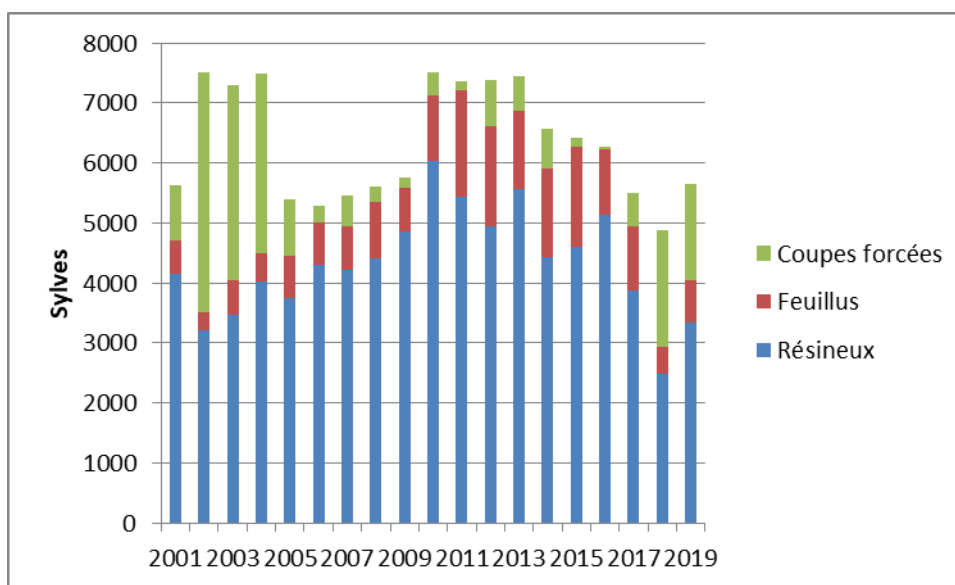
La possibilité fixée pour la propriété de Sainte-Croix est de **6'360 sylves**.

(4'530 sylves de résineux et 1'830 sylves de feuillus)

Cette quotité ne comprend pas les exploitations sur pâturage boisé.

Martelages 2019 par séries

	Coupes normales		Coupes forcées		Total
	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	R + F
Série 1	1'870	99	513	10	2'492
Série 2	626	1	459	59	1'145
Série 3	717	361	395	29	1'502
Série 4	128	240	150	0	518
Séries 1-4	3'341	701	1'517	98	5'657



Exploitation

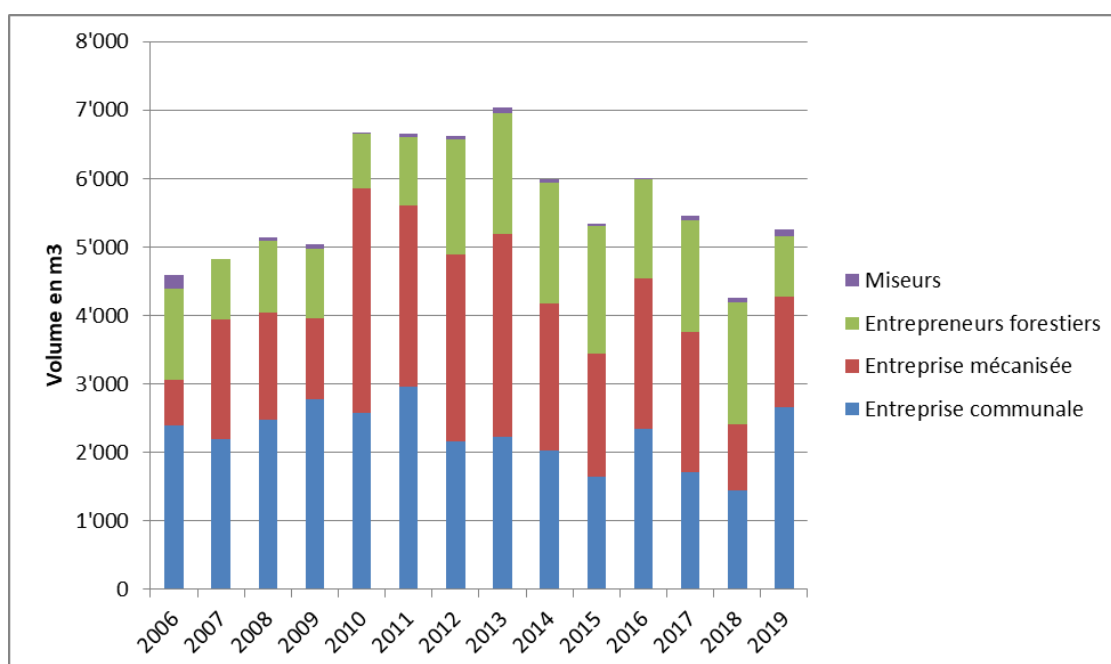
Production de bois / Volume reconnu en m³

Assortiments	2015	2016	2017	2018	2019
Bois de service	3'118.9	4'107.8	3'728.0	2'945.0	3'781.0
Bois pour la CAD - Résineux	410.5	393.0	291.0	577.0	696.0
Bois pour la CAD - Feuillus	1'271.5	939.0	1'038.0	428.0	442.0
Bois d'industrie	203.0	337.0	275.0	255.0	151.0
Bois de feu (y c. bois sur pied)	333.2	159.0	88.0	57.0	181.0
Bois non débardé - ancré	0.0	75.0	29.0	0.0	0.0
Volumes / m3 net	5'337.1	6'010.8	5'449.0	4'262.0	5'251.0

Répartition du façonnage et débardage des bois (en m³)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Façonnage-débardage						
Entreprise communale	2'017	1'637	2'347	1'713	1'441	2'650
Entreprise mécanisée	2'159	1'803	2'192	2'036	963	1'629
Entrepreneurs forestiers	1'753	1'857	1'440	1'640	1'785	874
Miseurs	53	40	31	60	73	98
Total m³ façonnés-débardés	5'982	5'337	6'010	5'449	4'262	5'251

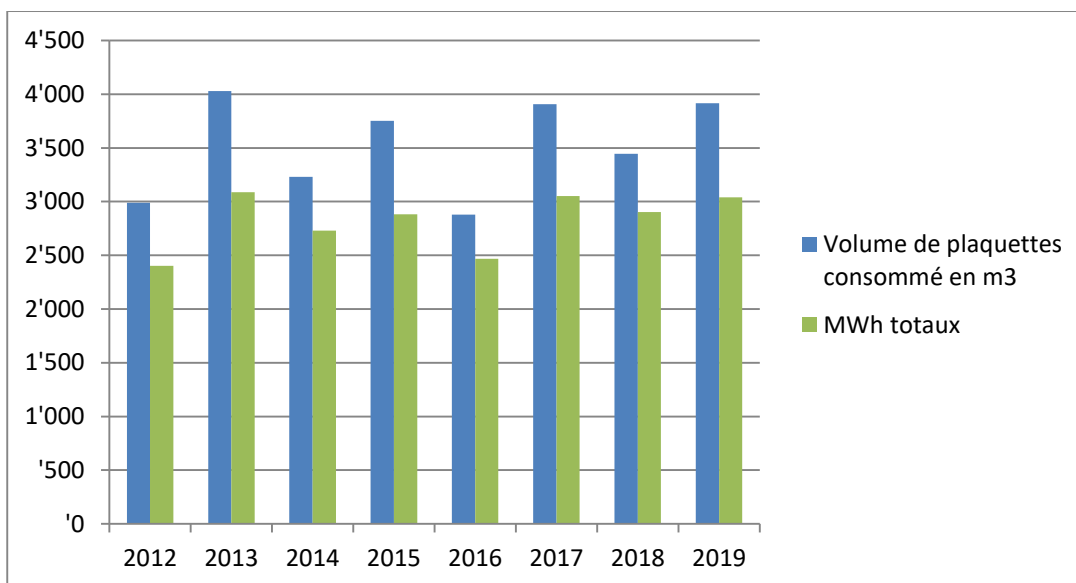
La répartition entre les différents exploitants doit être considérée avec précaution. En effet, les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessous donnent un ordre d'idée du volume exploité par les différents acteurs mais ne reflète pas le volume de travail réel des entreprises. Ceci s'explique par le fait que, dans beaucoup de chantiers forestiers, plusieurs entreprises sont amenées à collaborer en fonction de leurs compétences et de leurs équipements.



Fourniture annuelle de plaquettes de chauffage CROIXCAD

La chaudière a fonctionné normalement durant la période de chauffe qui s'étale de septembre à juin. La consommation s'élève à 3916 m³ de plaquettes ce qui représente environ 1600 m³ de bois rond.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Volume de plaquettes consommé en m³	3'231	3'752	2'880	3'908	3'446	3'916
KWh par m³	845	768	857	781	842	777
KWh totaux	2'730'440	2'882'350	2'468'250	3'052'970	2'902'530	3'041'200



Véhicules

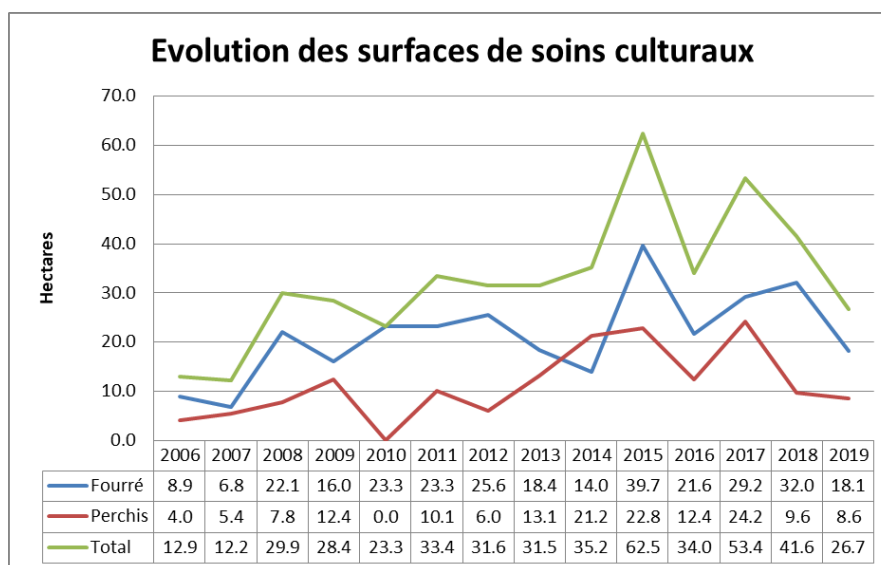
Le tracteur Valtra et le chenillard ont fonctionné normalement durant l'année, aucun arrêt n'est à signaler en dehors des entretiens courants.

- Heures effectuées par le chenillard : 320
- Heures effectuées par le tracteur Valtra : 578

5.2. Aménagement du domaine forestier

Soins à la jeune forêt 2019

	Fourrés (hectares)	Perchis (hectares)	Total (hectares)
Série 1	2.5	4.0	6.5
Série 2	6.9	0.8	7.7
Série 3	6.0	3.9	9.9
Série 4	2.7	0.0	2.7
Séries 1-4	18.1	8.6	26.7



Plantations

80 épicéas en godets type "Robin", en provenance de la pépinière de Genolier ont été mis à demeure sur les pâturages afin d'assurer la pérennité des structures boisées souvent vieillissantes.

200 arbres comprenant diverses essences feuillues et résineuses ont été plantés sur le site de l'ancienne décharge de la Combe de Ville en collaboration avec les élèves des écoles de L'Auberson et l'association Allant Vers.

5.3. Infrastructures

Routes et chemins forestiers

Les renvois d'eau ont été changés sur les tronçons suivants :

- La Dénériaz Dessus – Les Roches Eboulées
- La Râpe – Le Chantelet
- Le Chemin aux Vaches

Le ruissellement des eaux de surface est le principal facteur de dégradation des chemins graveleux, ainsi le remplacement et le curage des renvois d'eau sont des opérations essentielles pour maintenir la desserte en état.

Accueil du public

En dehors des entretiens courants, l'équipe forestière communale a posé plusieurs passages permettant le franchissement des clôtures situées sur les parcours VTT. Deux nouveaux bancs ont été posés vers la place de pique-nique de la Sécha.

Biodiversité et faune



L'entretien des pâturages secs, particulièrement riches en diversité floristique, a pris place aux Adreys et au Cochet où les opérations de coupe se termineront en 2020. Ces travaux bénéficient du soutien financier du canton et de la confédération. En amont de ces actions marquantes dans le paysage, une séance d'information avait été organisée pour la population le samedi 25 mai sur le pâturage du Cochet.

Le haut marais de La Vraconnaz, propriété de Pro Natura, est de plus en plus colonisé par les essences ligneuses. Cette évolution contribue à l'accélération de l'assèchement de ces surfaces humides devenues très rares. Le canton de Vaud et Pro Natura, en collaboration avec le service forestier de la commune, ont entrepris une coupe sélective sur la moitié nord du site. Concurrençant la végétation primaire du marais, notamment les pins à crochets, 200m³ d'épicéa ont été extraits à l'aide d'un hélicoptère.

Délits forestiers et surfaces

Plusieurs cas de dépôts de déchets de chantiers en forêt ont été constatés et dénoncés à l'inspecteur forestier. Il s'agit, dans la plupart des cas, de matériaux inertes tels du béton, du carrelage, du plâtre ou des tuiles.

La commune a acquis plusieurs parcelles de forêt au lieu-dit Les Raisses Besse au-dessus de Culliairy. Ces dernières se trouvaient au milieu d'une propriété communale. Leur achat représentait une opportunité dans l'optique d'une exploitation rationnelle du secteur.

5.4. Ressources

Ventes de bois

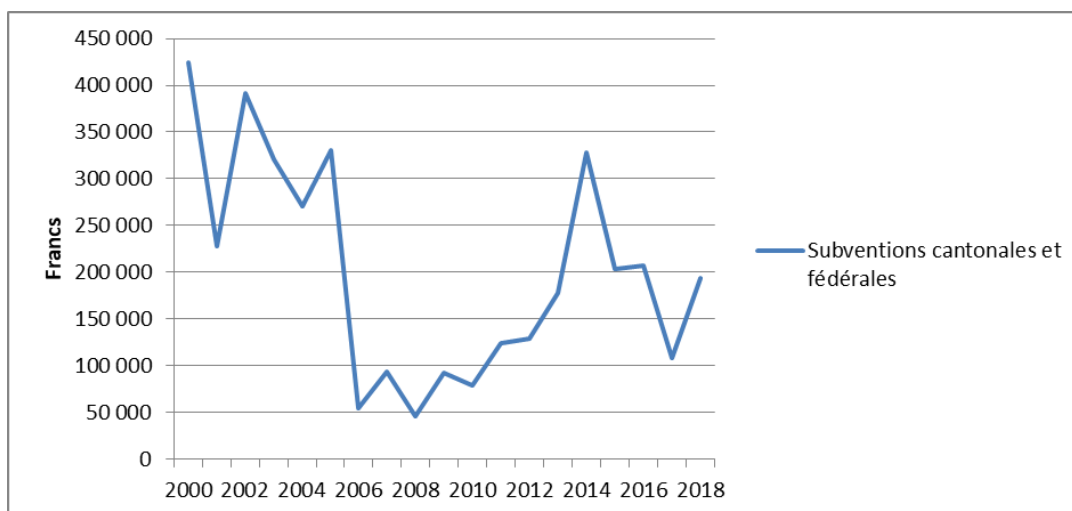
Le volume des ventes de bois conduites par la Forestière représente 3880 m³ net de bois de service. Le prix de vente moyen s'élève à Chf 71.-- par m³, soit le même que l'année précédente.

Subventions

Sommes perçues par contrat de gestion pour l'ensemble du triage de Sainte-Croix :

Subventions	2019	
Soins aux jeunes peuplements	Chf	70'000.00
Entretien des pâturages boisés	Chf	24'526.00
Entretien des forêts de protection	Chf	126'341.00
Entretien des biotopes naturels	Chf	92'915.00
Maintien d'arbres habitats	Chf	131'800.00
Total	Chf	445'582.00

Evolution des subventions forestières depuis 2000



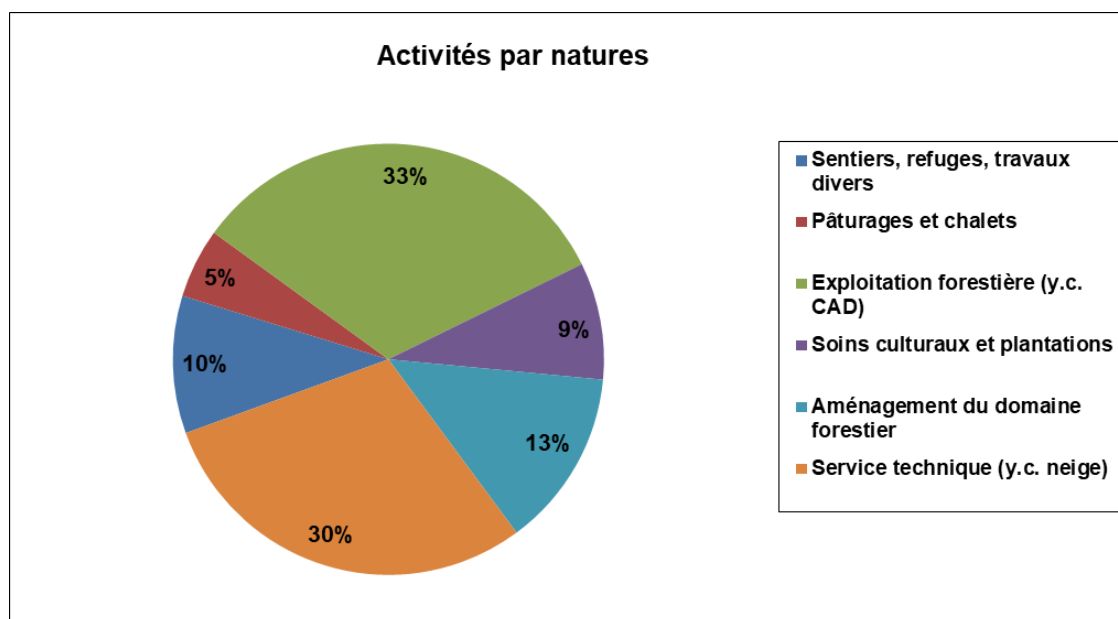
Personnel forestier communal en 2019

- Benoit Margot, garde-forestier, activité à 100%.
- Patrick Bernshaus, forestier-bûcheron qualifié, activité à 100%
- Alexandre Bourgeois, forestier-bûcheron qualifié, activité à 100%
- Raphaël Graf, forestier-bûcheron qualifié, activité à 100%
- Mathieu Monnier, apprenti forestier-bûcheron jusqu'au 31 juillet
- Nicolas Sandoz, apprenti forestier-bûcheron dès le 1^{er} août
- Léonard Gueissaz, apprenti forestier-bûcheron dès le 1^{er} août

Mathieu Monnier a obtenu son CFC de forestier-bûcheron au terme de ses trois années de formation.

Equipe forêt, heures productives 2017-2019

Heures 2019	Forêts et Domaines	Autres S. technique	2019	2018	2017
Forestiers-bûcherons	3'610.0	1'912.0	5'522.0	2'872.0	5'349.0
Apprentis	1'491.0	72.0	1'563.0	1'711.0	1'263.0
Totaux	5'101.0	1'984.0	7'085.0	4'583.0	6'612.0



5.5. Synthèse de l'année - domaines

Généralités

Les étés chauds et secs des deux dernières années confirment la tendance entamée en 2003. La pâture estivale devient plus difficile à gérer en raison du manque d'herbe et d'eau pour le bétail durant les mois de juillet et d'août. La quantité d'eau journalière nécessaire à chaque animal augmente avec l'accroissement des températures. Ces éléments mettent en lumière la nécessité d'améliorer l'approvisionnement quantitatif en eau des pâturages.

Alimentation en eau

Pâturage du Carre

- La conduite alimentant le pâturage en eau a été changée. Les travaux ont été confiés aux entreprises Baptista et Breitler.

Pâturage des Rochettes

- 2 bassins en bois ont été remplacés.

Pâturage de La Gittaz

- 1 bassin métallique a été remplacé.

Pâturage des Auges

- 1 bassin en bois a été remplacé.

Travaux d'entretien et d'aménagement liés au préavis « PGI 1^{ère} étape »

Chalet du Mont de Baulmes dessous

Les travaux sont terminés à l'exception de l'installation électrique qui doit être remise à neuf et des volets qui sont à changer.

Les travaux au Cochet sont en attente de la décision de subventionnement des améliorations foncières cantonales. Ces procédures prennent plusieurs années ce qui explique le retard des travaux dans ce secteur qui devraient être réalisés en 2020.

Canadiens

3 passages canadiens ont été supprimés et un nouveau posé sur la route reliant Les Granges Jaccard à Vers Chez Henri. Grâce à ces travaux, cette chaussée, auparavant intégrée au pâturage adjacent, est désormais clôturée. Cette mesure permet d'éviter les situations conflictuelles récurrentes entre les vaches allaitantes et les utilisateurs de la route.

1 canadien a été remis à neuf à l'entrée du pâturage de la Sécha.

Entreprise mandatée : Francioli SA.

Coupes de bois sur pâturage

100m³ de bois ont été exploités sur le pâturage de La Gittaz-Dessous.

Entretien de la desserte

Un chemin desservant les parcelles agricoles situées en aval du Platon a été remis à neuf par le secteur des travaux. Situé au fond d'une combe et en pente, cette infrastructure était fortement dégradée par le ruissellement des eaux de pluie nécessitant la pose de nombreux drains et d'un passage canadien pour les récolter.

6. Secteur bâtiments - (cpt 340 à 359 et 580)

6.1. Synthèse de l'année

Au cours de cet exercice, le Secteur des bâtiments, avec la collaboration des entreprises et des autres secteurs communaux, a activement participé à l'entretien de nos différents édifices publics, par voie de préavis ou du budget ordinaire.

Cette année un effort particulier a été fait sur l'entretien de l'enveloppe des bâtiments, près de 70% de ces travaux ont été réalisés par des entreprises.

Ces interventions sont nécessaires afin d'anticiper des dégâts conséquents, il est prévu de continuer en ce sens l'année suivante.

L'année 2019 a été une étape importante pour la gestion des accès électroniques, le passage à la nouvelle version a nécessité le changement de près de 40 modules électroniques et environ 300 clés.

Les travaux d'adaptation sur les portes ainsi que les paramétrages ont été intégralement réalisés par le secteur bâtiment.

6.2. Situation des préavis et autres travaux importants

Préavis N° 19-04 Crédit d'étude (Chf 620'000.--) en vue de la réalisation des modifications et de la muséographie du nouveau musée unique de Sainte-Croix déterminée par le concours d'architecture - parcelle n° 691

Conjointement, le Maître de l'ouvrage qui sont la Commune de Sainte-Croix et la Fondation du Centre International de Mécanique d'Art (CIMA) ont souhaité regrouper les trois musées de Sainte-Croix, le Musée des Arts et des Sciences (MAS), le musée BAUD et le CIMA sous une même identité et si possible un même toit.

Dès 2016, un comité de pilotage a constitué différents groupes de travail « Finance », « Administration » et « Construction » afin d'étudier la faisabilité du projet.

Un premier préavis, n° 17-09 Demande de crédit d'étude (Chf 180'000.--) pour un concours architectural destiné au regroupement des « Musée des Arts et Sciences », « Musée Baud » et « Musée CIMA » a été accepté par le Conseil Communal lors de la séance du 26 juin 2017.

En juin 2018, et faisant suite au concours d'architecture, le choix du lauréat par le collège d'experts s'est porté sur le bureau LVPH de Pampigny. Ce projet a remporté le suffrage grâce, entre autres, au pari de regrouper les trois collections sous le seul toit du bâtiment existant du CIMA.

En 2019, les différentes commissions ont œuvré au développement du projet, aussi bien financièrement par la recherche de fonds qu'architecturalement par l'établissement de la phase avant-projet.

Préavis N° 17-11 Crédit d'étude pour la réalisation d'une nouvelle salle de gymnastique VD2 au Collège de la Gare et modification partielle du Plan Général d'Affectation (MPGA) « Ecole de la Gare – parcelle n° 713 »

A ce jour, il nous manque une salle de sport pour les écoles de Sainte-Croix. Cette situation est due principalement au fait que les élèves du secondaire des communes de Baulmes et Vuiteboeuf viennent étudier à Sainte-Croix suite au regroupement scolaire. L'établissement regroupe les élèves des Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf, ce qui représente environ 800 élèves. A ceci s'ajoute également que la population de Sainte-Croix s'agrandit d'environ 100 personnes par année.

Par l'intermédiaire du préavis, un crédit de Chf 695'000.-- (dont Chf 17'500.-- dévolus pour le changement de zone) a été obtenu en décembre 2017.

Il est à noter qu'une première demande de crédit qui mentionnait la construction d'un garage souterrain de 60 à 70 places sous la future salle de gym avait été refusée par le Conseil Communal en octobre 2017.

Dès juillet 2018, le jury du concours d'architecture et d'ingénierie pour la réalisation d'une salle de gymnastique scolaire et de locaux PPLS (bureaux pour psychologue, psychomotricien, logopédiste et sociologue) a analysé en détail 55 dossiers.

Différents critères, tels que l'intégration dans le site, les matériaux, la distribution des différents locaux, etc... ont permis au collège d'experts de porter un choix sur le consortium d'architectes ERBAT de La Sarraz et Mue de Paris. Ces derniers ont réalisé leur projet en concordance avec le bureau d'Ingénieurs-conseils CHABLOZ & PARTENAIRES SA.

En 2019, le consortium d'architectes a élaboré l'avant-projet du bâtiment en tenant compte des remarques émises par le groupe de travail communal.

Durant cette phase, et faisant suite à des sondages réalisés sur place, il a été identifié que le sous-sol représentait un problème de pollution ainsi qu'une éventuelle présence d'eau souterraine. Il est à noter que ce site ne figurait pas dans le cadastre cantonal des sites pollués.

Afin de traiter ces différents points, une étude géotechnique a été demandée auprès du bureau d'Ingénieurs De Cerenville basé à Ecublens. A la réception de cette dernière, une séance a été organisée auprès des services cantonaux afin qu'ils nous indiquent les mesures légales à prendre pour la poursuite du projet.

Préavis N° 19-06 Construction d'un couvert dans le préau du Collège de la Poste

Le Collège de la Poste, qui abrite environ 340 élèves des classes de la 7ème à la 11ème année, est dépourvu de couvert. Actuellement, les élèves sortent par tous les temps mais obtiennent une autorisation exceptionnelle de rester dans les corridors en cas de fortes intempéries.

Ainsi, la construction d'un couvert dans la cour du collège apparaît comme une nécessité non pas en regard du confort de ses utilisateurs mais bien pour des raisons de sécurité et gestion d'un nombre important d'élèves.

Le crédit, d'un montant de Chf 119'500.--, accepté par le Conseil Communal le 24 juin 2019, a permis d'élaborer un projet qui tient compte d'une intégration intelligente et du respect du tissu bâti existant.

Il est à noter que Fondation du Dr Henri Mutrux soutient financièrement ce projet à une hauteur de Chf 30'000.--.

Suite à la mise à l'enquête, publiée du 14.09.19 au 13.10.19, un permis de construire a été délivré et l'appel d'offres auprès des entreprises a pu débuter en fin d'année.

Préavis N° 19-07 Caserne des pompiers / Agrandissement et transformations intérieures

La caserne construite en 2003 a été dimensionnée de façon à répondre aux besoins du service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) pour le territoire de notre commune.

Suite à une réorganisation en 2014, le SDIS Sainte-Croix est devenu le SDIS régional Sainte-Croix / Pied-de-la-Côte. Il regroupe les communes de Sainte-Croix, Bullet, Mauborget, Tévenon et Grandevent et possède deux casernes situées à Villars-Burquin et à Sainte-Croix.

Le cahier des charges du SDIS Sainte-Croix / Pied-de-la-Côte a été revu à la hausse et ces diversifications d'interventions engendrent une augmentation de véhicules et d'agrégats. Les locaux actuels sont devenus trop exigus et ne sont plus à même de permettre au SDIS Sainte-Croix / Pied-de-la-Côte, d'être réactif et performant d'où un agrandissement de la caserne.

Face à ce constat, un crédit de Chf 553'850.-- a été accepté par le Conseil Communal en date du 24 juin 2019. A noter que l'ECA subventionne ces travaux à hauteur de Chf 213'298.--.

L'agrandissement porte sur la création d'une travée supplémentaire pour garage abritant les véhicules et agrégats et de deux locaux (décontamination et déchets).

Dans le volume existant, les travaux consistent en la création de différents locaux (vestiaires, local vélo, local radio et locaux administratifs).

Publiée du 16.11.19 au 15.12.19, la mise à l'enquête n'a suscité aucune opposition et le permis de construire a pu être délivré le 13 janvier 2020. Parallèlement à cette procédure d'autorisation, l'appel d'offres auprès des entreprises, établi par le bureau Gueissaz & Lopez architectes à Sainte-Croix, a pu démarrer.

Travaux d'entretien des Bâtiments

151 / Bâtiment de la Place du Pont 1

- Service conciergerie et entretien des surfaces MJC

342 / Bâtiment de La Conversion

- Pose de tablettes de fenêtres en aluminium
- Réfection des escaliers extérieurs en béton



Tablettes de fenêtre à La Conversion

344 / Bâtiment Le Platon

- Installation de cylindres phoniques dans la grande halle, 3ème partie CPNV + Atelier 3D
- Contrôle et remise en conformité du système paratonnerre

351 / Hôtel de Ville

- Remplacement d'une coupole lumineuse au-dessus des locaux de la poste
- Réfection de l'étanchéité du caniveau primaire à U2
- Pose de stores en remplacement des rideaux à la salle municipalité
- Contrôle électrique OIBT de l'abri PC
- L'équipe de conciergerie est intervenue à plusieurs reprises pour différents travaux de nettoyage et aménagement des surfaces suite aux chantiers qui se sont déroulés dans le bâtiment, ainsi que pour les différents contrôles habituels (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

351.3 / Hôtel de Ville, salle de spectacles

- Remplacement des chaises de la salle de spectacles
- Installation d'un beamer de projection
- Modernisation des appareils de la sonorisation
- Remplacement des micros (nouvelle norme OFCOM)
- Remplacement des détecteurs de fumée



Chaises salle de spectacles



Sono salle de spectacles

355 / Autres Bâtiments

Chalet du Mont-de-Baulmes Dessus :

- Remplacement des 2 portes d'entrée pour mise en conformité des voies d'évacuation
- Remplacement des radiateurs électriques dans les WC
- Mise en passe communal des cylindres de portes

Chalet de Mont-de-la-Mayaz :

- Remplacement de la porte arrière
- Révision de la cuisinière à bois

Local de gym de La Chaux :

- Contrôle et révision des installations de gymnastique
- Travaux de mise en conformité électrique (OIBT)
- Remplacement des radiateurs électriques dans les WC
- Blindage en cuivre des bords de toit
- Peinture de la porte d'entrée

Dénériaz-Dessous :

- Rénovation des volets, porte d'entrée et cadres de fenêtre



Porte d'entrée Mont-de-Baulmes Dessus



Porte d'entrée du local de gym de La Chaux

356.1 / Collèges de la Gare et de L'Auberson

- Collège de la Gare :
 - Nouvelle toiture sur le couvert à ordure
 - Rafrâichissement de la peinture et des sols dans les salles de l'ex UAPE
 - Remplacement des sonneries scolaires
 - Remplacement de la porte côté terrain de pétanque
 - Installation d'émetteurs WIFI dans les classes (Part communale)
 - Réglage et équilibrage du chauffage
 - Travaux suite à 2 effractions (vitrages)
 - Interventions du service conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).
- Collège de L'Auberson :
 - Réfection des plafonds, parois et portes au rez inférieur
 - Remplacement de la chaudière
 - Démontage de la citerne à mazout
 - Pose d'un enrobé sur la 2^{ème} partie de la cour
 - Pose d'un abri vélo
 - Interventions du service conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)



Préau du Collège de L'Auberson



Corridors du Collège de L'Auberson

- Local de gym de L'Auberson :
 - Réfection de la peinture des corridors et vestiaires
 - Remplacement de la porte coupe-feu de la chaufferie
 - Révision de la citerne à mazout
 - Nouvelle sono et haut-parleurs
 - Pose de serrures anti-panique
 - Plusieurs interventions sur la couverture qui est bien abimée par endroits
 - Interventions du service conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)



Corridors du local de gym de L'Auberson

356.2 / Collège de la Poste

- Création d'un nouveau secrétariat dans une salle de classe
- Diverses réfections des parquets en chêne
- Interventions du service conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)



Nouveau secrétariat du Collège de la Poste

356.3 / Centre Sportif

- Nettoyage des tags sur les murs par cryo-gommage (glace soufflée)
- Pose d'une peinture anti tag sur le pourtour du bâtiment
- Peinture des boiseries intérieures et des gradins
- Remplacement de la chaudière
- Remplacement des éclairages de secours
- Pose d'une clôture sur le côté ouest du terrain de sport
- Entretien de la place de sport : Il y a constamment des débris de bouteilles en verre sur les terrains de sport malgré plusieurs nettoyages par semaine



Nettoyage des graffitis au Centre Sportif



Carrelage au Centre Sportif

357.1 / Musée du CIMA

- Réfection des escaliers et de la barrière
- Abattage d'un arbre

358 / Réseau de chauffage à distance (CAD)

- Nettoyage de l'échangeur de La Conversion
- Le service conciergerie exécute les contrôles périodiques et les relevés de consommation ainsi que les dépannages urgents

359 / Bibliothèque

- Remplacement des vitrages de la verrière d'entrée
- Interventions du service conciergerie pour les nettoyages avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

580 / Temples

- Contrôle et entretiens des orgues
- Interventions du service conciergerie pour les nettoyages des parties avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)
- Temple de Sainte-Croix :
 - Réfection des façades de la tour
 - Intervention pour le réglage de l'horloge
- Temple de L'Auberson :
 - Peinture de la porte d'entrée
 - Remplacement d'une poutre de charpente abimée
- Temple de La Chaux :
 - Peinture des portes d'entrées
 - Réfection du perron



Réfection des façades de la tour du Temple de Sainte-Croix



Portes du Temple de Sainte-Croix

Divers

- Gestion des accès (cylindres, clés) : pour l'année 2019, le secteur entretien y a consacré à nouveau près de 500 heures. Le passage à la nouvelle version du logiciel KABA V4, a nécessité le remplacement d'environ 40 cylindres électroniques et près de 300 clés qui ne supportaient plus le nouveau format de codage. Certains modules ont dû être adaptés de manière artisanale sur les anciennes portes. Ces travaux ont été intégralement réalisés par le secteur entretien
- Diverses réparations de mobilier, portes, fenêtres, sols, plafonds, etc...
- Diverses interventions urgentes pour des problèmes de chauffage, canalisations bouchées, fuites en toiture, accès bloqués, etc...
- 8 contrôles de conformité électrique (OIBT) ont été demandés par Romande Energie
- Contrôle annuel de toutes les toitures des bâtiments selon liste créée l'année précédente (remplacement de tuiles, curage des chéneaux, contrôle des charpentes et ferblanteries extérieures, contrôle des façades, fenêtres et portes)
- Le contrôle systématique selon la check-list donne lieu à un grand nombre de choses à remplacer ou réparer

On dénombre plusieurs effractions et actes de vandalisme :

Platon :	Abri vélo vandalisé, plainte déposée
Métiers 3 :	Graffitis sur mobilier urbain, plainte déposée
Centre sportif :	Graffitis sur mur, plainte déposée
	Scooter incendié et lampadaire cassé au skate-park, plainte déposée
Buvette de La Gittaz :	Une effraction



Abri vélo vandalisé au Platon



Scooter incendié sur le Skate-park

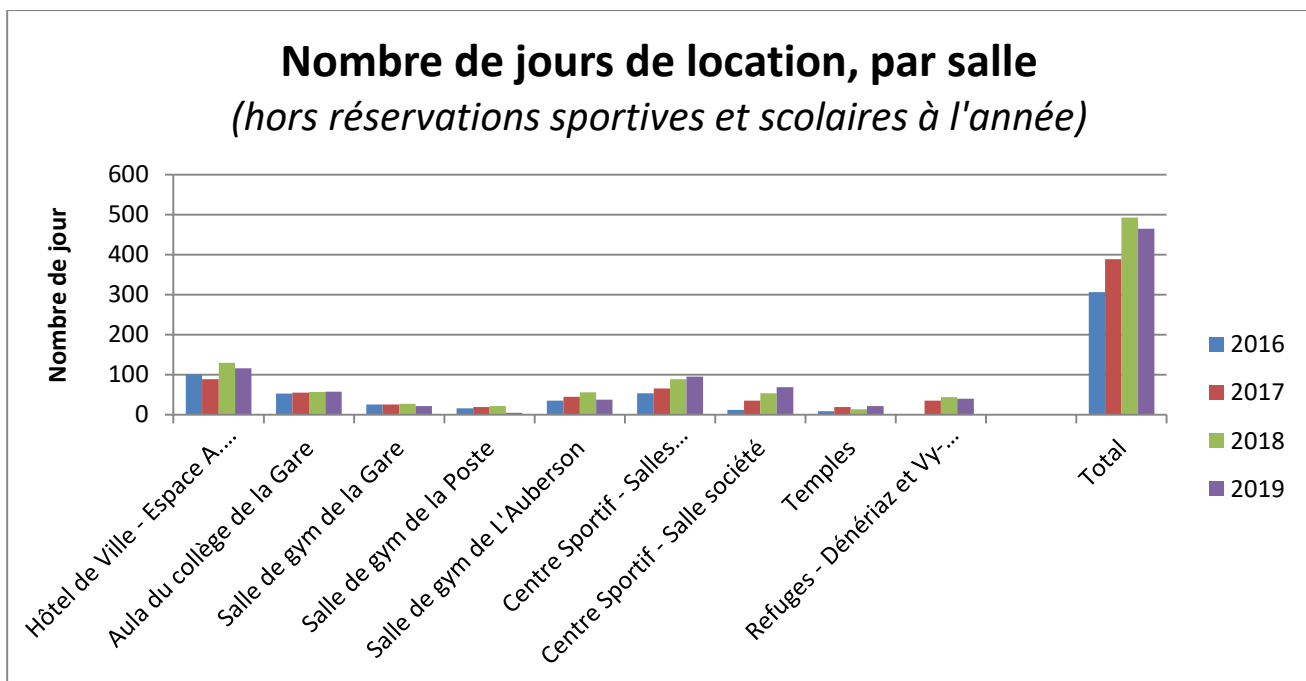
Manifestations et location des salles

Le nombre de locations a légèrement diminué, on en dénombre 28 de moins qu'en 2018, principalement sur les salles de gymnastique et les chalets.

Les locations du centre sportif sont en augmentation puisque 21 réservations supplémentaires ont été enregistrées en 2019.

Le secteur conciergerie est à chaque fois mobilisé pour la préparation et la remise en état des locaux. La reprise des heures supplémentaires ainsi effectuées reste difficile à planifier compte tenu des tâches hebdomadaires qui doivent être maintenues.

Nombre de jours de location, par salle. (hors réservations sportives et scolaires à l'année)						
Salle	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Hôtel de Ville - Espace A. Jaccard et Salle de spectacle	101	89	130	116		
Aula du collège de la Gare	53	55	57	58		
Salle de gym de la Gare	26	26	27	22		
Salle de gym de la Poste	16	19	22	5		
Salle de gym de L'Auberson	35	45	56	38		
Centre Sportif - Salles Tyrol et Stand	54	66	89	95		
Centre Sportif - Salle société	12	35	54	69		
Temples	9	19	14	22		
Refuges - Dénériaz et Vy-Jaccard	0	35	44	40		
Total	306	389	493	465	0	0



Suivi énergétique des immeubles

Pour la septième année, les différentes données de nos principaux immeubles ont été introduites via le programme de comptabilité énergétique « EnerCoach ».

Dès lors, un suivi de l'évolution des consommations de chaleur, d'électricité et d'eau potable est assuré via ce logiciel.

Les trois tableaux suivants montrent les consommations rapportées au m² de la surface de Référence Energétique (SRE).

Le 1^{er} tableau « Chaleur » reflète la qualité de l'isolation de l'enveloppe du bâtiment.

La comparaison est un peu faussée car ce ne sont pas des bâtiments de même catégorie d'utilisation : par exemple le Technopôle n'a pas les mêmes besoins de chauffe que les appartements de l'Hôtel de Ville.

Il y a aussi une grosse différence de SRE comptabilisée par rapport au volume, ceci entre bâtiments.

Exemple : la hauteur d'étage de la Gym de la Poste est de 7m alors que celle du Vieux Collège est de 3m, ce qui donne un volume à chauffer beaucoup plus grand pour la salle de gym par rapport à la SRE rentrée dans le logiciel.

Afin de comparer ces différentes affectations, les consommations devraient être rapportées au m³ du bâtiment, mais le logiciel n'est pas prévu pour cela.

Comparaison des indices énergétiques: Chaleur

Rapport du 01.01.2019 au 31.12.2019

Filter:

Objet	Indice (kWh/m ²)
Gym Château	279
Gym Poste	215
Collège Auberson	167
CIMA	156
Hôtel de Ville	135
Collège Gare	127
Gym Chaux	123
MAS	115
Centre Sportif	110
Conversion	103
Bat. locatif "vieux collège"	90
Collège Poste	74
Caserne SDIS	69
Bât. Métiers 3	48
Technopôle n°1	45

Comparaison des indices énergétiques: Electricité

Rapport du 01.01.2019 au 31.12.2019

Filter:

Objet	Indice (kWh/m ²)
Conversion	61
Technopôle n°1	51
Gym Chaux	39
Centre Sportif	38
Hôtel de Ville	35
Caserne SDIS	24
Collège Auberson	19
Bât. Métiers 3	12
Collège Poste	10
Collège Gare	10
Gym Poste	10
Gym Auberson	8
MAS	8
Bat. locatif "vieux collège"	4
Gym Château	3

Comparaison des indices énergétiques: Eau

Rapport du 01.01.2019 au 31.12.2019

Filter:

Objet	Indice (l/m ²)
Gym Chaux	538
Technopôle n°1	456
Hôtel de Ville	431
Centre Sportif	335
MAS	332
Bat. locatif "vieux collège"	266
Gym Château	250
Collège Auberson	196
Gym Poste	192
Bât. Métiers 3	177
Gym Auberson	138
Conversion	113
Collège Gare	113
Collège Poste	79
Caserne SDIS	48
CIMA	43

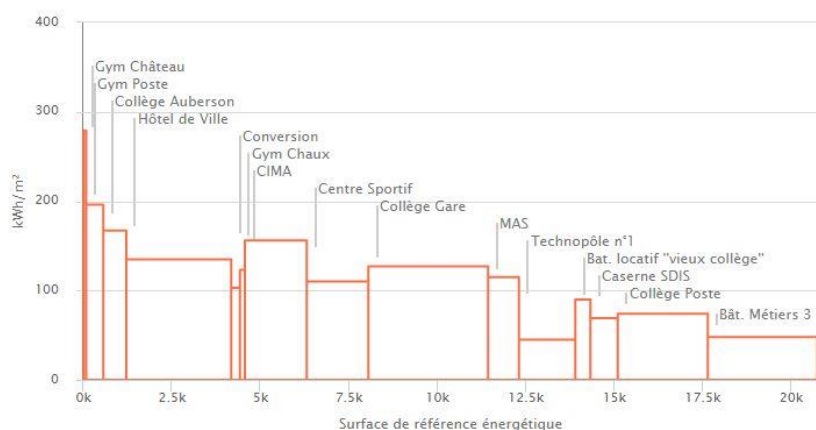
Le tableau suivant montre les consommations rapportées par m² de surface de planchers (en vertical) et en Surface de Référence Énergétique (horizontal).

La consommation d'énergie totale par bâtiment est proportionnelle à la grandeur du rectangle correspondant. Nous constatons par exemple que les plus gros consommateurs sont le Collège de la Gare et l'Hôtel de Ville.

Indices énergétiques / surfaces de référence énergétiques

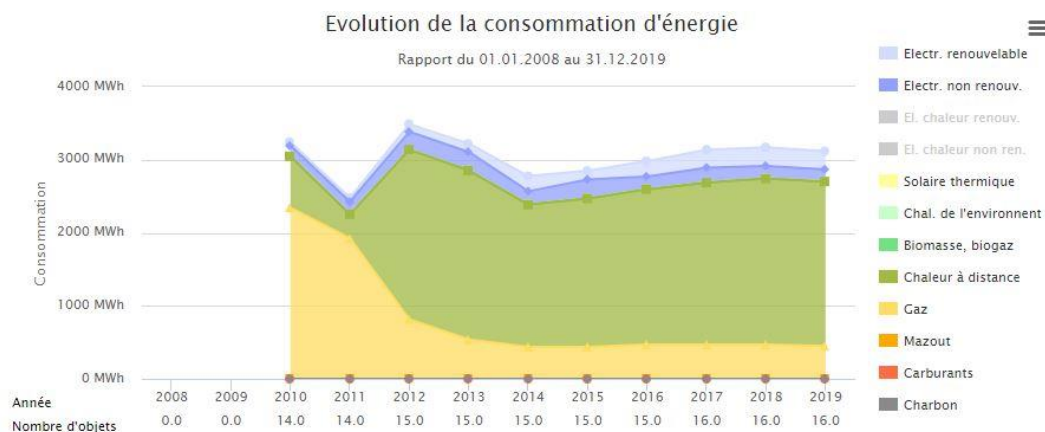
Rapport du 01.01.2019 au 31.12.2019

— Chaleur
— Chaleur & électricité



La consommation d'énergie totale est sensiblement plus petite que l'années précédente.

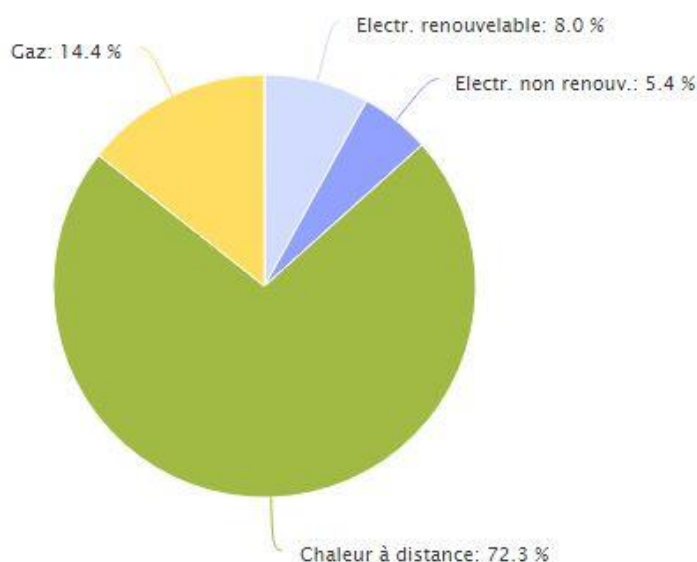
Cela correspond à la température moyenne (degrés-jours) qui a été un peu plus élevée en 2019.



Le tableau suivant indique la part selon le type d'agent énergétique consommé, près des trois-quarts sont issus de la chaudière à distance qui elle-même est alimentée à 70% par des plaquettes de bois.

Répartition par agent énergétique – Consommation d'énergie

Rapport du 01.01.2019 au 31.12.2019



6.3. Ressources en personnel

Le secteur bâtiment se compose de 9.4 EPT et de deux apprentis.

- 3 EPT sont dévolus à la division « entretien » + 1 apprenti agent d'exploitation.
- 6.4 EPT sont dévolus à la division « conciergerie » y compris la salle de musculation + 1 apprenti agent de propreté.

Le personnel a suivi plusieurs cours et journées d'information sur les différents matériaux et utilisation de machines d'entretien.

6.4. Conclusions

Cette année, un effort particulier a été fait sur l'entretien de l'enveloppe des bâtiments tels que des remplacements d'étanchéité de toitures, blindages en ferblanterie des bords de toit, réfection de façades et raccords de portes/fenêtres. Ces travaux entrepris à temps évitent des rénovations lourdes et coûteuses.

Le secteur entretien a été mis à contribution, en complément des tâches usuelles, pour des travaux urgents ainsi qu'en appui aux entreprises externes mandatées.

La formation continue du personnel se poursuit sur les thèmes variés comme la sécurité, l'entretien, la rénovation, le suivi des énergies, ainsi que tout ce qui touche aux techniques du nettoyage, produits et machines.

7. Service Travaux - (cpt 400 à 465)

7.1. Synthèse de l'année

Au cours de cet exercice, les activités du secteur se sont concentrées sur les missions principales relatives à la collecte et au traitement des déchets, à l'entretien et au déneigement des routes et des espaces publics, au renouvellement du réseau d'éclairage public et à la mise en séparatif progressive de notre réseau d'évacuation des eaux.

Concernant les travaux liés au préavis "Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures", l'ensemble des réseaux d'évacuation des eaux claires et des eaux usées ainsi que celui de l'éclairage public ont été mis en service. L'intégralité des chaussées a reçu sa couche de base d'enrobés bitumineux.

Quelques travaux sont encore à prévoir pour le printemps 2020, ils concernent la pose des derniers tapis bitumineux de finition sur la partie nord, le marquage routier et la création d'un point de récolte des déchets ménagers.

Une synergie avec les Services Industriels a permis la mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux de la rue de l'Arnon, conjointement au remplacement des réseaux d'eau potable et de gaz naturel. Dicté par l'urgence de l'intervention liée aux fuites de gaz et la complexité qui en découle, le chantier a été réalisé par les services communaux.

Une étude d'avant-projet, effectuée en vue de l'équipement des hameaux de Vers-chez-Jaccard et du Rocher, a traité du raccordement à l'épuration des eaux usées en provenance des habitations du Rocher.

Par voie de préavis, un nouveau véhicule porteur de type Meili M1300 BEAT a été acquis afin d'améliorer les opérations de déneigement des trottoirs, particulièrement à L'Auberson.

7.2. Réseau routier

Le vaste secteur routier et ses contraintes hivernales demandent un engagement constant et des moyens importants pour le maintenir dans un état acceptable pour les usagers. En sus des travaux de réparations ponctuels indispensables, l'accent est mis sur des rénovations ciblées de tronçons de routes par des entreprises spécialisées et permettant des résultats durables.

Réfection de tronçons de routes

Après préparation de la chaussée existante, par rabotage et reprises sectorielles de la fondation, un tapis de 7cm d'épaisseur a été posé sur les tronçons suivants :

- Rues de l'Arnon, du Beau-Séjour et de la Conversion (310 mètres linéaires)
- Place du Temple et ses abords (280 mètres linéaires)
- Route de La Limasse, depuis le carrefour des Grangettes (1'150 mètres linéaires)
- Chemin de La Grangette-Mermod (560 mètres linéaires, réalisés par l'équipe communale du secteur des travaux)
- Adaptation d'un trottoir à la rue de l'Aiguillon pour faciliter le déneigement

Reflachages, réparations diverses

Réparations diverses de chaussées :

- Pontages de fissures de chaussées sur les axes principaux
- Pose de 589 tonnes d'enrobé bitumineux pour les réparations de fouilles, nids-de-poule et réfections de places
- Pose de 300 mètres linéaires de cunettes en granit à L'Auberson, le long de la route cantonale en traversée de localité
- Installation de deux totems signalétiques d'entrée de localité, au hameau de La Chau.
- Pose d'une barrière de sécurité sur 20 mètres le long de la route du Mont-de-Baulmes

Le réseau d'éclairage public nécessite des contrôles bimensuels nocturnes de fonctionnement, découlant sur des travaux d'entretien courant pour le remplacement de lampes et de matériels défectueux.

Un effort particulier est mis ces dernières années afin d'assainir le réseau d'éclairage public par l'installation de nouveaux candélabres équipés de luminaires LED, technologie efficace et moins gourmande en énergie.

A L'Auberson, ce sont 20 lampadaires à technologie LED qui ont été remplacés, 10 le long de la Grand-Rue, 5 sur le parking à l'entrée de la localité et 5 au ch. du Crêt. Quant à Sainte-Croix, c'est la rue du Beau-Séjour qui a été équipée de nouveaux lampadaires.

Travaux courants

Durant l'année	Entretien de la signalisation. Mise en place de la signalisation pour les manifestations. Pose et dépose de la signalisation hivernale.
Janvier-mars :	Elagage des arbres en bordure des routes communales.
Mai-sept. :	Fauchage et éparage des nombreux secteurs de verdure au village et dans les hameaux, répartis entre les bords de routes, les parcs et jardins ainsi que les cimetières.
Fin juin :	Entretien du solde des bords de routes.
Avril - octobre :	Nettoyage, balayage, entretien courant. Entretien habituel du marquage des lignes au sol sur les routes, places de parc, arrêts de bus, en partenariat avec des entreprises spécialisées. Réparation des chaussées, trous, fissures.
Décembre-mars :	Elagage des arbres en bordure des routes communales. Mise en place de l'éclairage de Noël.

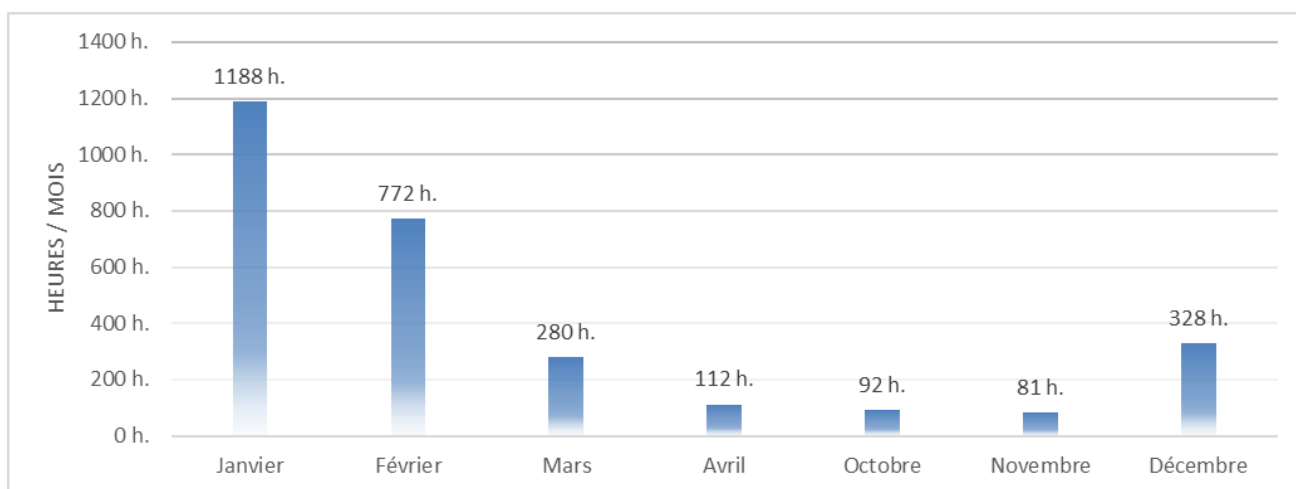
7.3. Déblaiement de la neige

Les mois de janvier et février ont été marqués par de fréquentes précipitations neigeuses, qui ont nécessité le passage régulier des engins de déneigement. L'accent porté au déneigement des trottoirs influence également le nombre d'heures d'intervention.

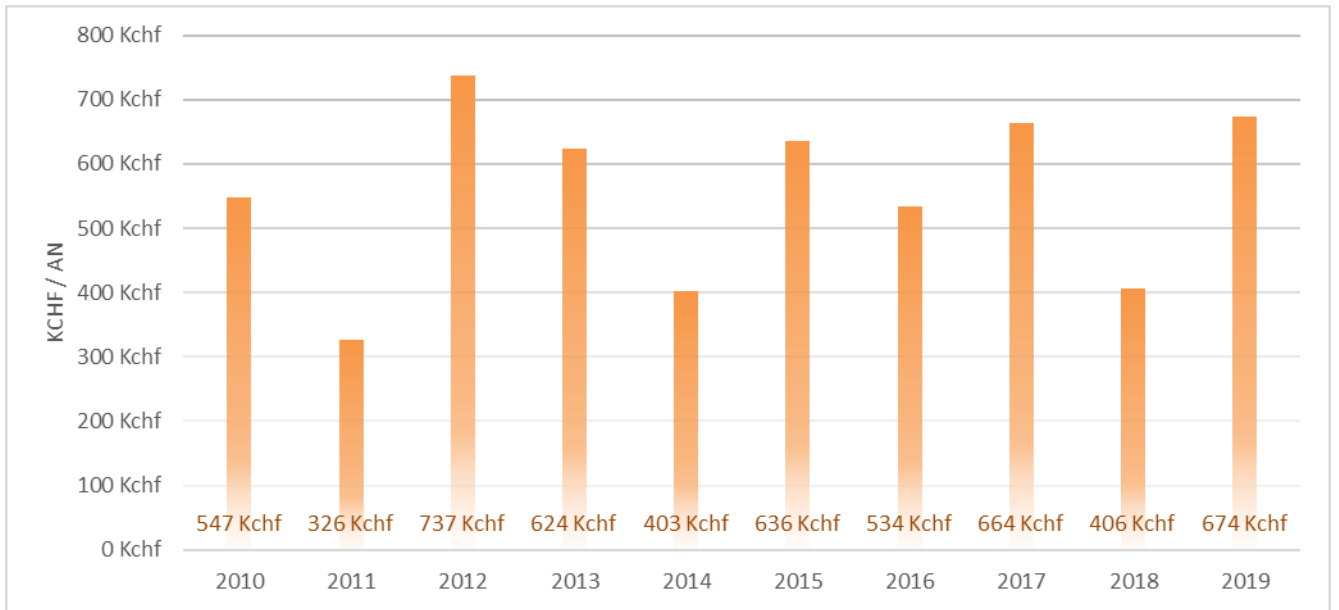
Heures d'interventions machines

	2015	2016	2017	2018	2019
Communales	2'601 h	2'254 h	2'866 h	1'565 h	2'852 h
Privées	604 h	490 h	572 h	397 h	667 h
Totaux	3'205 h	2'744 h	3'438 h	1'962 h	3'519 h

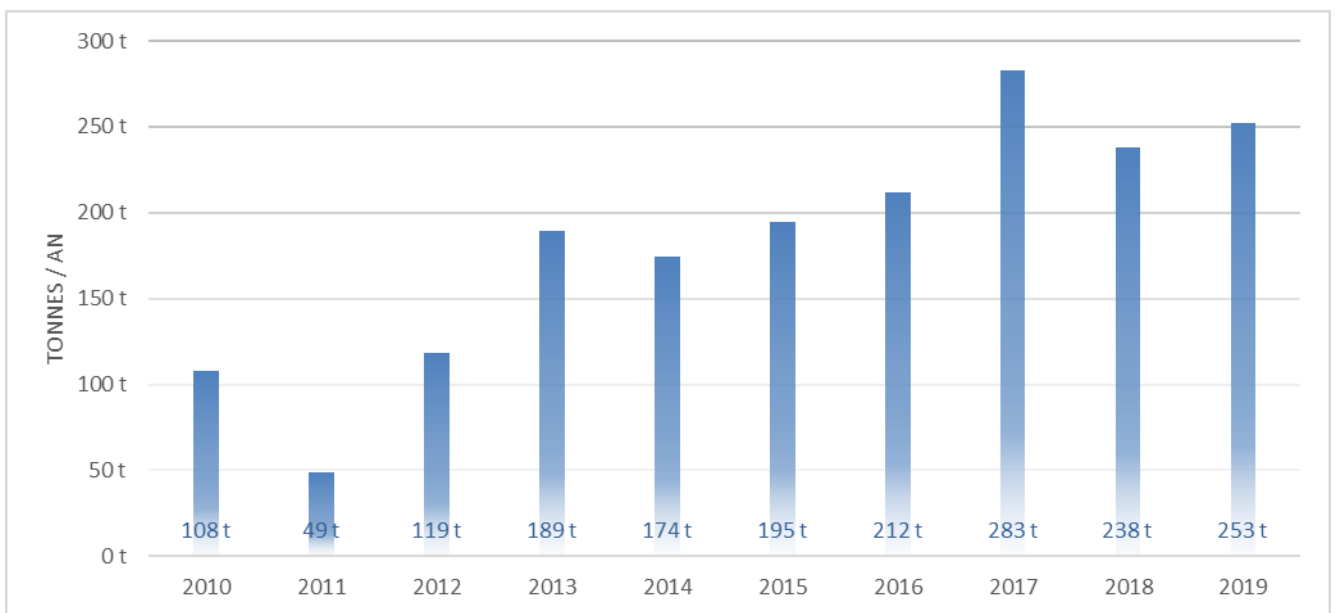
Répartition mensuelle des heures d'intervention des véhicules communaux



2010 – 2019 : Comparatif des coûts totaux du déneigement



2010 – 2019 : Salage - comparatif des tonnages



Depuis novembre 2013, le silo de stockage appartenant à l'Etat de Vaud est conjointement utilisé. A partir de janvier 2019, le sel nous est vendu par le canton avec, comprise dans le prix à la tonne, une part locative du silo.

Un journal des prélèvements est tenu et le réapprovisionnement des quantités prélevées pour nos besoins est régulièrement organisé. Pour cet exercice, 253 tonnes de sel ont été épandues sur les voies communales.

7.4. Parc véhicules

Le renouvellement du parc de véhicules et machines se poursuit selon le plan d'investissement.

Par voie du préavis n° 19-01, acquisition d'un véhicule porteur de type Meili M1300 BEAT, en remplacement du MEILI VM3500.

Par le budget, acquisition d'une voiture de service pour l'exploitation des STEP.

Le parc de véhicules communaux se compose à ce jour de la sorte :

<ul style="list-style-type: none"> • Camion à ordures SCANIA • Camion-grue Man • Camion MAN, transport et déneigement • Camion MAN avec agrégat de salage • Fraiseuse Meili 1400 • Meili BEAT • Meili 7000 	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicule multi-porteur Ladog • Chargeuse Liebherr • Rétropelleuse Kobelco • Tracteur John Deere • Tracteur Valtra • Chenillard Alther RT65 • Tractopelle Volvo • Dumper Raco 	<ul style="list-style-type: none"> • Balayeuse Boschung S3 • Tondeuse Ferrari • Pick-up Toyota Hilux • Pick-up Isuzu D-max • Utilitaire VW Crafter • Utilitaire VW Caddy • Utilitaire Fiat Doblo (2x) • Utilitaire Fiat Panda • Utilitaire Dacia Duster
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

7.5. Parcs et jardins

Avril-mai : Mise en place de la décoration estivale : environ 6'000 fleurs choisies parmi plus de 20 sortes différentes (notamment géraniums, bégonias, pétunias, tulipes, etc.), distribuées sur les différents emplacements. Taille des haies et tonte des espaces verts, entretiens des massifs.

Octobre : Retrait de la décoration estivale.

Entretien général de l'ensemble des 110 bancs publics, soit remplacement de planches, travaux de peinture, nettoyage et aménagement des emplacements.

Installation de huit nouveaux bancs et quatre poubelles en acier laqué au parc de la Gare.

7.6. Cimetières

Suppression des entourages de haies sur d'anciens secteurs, entretien courant des chemins, taille des haies, maçonnerie.

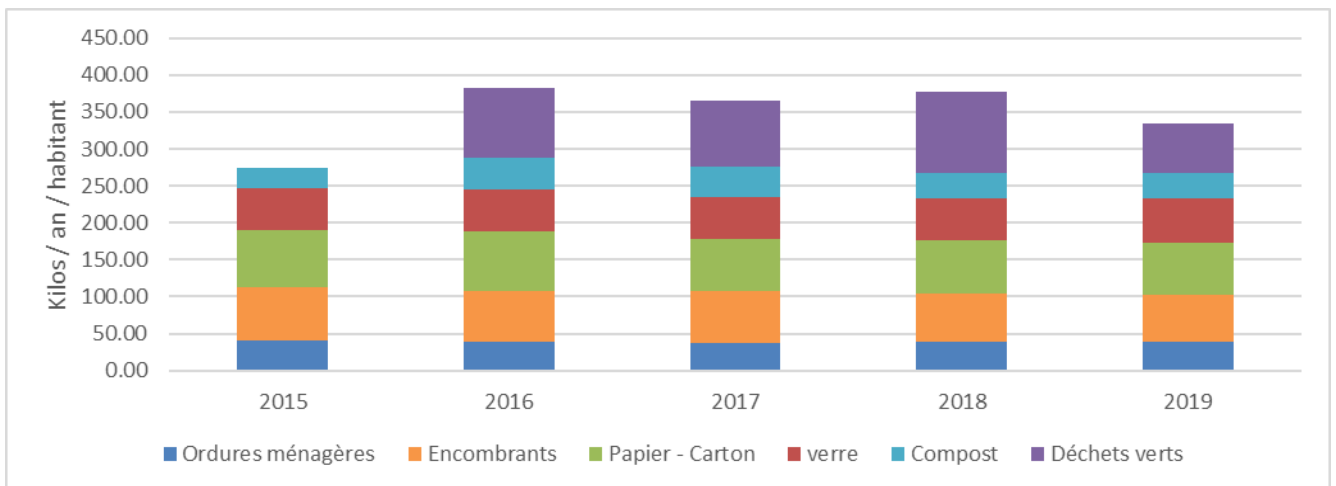
Réfection complète du mur d'enceinte au cimetière des Granges, sur 40 mètres.

7.7. Collecte et traitement des déchets

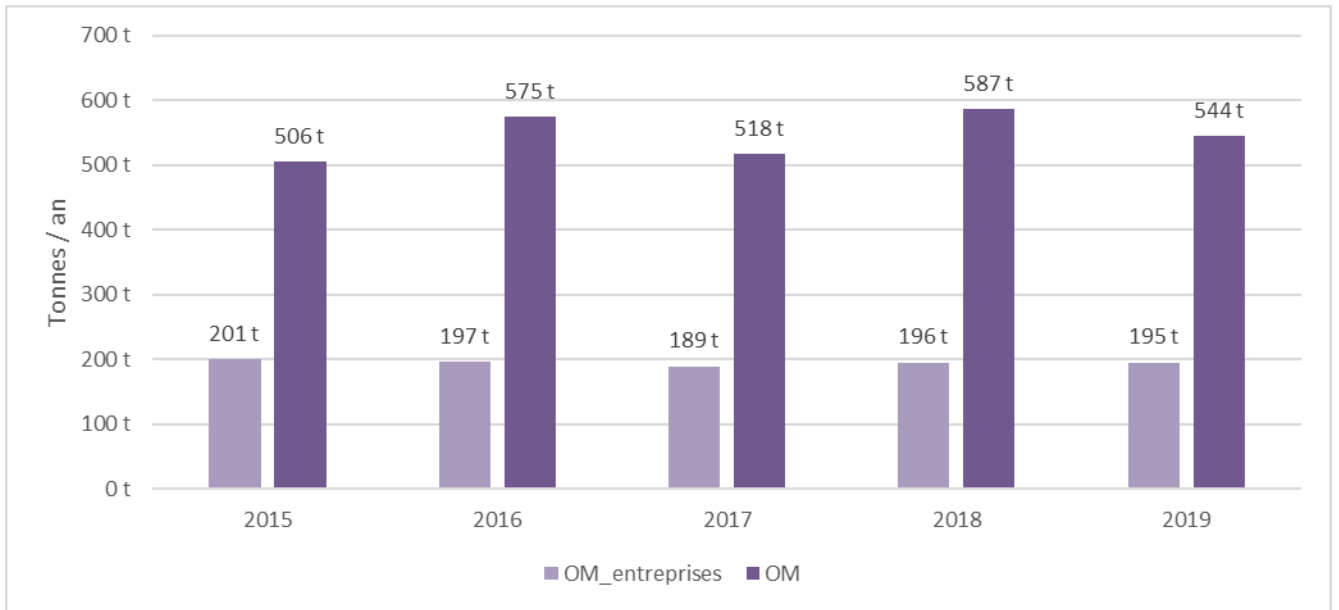
Sont à disposition de la population :

- 1 déchèterie intercommunale
- 26 écopoints
- 81 points de ramassage d'ordures ménagères avec conteneurs
- 36 points pour la récupération du verre avec conteneurs
- 6 points de récupération du PET (+ points privés gérés par les commerçants)
- 1 benne pour la récupération du carton et 3 conteneurs pour le papier
- 53 conteneurs pour le compost

Evolution des ramassages en kg/an/habitant



Evolution des tonnages des ordures ménagères

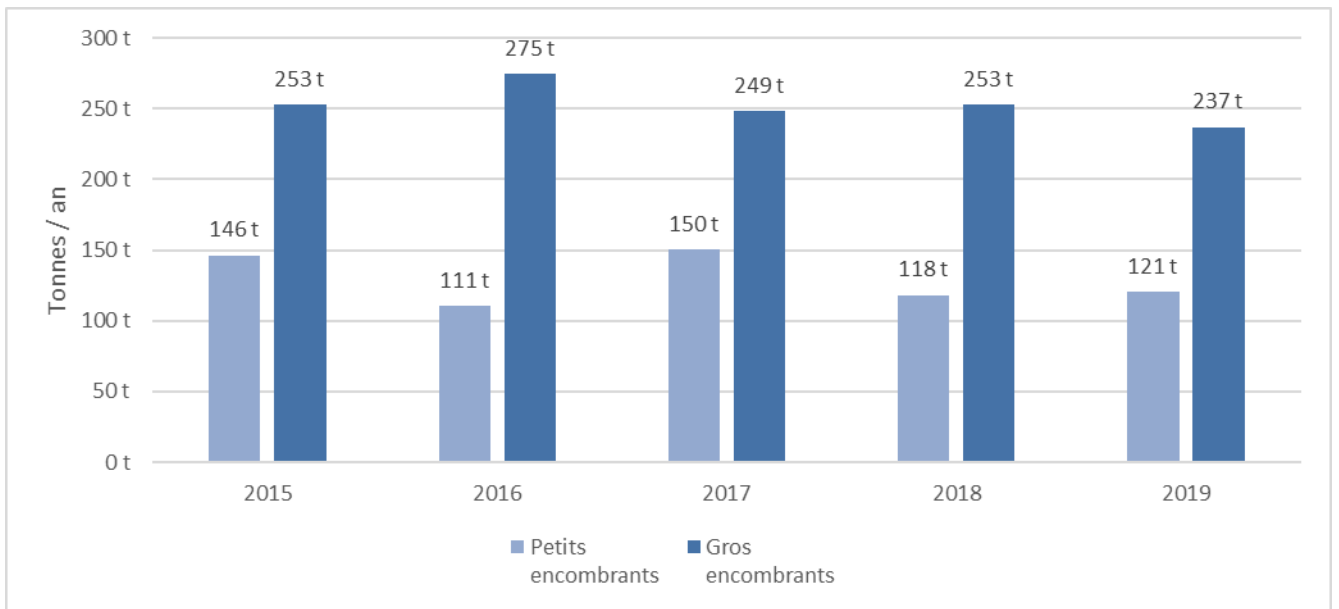


Suite à l'application du nouveau Règlement sur les déchets, il est comptabilisé un total collecté de 740 tonnes, soit un tonnage assez stable sur ces 5 dernières années.

Le tonnage se répartit comme suit :

- Sacs taxés : 544.22 tonnes (74 %)
- Entreprises : 195.41 tonnes (26 %)

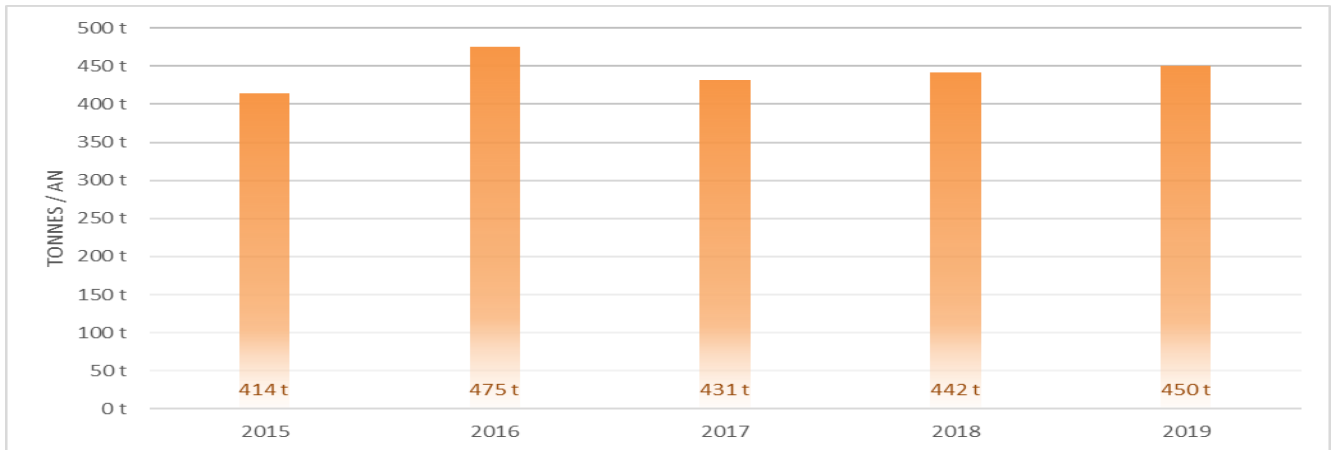
Evolution des tonnages des encombrants



Récupéré à la déchèterie, le volume des déchets encombrants incinérables, dirigé vers le centre de tri de STRID à Yverdon-les-Bains, représente 358 tonnes (371 tonnes en 2018).

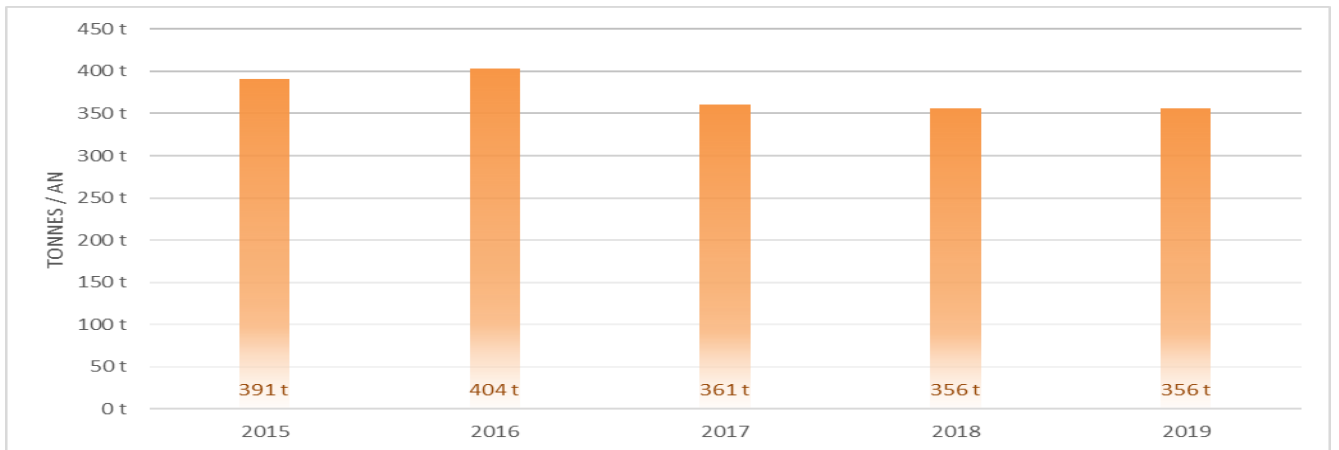
Le système de collecte à domicile des encombrants, sur demande, fonctionne bien. Généralement programmées un mardi matin sur deux, ce sont quelques 156 interventions qui ont été effectuées au cours de l'exercice.

Evolution des tonnages de bois de démolition



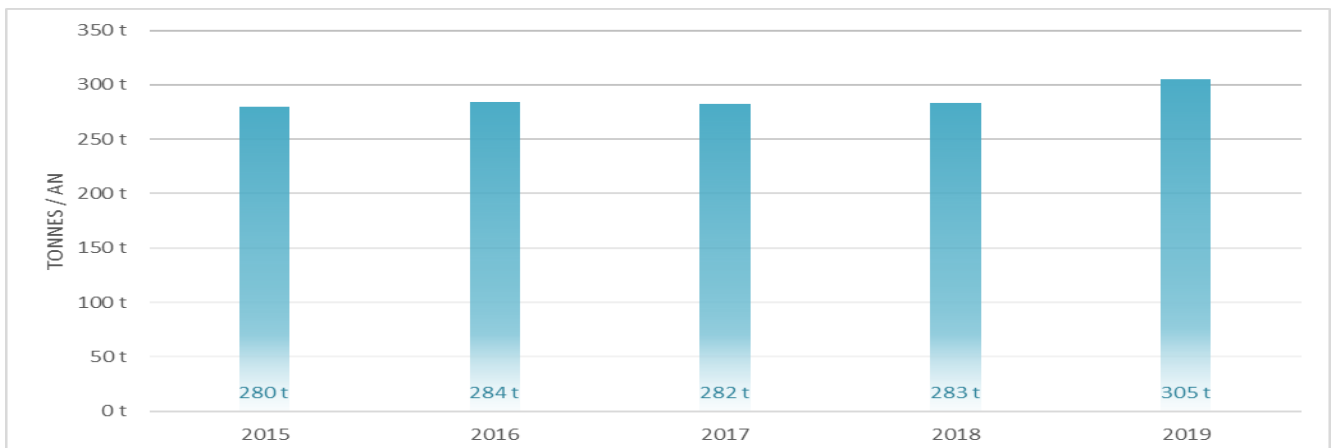
Ces sont quelques 450 tonnes de bois de démolition qui ont été récupérées, puis dirigées vers La Poissine, sur le site géré par l'entreprise Cand-Landi SA.

Evolution des tonnages de ramassage du papier



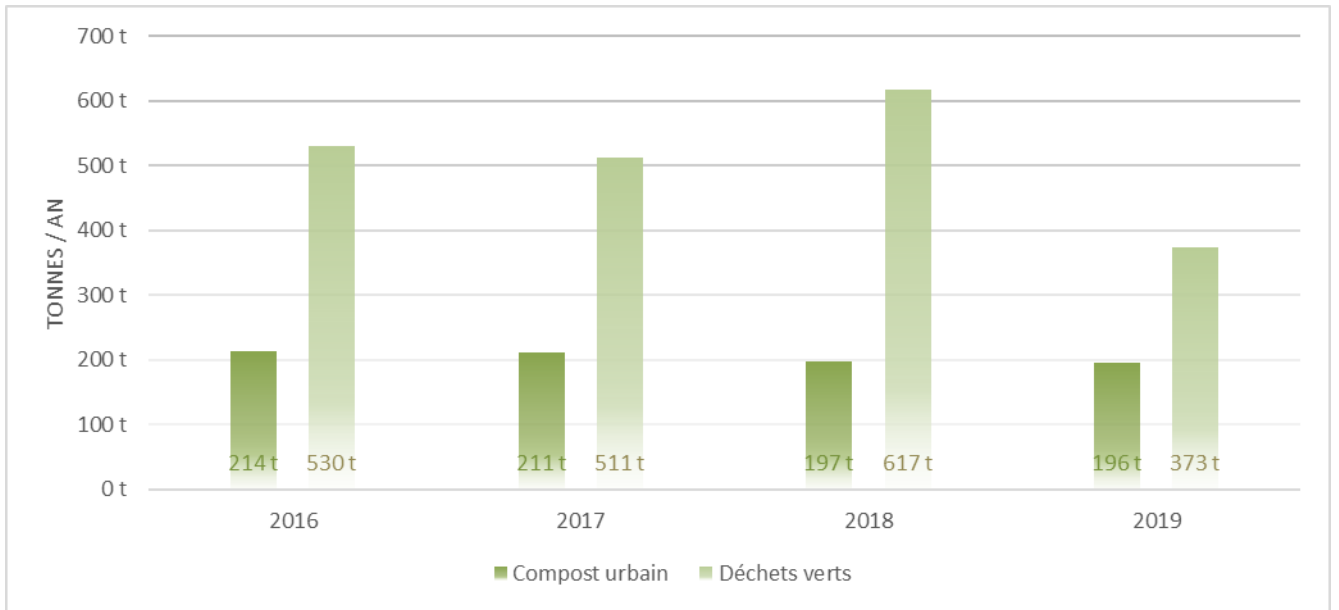
A partir des deux points de dépôts permanents, situés l'un à la déchèterie et l'autre près des dépôts communaux, ce sont 356 tonnes de papier/carton qui ont été dirigées par STRID vers la papeterie de Utzendorf ou sur le site de La Poissine.

Evolution des tonnages de récupération du verre



Résultat sensiblement identique aux exercices précédents, avec 305.12 tonnes de verre récupérées.

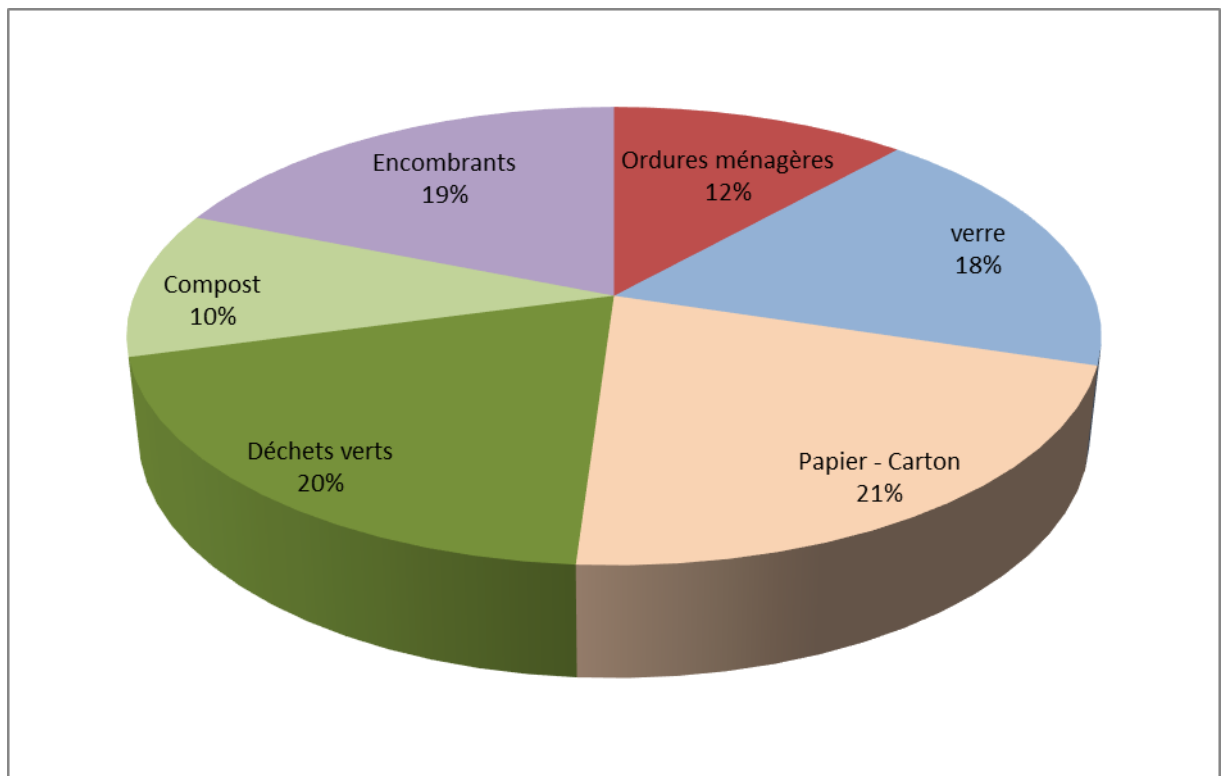
Evolution des tonnages de compost urbain et déchets vert



596 tonnes de déchets verts et de compost urbain ont été collectées à la déchèterie, ce qui représente un tonnage nettement inférieur à l'exercice précédent. Les conditions météorologiques influencent sensiblement les volumes de déchets verts récoltés à la déchèterie.

Les déchets verts sont broyés sur place puis transportés, tout comme le compost urbain, à la compostière de la plaine de l'Orbe pour méthanisation.

Répartition de la production de déchets par habitant (en kg/an/habitant)



Elimination des frigos et appareils électroménagers

Ce sont 313 frigos, congélateurs et cuisinières, ainsi que 22 tonnes d'appareils et machines électriques qui ont été récupérés, stockés, puis acheminés à Yverdon-les-Bains au poste de collecte régional STRID.

Elimination des pneus

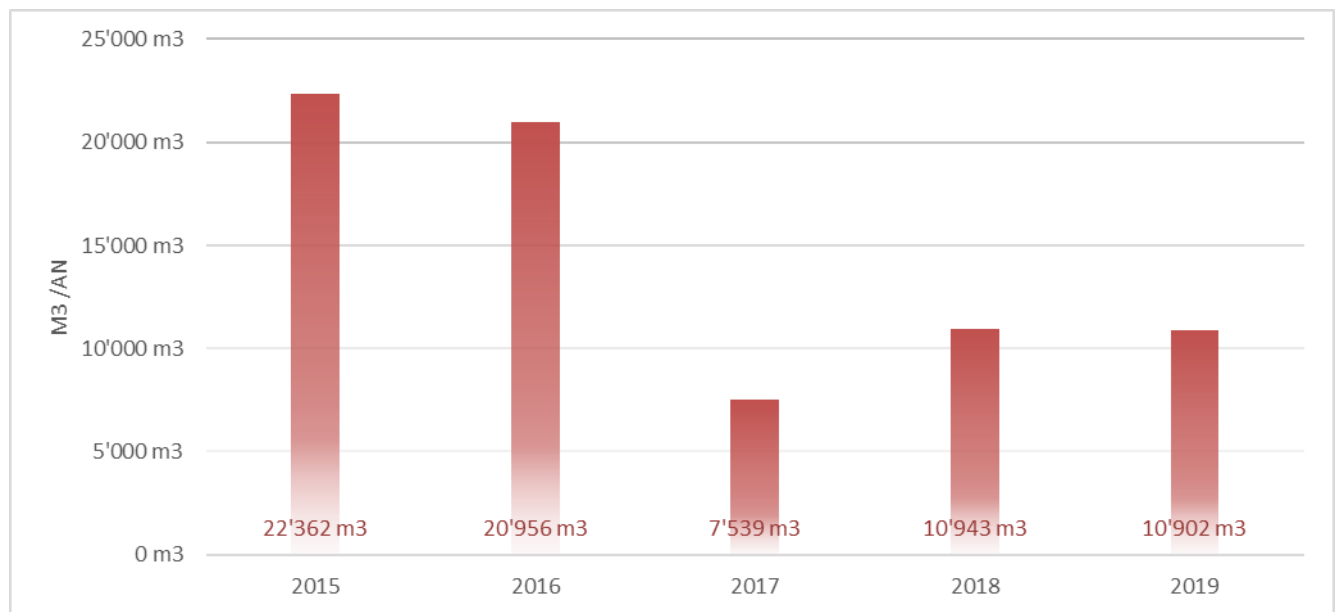
301 pneus, dont 39 avec jantes, ont transité par la déchèterie avant d'être acheminés chez STRID SA.

Récupération de la ferraille

180 tonnes de ferraille ont été évacuées par la société Ferma SA de Sainte-Croix.

Décharge classe inerte et terreuse « Aux Combes »

Evolution des volumes des matériaux inertes mis en décharge définitive



Les travaux liés au préavis "Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures" génèrent des volumes d'excavation importants et sont la cause principale des quantités mises en décharge terreuse.

7.8. Réseau d'égouts et collecteurs

Curage des sacs de grilles et renvois d'eau.

Au printemps et en automne, contrôles et nettoyages des déversoirs d'orages.

Au vu des coûts importants que cela engendre, la mise en séparatif du réseau se poursuit principalement par voie de préavis. Durant cet exercice, ce ne sont pas moins de 1'400 mètres linéaires de conduites principales d'assainissement qui ont été posées dans le cadre du chantier de la rue du Jura.

Par voie du budget, la mise en séparatif de la rue de l'Arnon a été réalisée par la pose de 85 mètres de collecteurs d'eaux usées et 80 mètres de collecteurs d'eau de ruissellement.

8. Instruction publique - (cpt 500 à 530)

8.1. Ecoles - année scolaire 2018-2019

Secteur C1		1 classe	4 élèves
<i>Classe de développement primaire</i>		<i>1 classe</i>	<i>4 élèves</i>
DEP3-6/1	4	Marcos Zuñiga	Gare
Secteur C2		1 classe	7 élèves
<i>Classe de développement secondaire</i>		<i>1 classe</i>	<i>7 élèves</i>
DES/1	7	Magaëlle Vulliemin	Poste
Secteur P		32 classes	571 élèves
<i>Classes enfantines</i>		<i>8 classes</i>	<i>138 élèves</i>
1-2P/1	18	Baron Florence, Rademaker Laurette	Gare
1-2P/2	18	Barnéoud Laure	Gare
1-2P/3	18	Christe Patricia, Valmy Nirmala	Bullet
1-2P/4	19	Haarpaintner Mireille, Wieland Céline	L'Auberson
1-2P/5	19	Mestik Julien	Gare
1-2P/6	17	Tarallo Alfredo	Gare
1-2P/B1	15	Bossert Corinne, Jaccard Carole	Baulmes
1-2P/B2	14	Guerry Pauline	Baulmes
<i>3ème année de l'école primaire</i>		<i>4 classes</i>	<i>76 élèves</i>
3P/1	20	Aellen Arabi Frédérique	Gare
3P/2	21	Courret Muriel, Perez Burgos Malorie	Gare
3P/3	20	Courret Muriel, Duprey Delphine	L'Auberson
3P/B1	15	Lang Monika, Walser Christine	Baulmes
<i>4ème année de l'école primaire</i>		<i>4 classes</i>	<i>77 élèves</i>
4P/1	20	Busnello Jobin Patricia, Christe Gasser Sarah	Gare
4P/2	20	Lauria Tagliati Maria, Courret Muriel	L'Auberson
4P/3	21	Courret Muriel, Darbon Géraldine	Gare
4P/B1	16	Lang Monika, Michoud Valérie	Baulmes
<i>5ème année de l'école primaire</i>		<i>4 classes</i>	<i>71 élèves</i>
5P/1	20	Christe Patricia, Suter Vanessa	Gare
5P/2	19	Chavey Isabelle, Fleury Monique	L'Auberson
5P/3	20	Isler David, Fleury Monique	Gare
5P/B1	12	Brasey Bonnevaux Sophie, Goedecke Sandrine	Baulmes
<i>6ème année de l'école primaire</i>		<i>4 classes</i>	<i>72 élèves</i>
6P/1	20	Fernandez Sabrina, Fleury Monique	Gare
6P/2	20	Ferrari Janique, Brasey Bonnevaux Sophie	Bullet
6P/3	19	Renaud Sophie, Christe Patricia	Gare
6P/B1	13	Lugt Cyrane, Lang Monika	Baulmes
<i>7ème année de l'école primaire</i>		<i>4 classes</i>	<i>67 élèves</i>
7P/1	17	Bigler Mathieu	Poste
7P/2	18	Schmid Romain	Poste
7P/3	18	Pillonel Jessica	Poste
7P/B1	14	Perrin Fanny	Baulmes
<i>8ème année de l'école primaire</i>		<i>4 classes</i>	<i>70 élèves</i>
8P/1	17	Martin Penalosa Virginia	Poste
8P/2	19	Bortolini Arnaud	Poste
8P/3	20	Schmutz Michael	Poste
8P/B1	14	Rossetti Virginie	Baulmes

Secteur S		10 classes	197 élèves
9 ^{ème} année		3 classes	62 élèves
9VG/1	21	Johner-Wyss Marie-Claire	Métiers 3
9VG/2	20	Anibal Alexandre	Métiers 3
9VP/1	21	Wolfsberger Denise	Métiers 3
10 ^{ème} année		3 classes	64 élèves
10VG/1	20	Gaube-Banas Fabrice	Poste
10VG/2	20	Amstutz Dominique	Poste
10VP/1	24	Govi Vanna	Poste
11 ^{ème} année		3 classes	61 élèves
11VG/1	20	Haarpaintner Frédéric	Poste
11VG/2	21	Fenu Angelo	Poste
11VP/1	20	Rossel Benoît	Poste

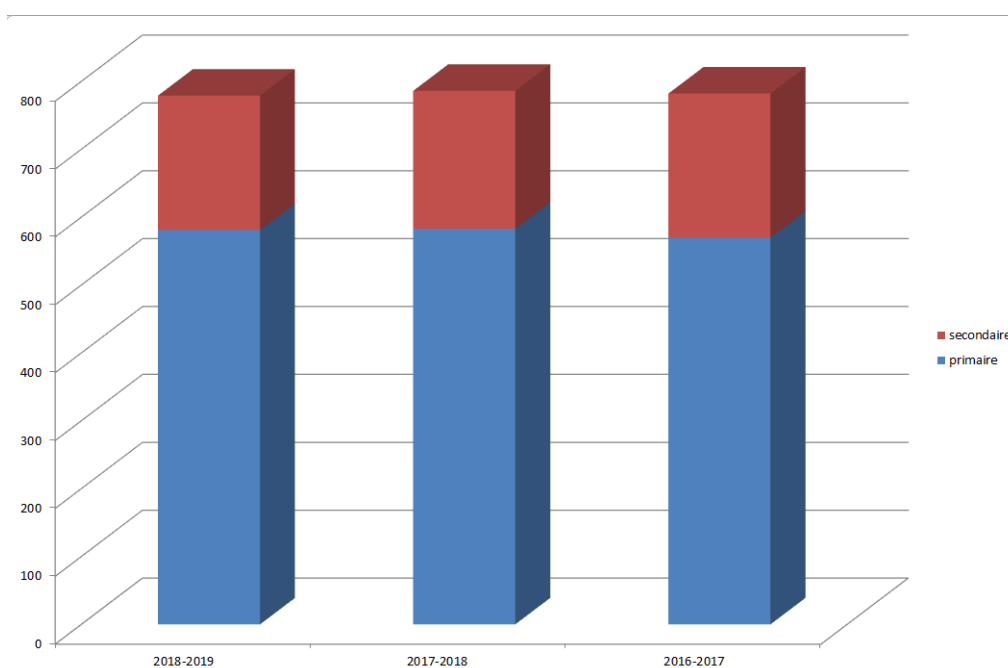
Accueil		1 classe	10 élèves
ACC/PS	10	Zadory Sébastien	Poste

		44 classes	779 élèves
--	--	------------	------------

Répartition des élèves par commune

	Primaire	Secondaire	Total
Baulmes	74	30	104
Bullet	43	16	59
Mauborget	7	2	9
Sainte-Croix	401	132	533
Vuiteboeuf	56	18	74

Evolution du nombre d'élèves	Primaire	Secondaire	Total
Nombre d'élèves en 2018-2019	581	198	779
Nombre d'élèves en 2017-2018	583	203	786
Nombre d'élèves en 2016-2017	570	212	782



Conseil de direction

Le Conseil de direction est composé de :

- Mme Sarah Christe Gasser Doyenne primaire
- M. Paul-André Joseph Doyen secondaire
- M. Fabian Zadory Directeur

Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés sont organisés par les communes de résidence des élèves.

Orientation professionnelle – Choix des élèves en juillet 2019

Apprentissage avec CFC	15 élèves
Ecole dessinateur géomètre	1 élève
Ecole de sécurité	1 élève
Ecole de commerce	1 élève
SEMO	2 élèves
Etudes au gymnase	16 élèves
Raccordement 1	2 élèves
Ecole de transition	4 élèves
CPNV	3 élèves
Voyage linguistique	4 élèves
ECG	9 élèves

Animations culturelles

Animation Info Energie	Classes du primaire
Séances cinéma	Classes 1-2 P, 3-4P, 5-6P, 7-8P, 7P-11S, 9-11S
Basketathon	Classes 7 ^{ème}
Journée OCOM Sciences	Classes 11 ^{ème}
Animation COSEDEC	Classes du primaire
Spectacle « Narcisse »	Classes 9 ^{ème} à 11 ^{ème}
Spectacle Improvisation	Classes 9 à 11S

Sport facultatif

Dans le cadre du sport facultatif, les élèves ont suivi les cours suivants :

• Volley	• Mur de grimpe	• Ski de fond	• Tennis	• Jeux de balles
• Unihockey	• Cirque	• Agrès	• Tennis de table	• Badminton

Camps scolaires

Camp de ski 7P	Hiver 2019, semaine d'activités dans la région (raquettes, ski de piste, ski de fond)
Camp de ski 9S	Hiver 2019 aux Crossets
Camp de vélo 8P	Printemps 2019 à Moléson et à Vaulruz
Camp de fin d'études 11S	Eté 2019 au Cap d'Agde, Turin et Venise

8.2. Entente scolaire

Présidée par la Commune de Sainte-Croix, l'Entente scolaire gère les questions organisationnelles et financières de l'établissement. Elle regroupe les Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf. Elle s'est réunie à 3 reprises les 11 mars, 20 mai et 23 septembre 2019.

8.3. Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement s'est réuni à trois reprises ; le 29 janvier, le 28 mai et le 29 octobre 2019. Les informations pratiques concernant le Conseil d'établissement ainsi que les procès-verbaux des séances sont disponibles sur le site de l'établissement : www.ecoles-sce.ch

8.4. Bibliothèque scolaire

La fréquentation de la bibliothèque scolaire en 2019 est comparable à 2018. Le nombre de visites est stable. L'objectif est d'y faire venir chaque classe au moins une, voire deux fois par année. Un certain nombre de paramètres doivent pourtant être pris en compte, notamment pour les classes qui doivent se déplacer ; celles de Baulmes étant les plus concernées par l'organisation nécessaire pour se rendre à la bibliothèque.

Le renouvellement du fonds s'est poursuivi cette année encore. Un grand nombre de nouveautés ont fait leur apparition dans les rayons. Dans la masse, elles ne sont pas forcément visibles mais pourtant, le rafraîchissement en cours avance bien. Nous sommes en revanche confrontées à un problème récurrent qui concerne la qualité des ouvrages sur le marché. C'est en particulier le cas des bandes dessinées qui ne sont plus fabriquées pour durer et dont les pages se détachent après quelques prêts seulement en raison de leur reliure fragile. Une part non négligeable du budget est donc consacrée au remplacement de ce type d'ouvrages qui rencontrent beaucoup de succès auprès des jeunes lecteurs. Cela représente également un travail important en terme de suivi et de manutention.

Un catalogue répertoriant une partie des animations pédagogiques proposées aux classes par les bibliothécaires scolaires a été rédigé et sera présenté au corps enseignant à la rentrée. Il permettra de mieux promouvoir les services à disposition à la bibliothèque et a pour objectif d'encourager les maîtres à utiliser cette ressource. Il est évolutif et d'autres animations y seront progressivement ajoutées.

2020 marquera le dixième anniversaire de l'ouverture de la nouvelle bibliothèque publique et scolaire. L'année sera donc consacrée à la préparation d'activités autour de cet événement qui devrait avoir lieu en octobre, la date étant encore à confirmer.

8.5. Synthèse de la Direction

Dans son programme de législature, Mme Cesla Amarelle a indiqué comme une des priorités de son Département le développement de l'éducation numérique et la culture générale de la numérisation. Pour cela, dix établissements pilotes ont été choisis dont celui de Sainte-Croix et environs. Ainsi, pour la deuxième année, nous testons des activités et du matériel ; d'abord auprès des élèves du premier cycle (1P-4P) puis, depuis cette année, avec les élèves de 5-6P. A terme, le travail effectué s'articulera autour de trois piliers :

- La science informatique
 - Compréhension de la logique informatique
 - Activités en lien avec les concepts qui régissent les dispositifs techniques
- Usages d'outils numériques
 - Formation à la manipulation
 - Usage pertinent des outils numériques logiciels et matériels
- Education aux médias
 - Apprentissage du langage des médias
 - Connaissances relatives au rôle et à la signification des médias

Les enseignants concernés bénéficient de formations continues spécifiques et les élèves profitent d'activités particulières avec ou sans matériel technique. Le soutien logistique est assuré par le Département qui fournit, par exemple, des tablettes et des robots.

Ce développement se poursuivra les années prochaines jusqu'à couvrir l'entier des degrés et augurera de ce qui sera généralisé dans un proche avenir dans le reste du canton.

9. Office de la population et sécurité publique - (cpt 610, 620, 671 et 672)

9.1. Office de la Population

La population de notre Commune a diminué de 18 habitants pour s'arrêter à 4'835 citoyens au 31 décembre 2019. Ces chiffres comprennent les Suisses et l'ensemble des permis d'établissement et de séjour. Le nombre d'arrivées se monte à 485 et les départs sont au nombre de 473.

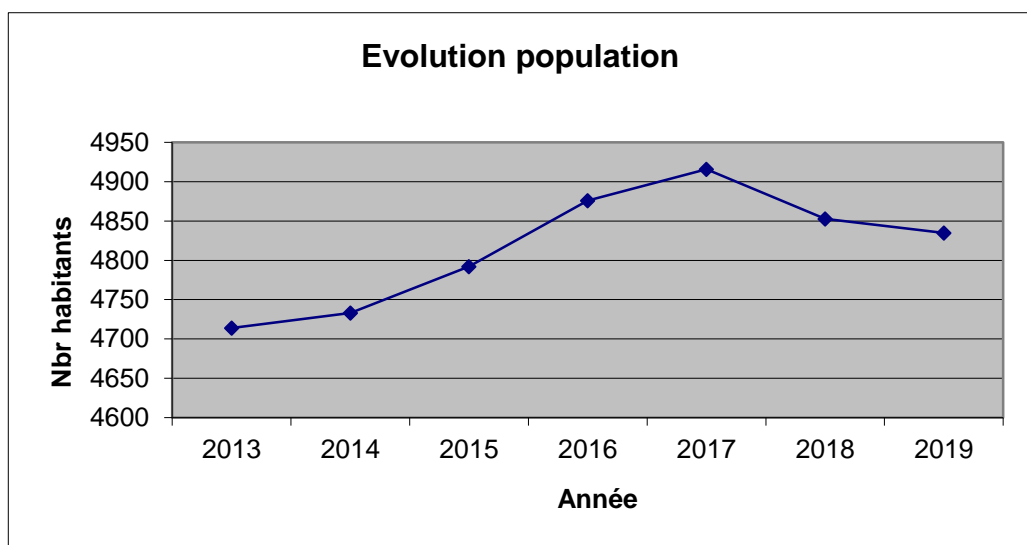
L'occupation du centre EVAM (Etablissement vaudois d'accueil pour les migrants) a légèrement augmenté. Le centre compte 126 migrants à la fin de l'année (+13).

On dénombre 513 frontaliers à la même date, soit une augmentation de 12 travailleurs.

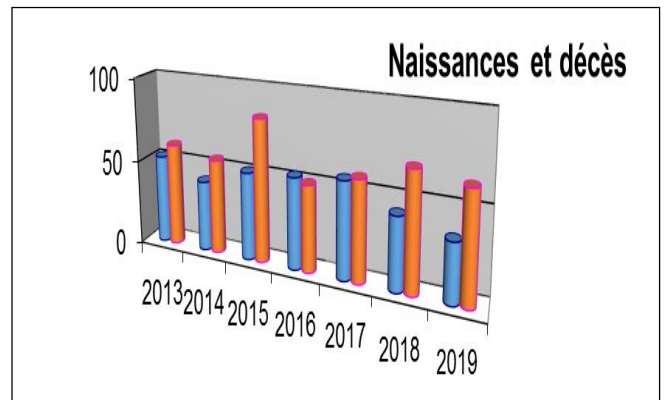
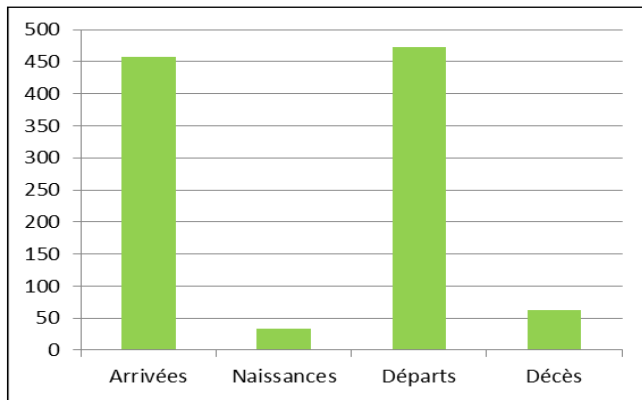
Nous avons établi 314 demandes de carte d'identité et près de 650 attestations d'établissement. Sur l'ensemble de l'année 2019, nous avons accueilli en moyenne 16 personnes par jour ouvrable à notre guichet.

Statistiques

Evolution de la population de 2013 à 2019



Années	Arrivées	Naissances	Total	Départs	Décès	Total
2013		52			60	
2014		41			55	
2015		51			83	
2016		53			50	
2017		56			58	
2018	424	42	466	461	68	529
2019	485	34	519	473	63	536

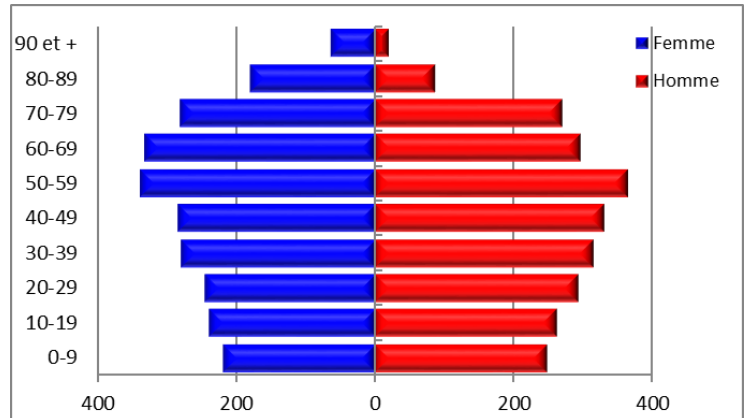


	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bourgeois	866	868	854	839	849	840	834
Vaudois	1'394	1'429	1'415	1'414	1'432	1'425	1'435
Confédérés	1'603	1'613	1'632	1'676	1'676	1'669	1'683
Etrangers	851	823	891	947	959	919	883
	4'714	4'733	4'792	4'876	4'916	4'853	4'835
Migrants	143	149	177	174	120	113	126
Frontaliers	453	462	492	464	457	501	513

Ces chiffres sont repris des statistiques de l'Office de la population et peuvent différer des chiffres officiels du SCRIS.

Pyramide des âges

AGE	TOTAL	SEXE	
		Masc.	Fém.
0-9	468	247	221
10-19	503	262	241
20-29	539	293	246
30-39	594	314	280
40-49	616	330	286
50-59	704	364	340
60-69	630	296	334
70-79	552	269	283
80-89	269	87	182
90 et +	86	20	66
TOTAL	4961	2482	2479



Age moyen	44.58	42.57	46.60
-----------	-------	-------	-------

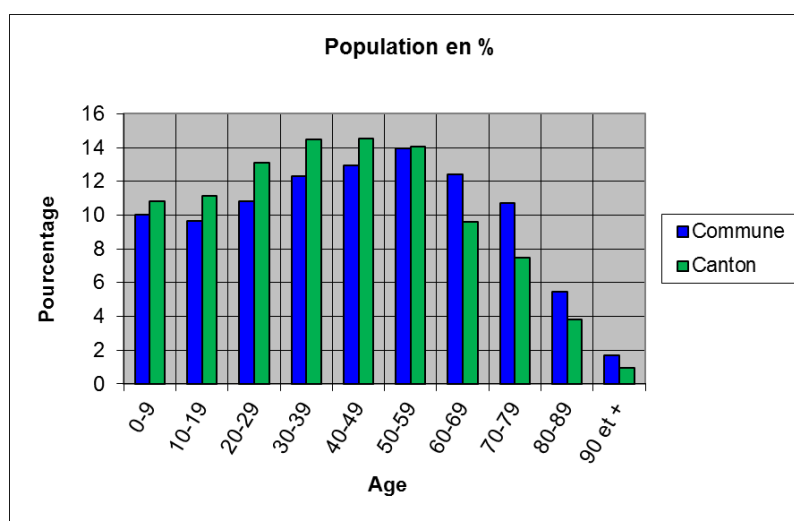
Population en âge AVS

Total	Hommes	Femmes	Total en % de la population	Hommes en % des rentiers AVS	Femmes en % des rentiers AVS
1242	512	730	25.04 %	41.22 %	58.78 %

Comparaison Commune / Canton

AGE	TOTAL					
	Commune	Canton	Commune		Canton	
			Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
0-9	499	87 074	265	234	44'435	42'583
10-19	480	89 900	252	228	45'830	43'465
20-29	538	105 453	289	249	54'216	51'701
30-39	611	116 752	322	289	57'825	57'847
40-49	642	117 109	347	295	57'674	59'234
50-59	692	113 353	358	334	55'881	56'364
60-69	616	77 582	294	322	36'751	39'667
70-79	532	60 473	254	278	26'531	32'539
80-89	272	30 559	90	182	11'739	18'312
90 et +	84	7 833	23	61	2'054	5'514
TOTAL	4966	806 088	2'494	2'472	392'936	407'226

AGE	TOTAL		Commune	Canton
	Commune	Canton		
0-9	499	87 074	10.05	10.88
10-19	480	89 900	9.67	11.16
20-29	538	105 453	10.83	13.24
30-39	611	116 752	12.30	14.45
40-49	642	117 109	12.93	14.61
50-59	692	113 353	13.93	14.03
60-69	616	77 582	12.40	9.55
70-79	532	60 473	10.71	7.38
80-89	272	30 559	5.48	3.75
90 et +	84	7 833	1.69	0.95
TOTAL	4966	806 088	100.00	100.00



9.2. Sécurité publique

Activités du Service

L'Assistant de Sécurité Publique (ASP) communément appelé ASP, assure le service de police administrative.

L'ASP exécute les missions prévues par la loi, dont l'exécution est complémentaire aux missions générales de police (5ème processus). Ces activités sont très variées. Il assume diverses missions de police : police de proximité, de la circulation (patrouilleurs scolaires, stationnement, signalisation), manifestations et police administrative (commandements de payer, rapports d'enquêtes dans le cadre des demandes de naturalisations, rapports de domicile).

L'ASP organise le stationnement lors des manifestations, régule la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement - chantier - accident), remplace si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assure une présence proche des établissements scolaires ou encore dans les parcs et jardins et fait appliquer le règlement communal de police.

Une présence régulière en rue permet également de signaler des faits particuliers à la gendarmerie. Il est parfois également appelé à aider la gendarmerie lors d'accidents ou d'engagements particuliers afin de sécuriser un endroit ou dévier la circulation.

De nombreuses manifestations publiques ont jalonné cette année 2019. Elles ont nécessité des mesures particulières de circulation ou un encadrement adéquat, allant de la pose de signaux et/ou barrières, à la mise en place d'un concept de circulation. Les traditionnelles grandes manifestations restent le Carnaval, le 1er août, le Marché d'été et depuis 2018 la fête des écoles.

La Commune de Sainte-Croix est membre de l'Association vaudoise des communes délégatrices (AVCD) qui regroupe les communes possédant une police administrative.

Une entreprise de sécurité a assuré une présence aux abords des bâtiments et lieux communaux de mai à octobre 2019, les vendredis et samedis soir de 21h00 à 00h00. Ce dispositif a permis d'assurer une présence de proximité, de prévenir les incivilités et d'éviter des problèmes d'occupation nocturne du domaine public (ex. nuisances sonores).

L'ASP ne peut remplir sa mission que grâce à une étroite collaboration avec plusieurs autres services :

- La Gendarmerie Vaudoise, son poste de Sainte-Croix et le Gérant de sécurité pour la région nord
- Le Services des Routes et le Voyer des routes
- Les organisateurs des diverses et nombreuses manifestations
- Les autres services communaux
- Le Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) et les samaritains
- Les patrouilleurs scolaires.

Service de patrouilleurs scolaires

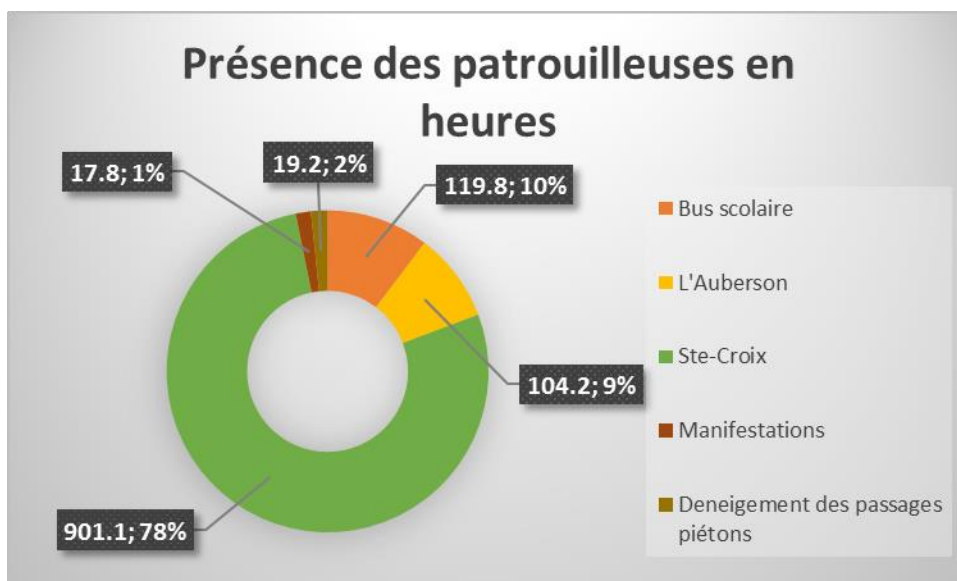
L'effectif des patrouilleuses scolaires se compose au 31 décembre 2019 de 3 personnes. Elles assurent la sécurité des enfants à 4 endroits spécifiques de la Commune :

- Le passage piéton à la hauteur de la gare de Sainte-Croix
- Le passage piéton à la hauteur de la Migros
- Le passage piéton à la hauteur du CPNV
- Le préau scolaire de L'Auberson.

De plus, une patrouilleuse surveille plusieurs fois par semaine le comportement des élèves dans les transports publics sur les trajets avec les écoliers. Elles sont occasionnellement requises pour la fermeture des routes lors des manifestations.

Pour toutes les activités de régulation de trafic, une formation est dispensée par la brigade de la prévention routière de la gendarmerie vaudoise.

Les patrouilleuses scolaires sont présentes tous les jours d'école au moment où les élèves rejoignent ou quittent leur établissement scolaire. Elles sécurisent les passages à proximité des bâtiments scolaires, ceci à raison de 4 fois par jour. En hiver elles s'occupent de libérer la neige et la glace des passages dont elles ont la charge.



Effectif de la Police Administrative

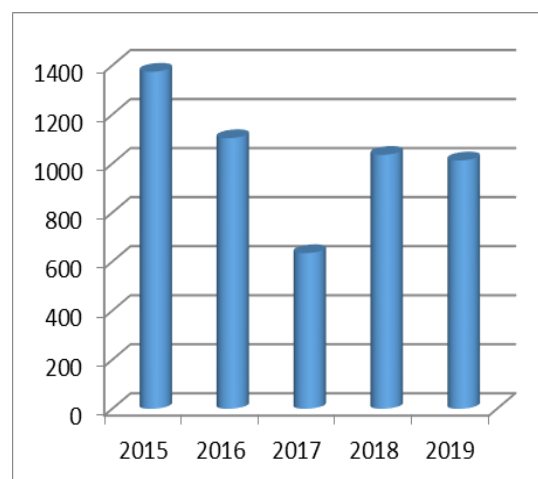
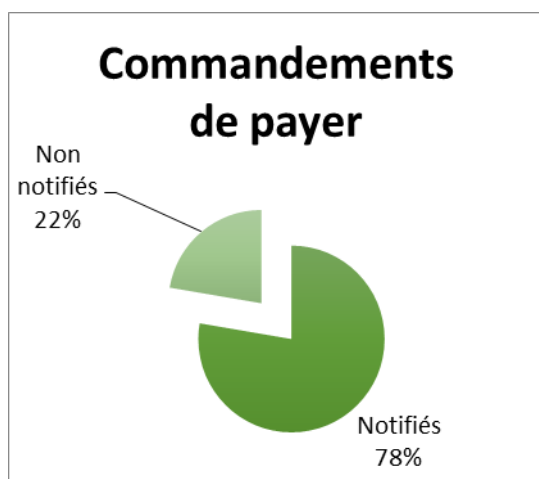
Actuellement la police administrative comprend un assistant de sécurité publique et une secrétaire qui s'occupe également de soutenir le contrôle des habitants. Depuis le 1^{er} mars 2019, l'ASP a repris la notification des commandements de payer.

Naturalisations

En 2019 deux naturalisations ordinaires ont été traitées. Les requérants étaient d'origine Kosovare pour l'une et Tunisienne pour la seconde.

Commandements de payer

Nous avons reçu 1013 commandements de payer de l'Office des Poursuites du district Jura-Nord vaudois, 787 ont pu être notifiés.

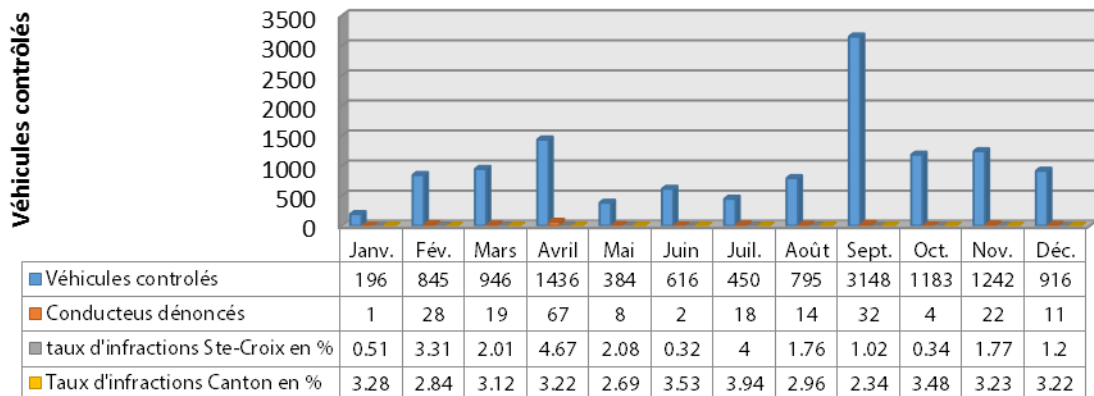


Résultats des contrôles radar sur la Commune

Radar Gendarmerie

Une fois par mois la commune reçoit un rapport détaillé du bureau du radar de la gendarmerie qui fait état des contrôles effectués sur la commune.

Résultats des contrôles radar sur la Commune



Au total, 12'157 véhicules ont été contrôlés et 226 conducteurs dénoncés.

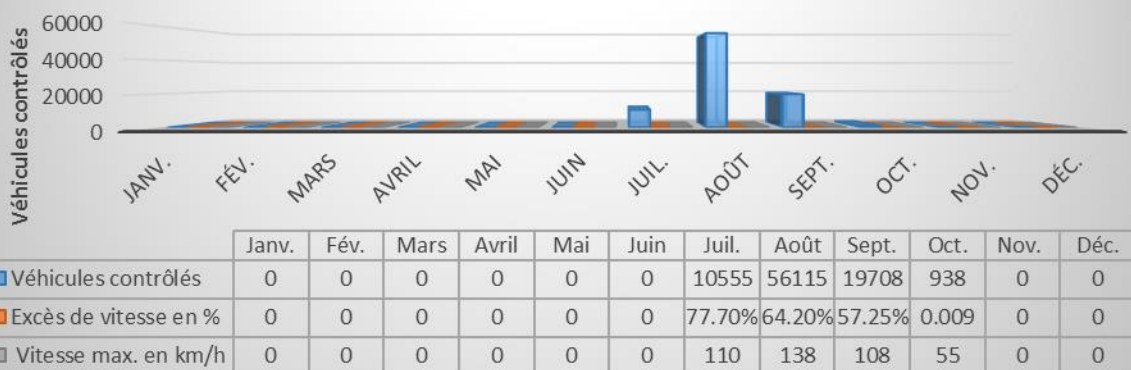
Radar pédagogique

En 2019 la commune a acquis un nouvel appareil. Toutefois, le plus ancien étant en réparation les deux n'ont pu être installés avant le mois de juillet.

Ils ont été placés à plusieurs reprises à divers endroits cités ci-dessous. La présence de ce radar au même endroit, pour une durée limitée, a été privilégiée afin que les usagers puissent bénéficier de cette information répétitive et ainsi mieux respecter la vitesse maximale autorisée.

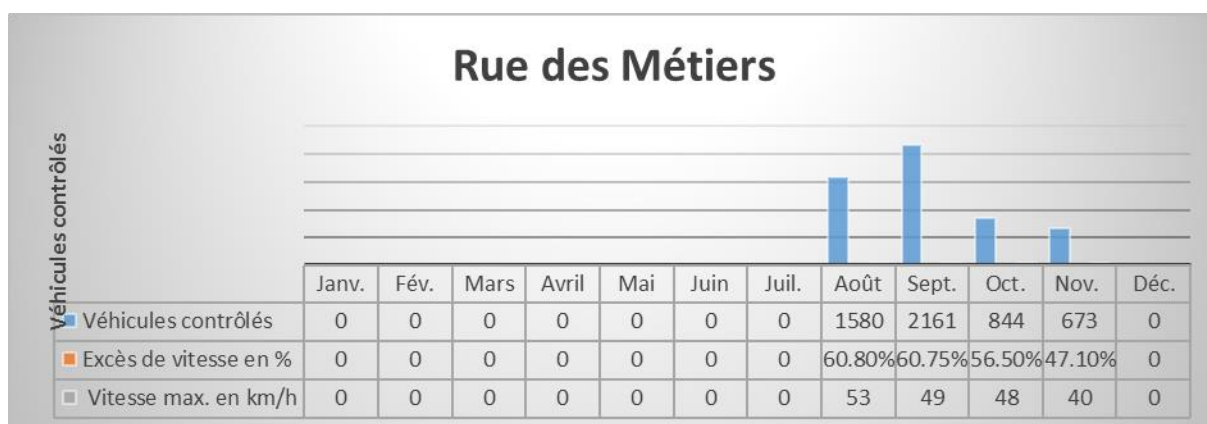
- Avenue des Alpes
- Les Replans
- Rue des Métiers
- Grand'Rue, L'Auberson
- Divers endroits selon les demandes de la population (La Chaux, Ch. du Stade)

Statistique radar pédagogique



Les lieux privilégiés pour la pose du radar sont les endroits proches des écoles, des passages piétons, les routes rectilignes en descente et à fort trafic.

La Rue des Métiers, qui est une zone de rencontre limitée à 20 km/h, fait l'objet d'une statistique séparée.



En cas de constat de forts dépassements de vitesse à un endroit donné et de manière répétitive, la Municipalité peut renseigner le bureau du radar de la gendarmerie vaudoise.

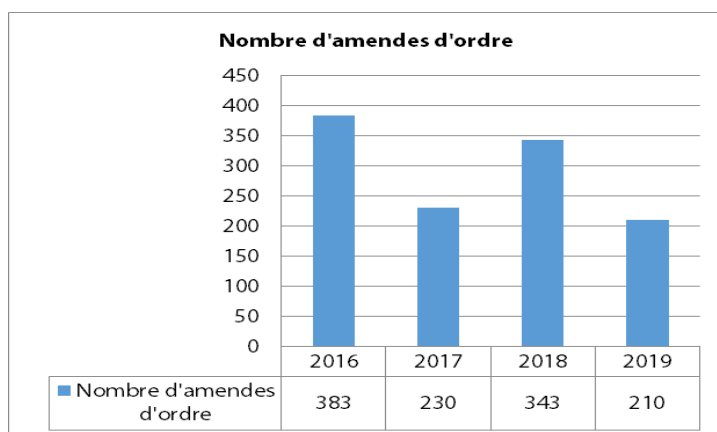
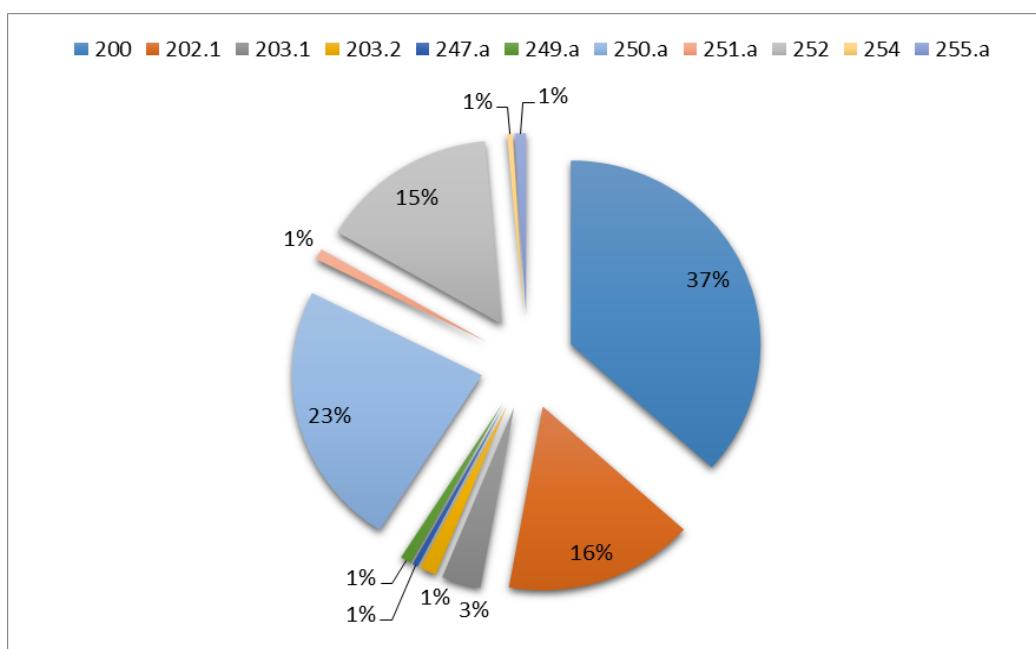
Amendes d'ordre

Sur l'ensemble de l'année 2019, 210 contraventions de stationnement ont été infligées, pour un montant de Chf 8'800.--.

Dans la majorité des cas, du dépassement de durée de stationnement, ensuite le stationnement sur une interdiction de stationner. Une dizaine de contestations ont été traitées.

Ces contraventions sont composées des infractions suivantes :

200	Dépasser la durée de stationnement	77	Chf 3'420.00
202.1	Ne pas placer ou de manière peu visible son disque de stationnement sur le véhicule	34	Chf 1'360.00
203.1	Indiquer l'heure d'arrivée fausse sur le disque de stationnement	7	Chf 280.00
203.2	Changer l'heure d'arrivée sans quitter la place	3	Chf 120.00
247.a	Stationner devant l'accès à un bâtiment à autrui jusqu'à deux heures	1	Chf 40.00
249.a	Stationner sur le trottoir, à moins que des signaux ou des marques ne l'autorisent expressément, s'il reste un passage d'au moins 1.5 m pour les piétons jusqu'à 60 minutes	2	Chf 80.00
250.a	Stationner à un endroit où une interdiction de se parquer est signalée jusqu'à deux heures	49	Chf 1'960.00
251.a	Stationner dans une zone de rencontre, à un endroit non désigné à cet effet jusqu'à deux heures	2	Chf 80.00
252	Stationner hors cases ou en dehors d'un revêtement clairement indiqué	32	Chf 1'340.00
254	Stationner un véhicule sur une case de stationnement ou sur un revêtement clairement indiqué si cette aire de stationnement, compte tenu de la signalisation, n'est pas destinée à cette catégorie de véhicule.	1	Chf 40.00
255.a	Stationner sur une ligne interdisant le parage jusqu'à deux heures	2	Chf 80.00
Total		210	Chf 8'800.00



Ordonnances pénales et Commission de Police

En 2019, suite à la réception de rapports de dénonciations aux divers règlements communaux, 99 ordonnances pénales, appelées anciennement sentences municipales, ont été prononcées, dont :

- 1 réprimande à un mineur âgé de 15 ans
- 2 avertissements
- 18 ordonnances pénales à des infractions au règlement communal sur la gestion des déchets, pour un montant de Chf 2'110.--. Au vu des éléments reçus et du doute apporté par un opposant, l'une d'entre elles a été annulée par la Municipalité.

Le montant total des ordonnances pénales prononcées se monte à Chf 14'275.--.

4 mandats de comparutions ont été délivrés par la Commission de Police et 2 personnes ont été entendues par cette dernière.

Nombre d'ordonnances pénales prononcées		Montant des ordonnances pénales		Envois à l'office d'exécution des peines		Auditions par la Commission de Police	
2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
56	99	8'770.00	14'275.00	51	25	0	2

Le produit total des sanctions (amendes d'ordre et ordonnances pénales) pour les infractions commises se monte donc à Chf 23'075.-- pour 2019, alors qu'il était de Chf 23'390.-- en 2018.

9.3. Autres activités

Contrôle des Champignons

Monsieur Raymond Gummy, inspecteur officiel des champignons pour notre Commune, a officié en tant que tel à 11 reprises, le lundi de 15h00 à 17h30 dans un local de l'Hôtel de Ville. Les contrôles effectués ont donné les résultats suivants :

- Récoltes contrôlées	39
- Récoltes contenant des champignons impropres à la consommation	21
- Récoltes contenant des champignons vénéneux	4
- Récoltes contenant des champignons mortels	--
- Quantité totale contrôlée	30.980 kg
- Quantité de champignons comestibles	24.055 kg
- Quantité de champignons impropres à la consommation	6.580 kg
- Quantité de champignons vénéneux	0.345 kg
- Quantité de champignons mortels	-- Kg

Centre régional de ramassage des déchets carnés

Le centre de collecte des sous-produits animaux de Sainte-Croix ne répondant plus aux normes a été fermé au 31 décembre 2018. Toutefois, avec l'autorisation du vétérinaire cantonal, il est resté ouvert jusqu'au 30 avril 2019.

Pendant la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2019 : 30 cadavres d'animaux ont été pris en charge par le centre, il s'agit de :

- 4 bovins adultes
- 21 veaux
- 1 mouton
- 1 chèvre
- 3 chiens

ceci pour un poids total de 3'741.00 kg. L'équarrisseur est intervenu à 2 reprises pour les trois Communes du Balcon du Jura concernant des bovins âgés de plus de quatre ans.

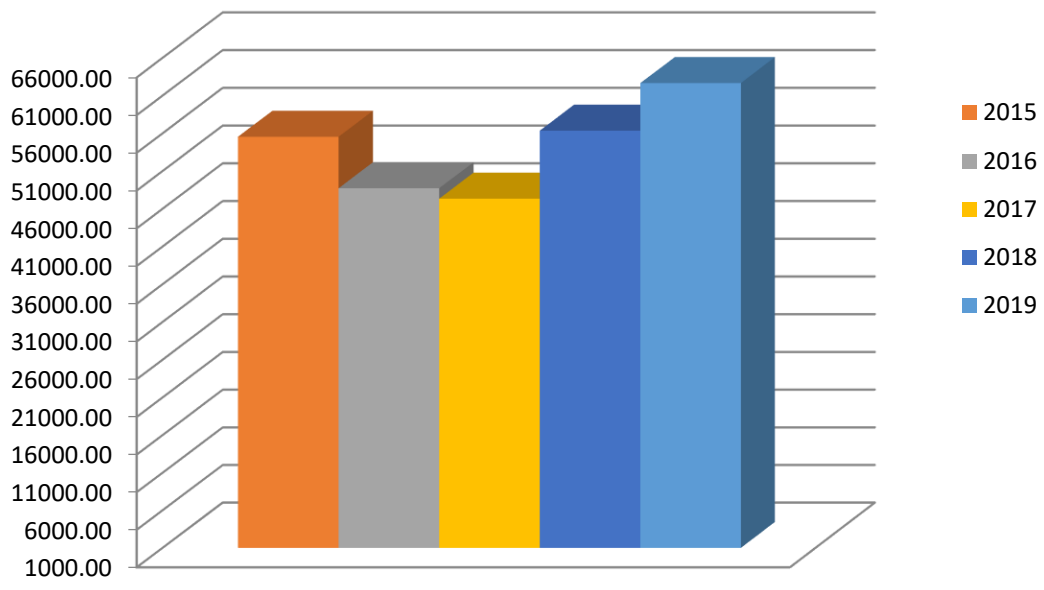
Depuis le 1^{er} janvier 2019, les agriculteurs peuvent faire appel à un transporteur agréé par la Commune ; ce dernier se charge de venir chercher les cadavres d'animaux et de les acheminer au Centre de collecte des sous-produits animaux d'Yverdon-les-Bains (CCSPA). La Commune prend en charge, pour les exploitants agricoles domiciliés sur sa commune, les coûts de transport à hauteur de 0.20 centimes le kilo, pour autant qu'ils fassent appel au transporteur agréé.

Taxes de séjour - provenance et évolution

	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Propriétaires	24'716.45	27'921.10	28'572.20
Locataires	2'329.00	3'973.00	5'715.00
Camping	207.00	169.80	452.40
Autres nuitées (Jolie Brise)	724.10	327.60	1'166.10
Location de vacances	2'731.40	3'619.70	6'264.20
Nuitées hôtels	14'338.00	19'244.40	16'053.20
Interhome	2'300.00	1'103.20	4'437.60
	47'345.95	56'358.80	62'660.70

Bénéficiaires

Office du Tourisme local	28'407.60	33'815.30	37'596.40
Commune Sainte-Croix	18'938.35	22'543.50	25'064.30
	47'345.95	56'358.80	62'660.70



10. Service de défense incendie et de secours - (cpt 650)

10.1. Ressources humaines

Etat-Major

- Major Eisler Jan (Commandant du SDIS)
- Cap Adj. Zahno Jérôme (Commandant du DPS)
- Cap Manzini Mario (QM)
- Cap Guinchard Cyril (Chef formation et service APR)
- Cap Muzette Yves-André (Responsable du DPS et DAP Pied-de-la-Côte)
- Plt Müller Allan (Responsable administratif opérationnel)
- Plt Addor Fabien (Fourrier EM)

En 2019, l'Etat-Major a tenu 12 séances ordinaires.

En complément des séances d'Etat-Major, nous avons participé à :

- 1 soirée rapport administratif des commandants
- 1 journée technique des DPS
- 1 journée technique des commandants
- 3 séances d'Officiers
- 2 séances de la commission consultative

Effectif

	<u>off</u>	<u>s.off</u>	<u>sap</u>	<u>total</u>
DPS + EM	13	13	40	66
DAP	0	5	17	22
Total	13	18	57	88

Admission Détachement d'Appui

- Rec Détrie Clément DAPZ1
- Rec Dugon Vivien DAPZ1

Admissions Détachement Premier Secours

- Rec Bernasconi Aaron DPS F
- Rec Chenaux Stéphane DPS B
- Rec Court Albert DPS F
- Rec Graf Raphaël DPS F
- Rec Lomma Adriano DPS F
- Rec Nganjong Nzali Chrétien DPS B
- Rec Troyon Rémy DPS F

Démissions

Causes professionnelles et autres

Cap Chevalley Roland	médecin de corps		retraite
Cap Muzette Yves-André	DPS B	32 années de service	retraite
Sgt Duvoisin Roger	DAP Z1	30 années de service	professionnel

Cpl Mayland Mathieu	DPS F	13 années de service	professionnel
App Duvoisin Philippe	DAP Z1	28 années de service	personnel
Sap Hertig Cynthia	DPS F	3 années de service	déménagement
Sap Parisod Sybille	DPS F	3 années de service	exclusion
Sap Magnin Dylan	DPS F	7 années de service	déménagement
Sap Margot Benoit	DPS F	9 années de service	personnel
Sap Détrie Clément	DAP Z1	1 année de service	exclusion
Sap Marc Sébastien	DPS B	2 années de service	professionnel
Sap Nganjong Nzali Chrétien	DPS B	1 année de service	déménagement

10.2. Cours cantonaux suivis

Les membres du SDIS de Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte ont participé à 156 jours (soit 1253 heures) de cours cantonaux dans divers centres afin de suivre les formations requises par l'ECA.

Autres activités :

- 4 cours cadres officiers
- 5 cours cadres officiers et sous-officiers
- 9 exercices DAP
- 20 exercices DPS
- 6 exercices pour porteurs d'appareils respiratoires
- 5 exercices désincarcération
- 2 soirées test physique APR à la Grangette à Lausanne
- 2 ½ journée au simulateur RAMA à Cugy
- 2 soirées au simulateur de l'ECAP à Couvet
- 1 exercice CR avec SDIS Val-de-Travers
- 1 cours officiers Inter SDIS de la région nord
- 2 gardes de feu 1er août
- 2 gardes de feu de l'Avent
- 1 garde feu de Carnaval
- 1 week-end de formation pour deux sapeurs au centre de formation à Mâcon (France)
- 4 gardes à la fête des vignerons

10.3. Nominations

Sont promus :

2 Appointés

- Sap Moroni Romain
- Sap Quartier-dit-Maire Clément

1 Caporal

- App Masur Boris

2 Sergents

- Cpl Gamma Esteban
- Cpl Meystre Frédéric

1 Sergent-chef

- Sgt Ogiz Didier

1 Lieutenant

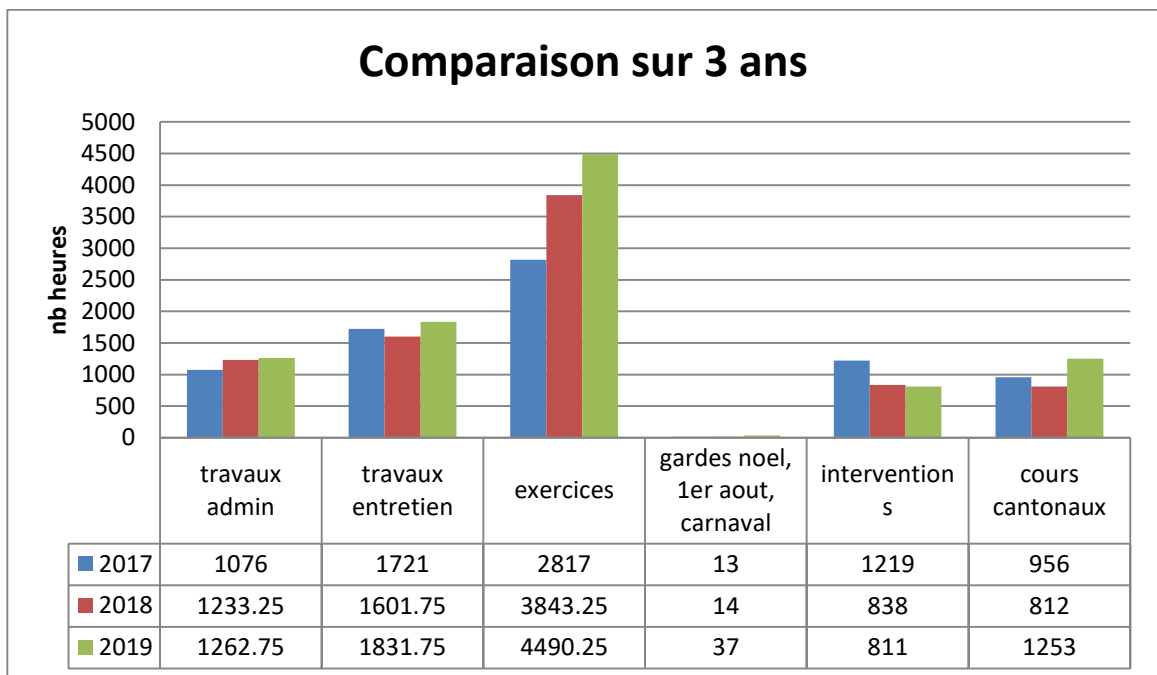
- Four Corminboeuf Ludivine

1 1^{er} Lieutenant et nouveau membre à l'état-major

- Lt Müller Allan

10.4. Activités du SDIS

Travaux d'Etat-Major et administratifs		1'262.75
Travaux d'entretien :	APR (anciennement ARI)	36
	*Heures en dehors des rétablissements lors d'exercices	
	Matériel	186
	Nettoyage complet caserne Sainte-Croix	90.5
	Travaux et gardes week-end	1'079.5
	Véhicules	439.75
Exercices :	Cours de cadres Off et Sof	344
	APR	601.5
	DPS	3'417.75
	DAP	127
Gardes du 1er août, Noël et Carnaval		37
Interventions nb		58
Total des heures d'intervention		811
Cours cantonaux		1253
Total :	heures	9'685.75



10.5. Interventions

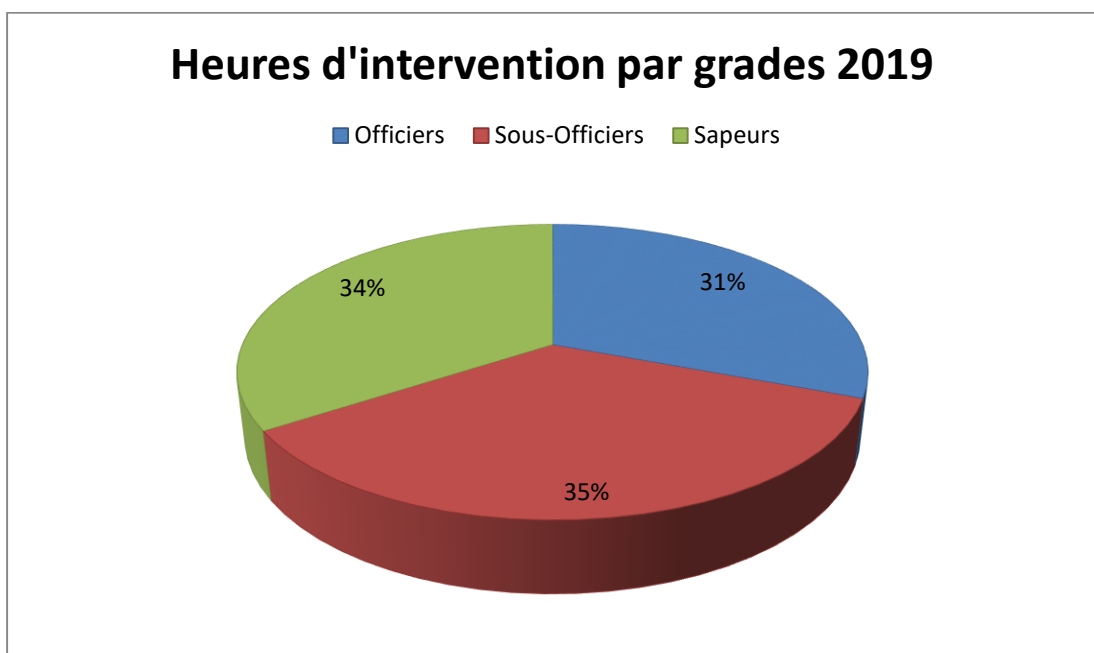
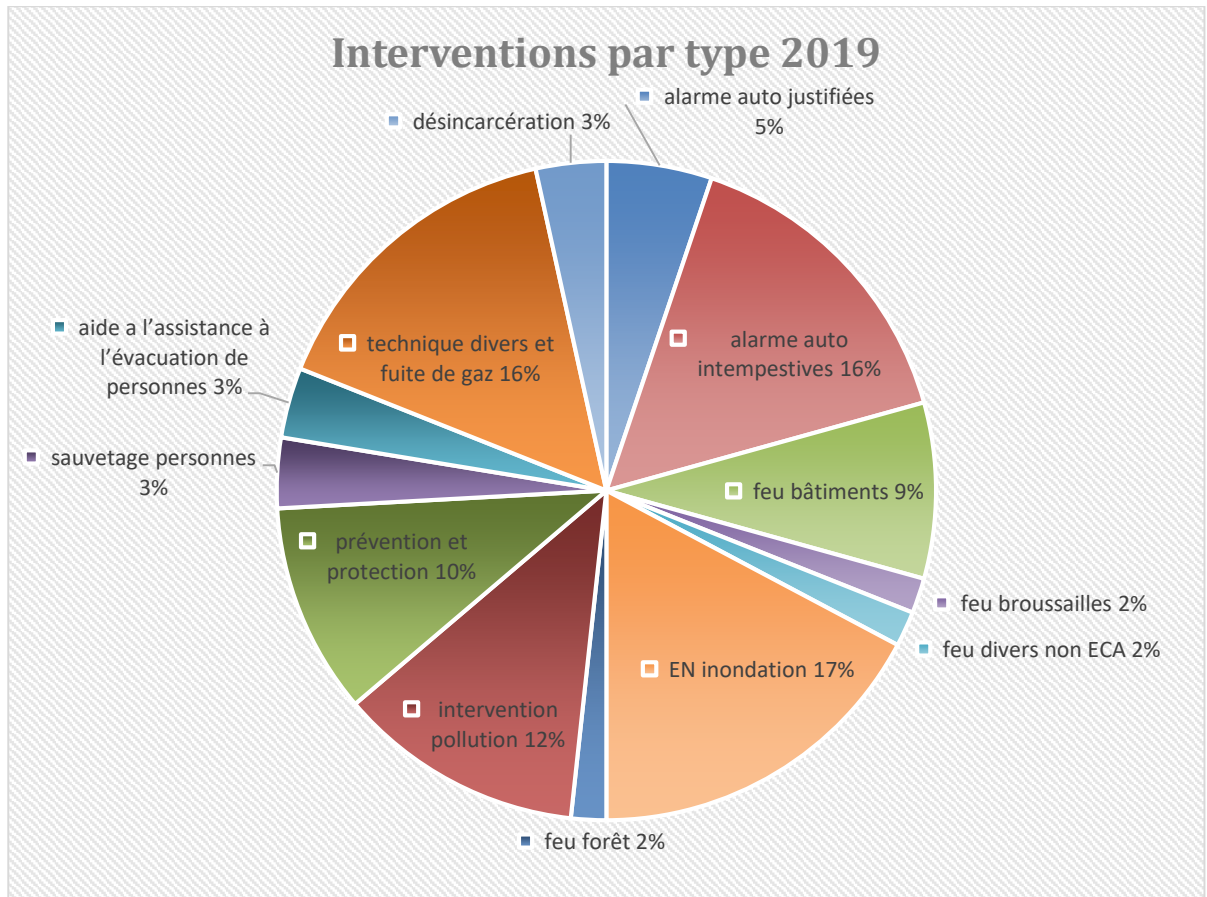
58 interventions en 2019 (64 interventions en 2018).

Répartition des sorties :

- alarmes auto justifiées	3
- alarmes auto intempestives	9
- feux bâtiments	5
- feu broussailles	1
- feu divers non ECA	1
- EN inondation	10
- feu forêt	1

- interventions pollution 7
- préventions et protections 6
- sauvetages personnes 2
- aide à l'assistance à l'évacuation de personnes 2
- technique divers et fuites de gaz 9
- désincarcérations 2

Total : 58



10.6. Matériel et véhicules

L'année 2019 en chiffres :

- 11 personnes entre le haut (caserne de Sainte-Croix) et le bas (caserne de Villars-Burquin)
- 2 nouveaux véhicules : 1 modulaire berce sacro 130 comprenant un module secours routier et 1 utilitaire sacro 180 pour le transport des hommes et comprenant 3 modules (1x inondation, 1x éléments naturels, 1x éclairage)
- s'en est suivi évidemment les heures de formation qui en découlent
- environ 474 heures de travail effectuées par les équipes
- 6 permis C1 118 passés avec succès
- 43 bons de réparations et d'échange via l'ECA
- 10'800 KM parcourus pour l'ensemble de notre flotte.

Les logos ainsi que les écussons ont été changés sur tous les véhicules.

10.7. APR

Cette année, nous avons axé la formation sur les standards cantonaux édictés par l'ECA ce qui nous a occupé 601 heures lors d'exercices du SDIS.

Nos porteurs ont aussi suivi 24 cours organisés par l'ECA.

Nous avons envoyé deux porteurs à Mâcon pour une formation sur feux réels avec plusieurs autres sapeurs des SDIS région nord.

Nous avons aussi pu aller s'entraîner dans la maison du feu à Couvet, cela a permis à nos jeunes porteurs de se familiariser avec des conditions presque réelles.

10.1. Instruction

Nous avons fait 4'490.25 heures réparties sur plus de 50 exercices.

Les cours cantonaux ont été suivis avec assiduité avec un taux de participation de 80.65%, ce qui nous place toujours en tête de la région nord.

Le thème de l'année était le nouveau concept éléments naturels (EN), ainsi que la suite du déploiement du projet ProSDIS-OP.

10.2. Quartier-maître

La gestion 2019 a été réalisée par 4 personnes, le Quartier-maître est secondé par 3 personnes qui se partagent plusieurs tâches. D'une part, l'opérationnel avec la planification des plannings de garde et permanences pour renseigner la plateforme d'engagement ProSDIS et d'autre part, la gestion administrative du SDIS.

Cette année encore les travaux administratifs se sont révélés conséquents, cette charge reste volumineuse car le système de mobilisation et de suivi opérationnel ProSDIS est en perpétuelle modification.

La partie administrative de notre SDIS correspond à 3'394 heures tous travaux confondus.

10.3. Site du Pied-de-la-Côte

Le site a fait peu d'interventions cette année, principalement au début de l'année avec de nombreuses inondations.

A la suite de l'exclusion de sapeurs en 2018, nous avons remarqué qu'un nouveau noyau s'est formé.

La motivation et l'envie de bien faire sont à nouveau présent au sein du corps du Pied-de-la-Côte.

Cette année est marquée par le souhait du chef de site, le Cap Yves-André Muzette, de prendre congé de son poste après 32 ans de service. La succession sera assurée par le Plt Stéphane Roulet qui le remplacera également à l'Etat-Major.

10.4. Jeunes sapeurs

Pour l'année 2019, l'association des jeunes Sapeurs-Pompiers de Sainte-Croix a encadré pas moins de 31 jeunes (24 garçons et 7 filles), âgés de 8 à 17 ans.

Pour détailler cet effectif : 7 JSP venaient du Pied-de-la-Côte et 24 JSP de Sainte-Croix.

Au total, 7 moniteurs et 7 aides-moniteurs se sont relayés au fil de l'année pour leur donner l'instruction sur les thèmes de base, tels que : l'hydraulique, les nœuds, la motopompe, le sanitaire, l'extinction, les échelles, etc.

Les activités 2019 ont été diverses : 8 exercices (dont un en commun avec les JSP du Valtra), 2 journées d'instruction JSP à Payerne, le Carnaval, les 20 ans du GVJSP à la Vallée-de-Joux, la réussite de 6 JSP à l'examen de leur Flamme 1 et 2, l'assemblée générale du GVJSP, ainsi que le Téléthon sur deux sites (Villars-Burquin et Sainte-Croix).

Les Flammes sont un système de validation des acquis pour les JSP.

Le meilleur niveau obtenu est celui de la Flamme 3 qui permet l'intégration d'un JSP au DPS dès l'âge de 18 ans.

Ce canal de recrutement est un réel atout qui nous permet d'engager des jeunes motivés et passionnés, possédant toutes les exigences de base d'un pompier volontaire.

D'ailleurs, en 2020, le SDIS a intégré 2 JSP qui avaient obtenu leur Flammes 3 en 2018.

Selon les calculs, 20% de l'effectif du DPS de Sainte-Croix et Villars-Burquin en 2020, a passé par la « case JSP » dans leurs jeunes années. Que ce soit quelques années ou pour un cursus complet.

Tous les exercices et journées prévus dans le calendrier annuel JSP ont pour but de former ces jeunes à la base de l'activité de Pompier, mais aussi de pérenniser nos activités futures.

Attirer les jeunes dès leur plus jeune âge, crée souvent des vocations. C'est pourquoi il est important de se donner les moyens de continuer dans cette dynamique.

10.5. Conclusions

Cette année encore le système d'alarme ProSDIS nous a pris beaucoup de temps à la suite de passablement de problèmes liés à sa mise au point.

A la suite du changement de plusieurs véhicules, nous sommes vraiment à l'étroit dans la caserne de Sainte-Croix.

La Municipalité et le Conseil communal ont validé un crédit pour la modification de l'aménagement intérieur, ainsi que l'agrandissement de la caserne.

Le SDIS devra rester complètement opérationnel durant les travaux de la caserne, ce qui engendrera quelques difficultés. Mais comme dit l'adage « on n'a rien sans rien ».

Il est de plus en plus difficile de recruter des personnes compétentes et motivées.

Cette année encore nous accusons 11 départs pour 8 arrivées ce qui affaiblit encore le DPS.

Nous déplorons le manque d'implication des résidents locaux.

Pour essayer de trouver de nouvelles solutions de recrutement, nous avons multiplié les actions telles que le marché d'été, flyers, portes ouvertes de la caserne, etc., mais cela ne nous permet pas de palier à ce problème récurrent.

11. Services Industriels - (cpt 810 à 833)

11.1. Synthèse de l'année

Au cours de cet exercice, dans le cadre des missions principales liées à l'exploitation et à l'entretien des réseaux eau/gaz et des deux stations d'épuration, les activités du Service ont été particulièrement orientées sur les objets suivants :

- Préavis n° 15-18 "Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures", remplacement complet des réseaux de distribution d'eau et de gaz.
- Etude d'avant-projet en vue de l'équipement des hameaux de Vers-chez-Jaccard et du Rocher.
- Etude de variantes et de phasage des travaux en complément de l'avant-projet en vue de la rénovation complète de la STEP de la Vilette.
- Chantier d'assainissement des conduites d'eau potable et de gaz à la rue de l'Arnon.
- Autocontrôle, recherches de fuites.
- Surveillance et exploitation du réseau d'eau de l'ACRG.
- Suite de la modernisation du système de relevés des compteurs eau et gaz.

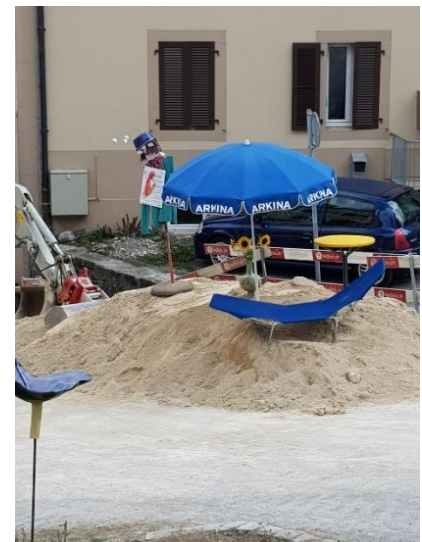
MM. Didier Verguet et Adrien Desarzens ont suivi une formation d'une journée pour le maintien des compétences liées à la sécurité lors des interventions sur le réseau de gaz naturel.

Concernant la distribution de l'eau, les précipitations neigeuses de l'hiver ainsi que les pluies régulières nous ont mis à l'abri de cycles importants d'étiage sur nos ressources communales. Cependant, durant les intenses périodes pluvieuses durant lesquelles notre eau de sources se trouble, l'application des normes de qualité et d'hygiène nous contraignent à avoir régulièrement recours à l'eau en provenance des nappes phréatiques d'Onnens, via le réseau de l'ACRG.

Aux hameaux de Vers-chez-Jaccard et du Rocher, les non-conformités du réseau d'eau potable en matière de défense incendie et sanitaire ainsi que l'absence de réseau d'évacuation des eaux usées au Rocher ont mené à l'élaboration d'un avant-projet pour les futurs équipements souterrains.

Pour la partie gaz naturel, le bilan de l'exercice est excellent avec un volume des ventes record comptabilisant 39.2 millions de kWh, faisant suite à un mois de janvier particulièrement froid ainsi que par la constante progression d'une clientèle attirée par l'utilisation du gaz naturel comme énergie d'appoint aux énergies renouvelables.

L'étude d'avant-projet visant la construction d'une nouvelle STEP au même emplacement que l'actuelle se poursuit. Une étude de variante a été réalisée ainsi que la projection technique des phasages indispensables à l'exploitation conjointe de l'ancienne et de la nouvelle STEP durant la période de travaux.



Malgré les nuisances et désagréments évidents que le chantier de la rue du Jura a engendrés, les riverains ont fait preuve de beaucoup de compréhension et d'adaptation.

11.2. Secrétariat – Administration

Abonnements

Il a été procédé à 118 mutations (départs / arrivées des usagers et remplacements de compteurs, eau et gaz confondus).

Relevés des compteurs

L'effort se poursuit pour rationaliser les parcours et limiter les temps d'intervention. L'automatisation des relevés se développe en complétant l'équipement du parc des compteurs eau et gaz d'émetteurs radio. A ce jour, 88% des compteurs d'eau et 95 % des compteurs de gaz sont relevés automatiquement.

Facturation

La gestion des 2'001 compteurs (eau et gaz) est assurée au moyen du système informatique par lequel ont été établies, au cours de l'exercice, 5'916 factures eau, gaz et prestations diverses.

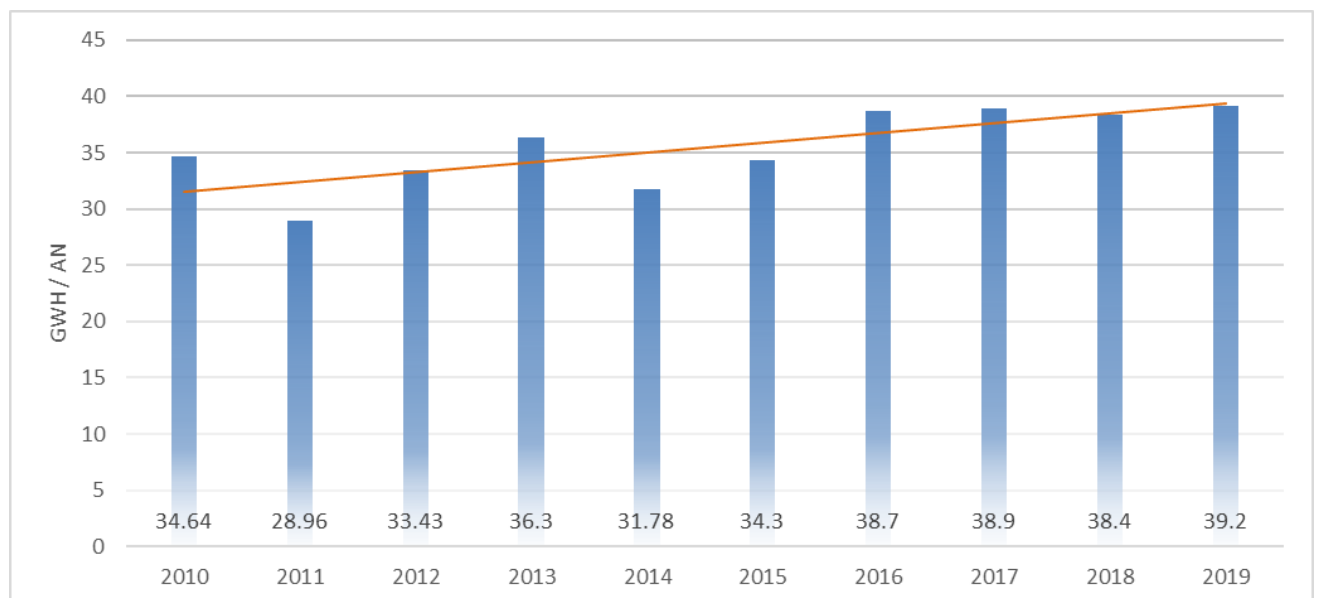
Outre la facturation d'énergie, 125 factures détaillées ont été éditées pour diverses prestations à des tiers (réparations, pose de conduites, service après-vente).

11.3. Gaz naturel

Administration

Mouvements des compteurs gaz	2015	2016	2017	2018	2019
Achats	39	41	24	14	70
Compteurs en service cuisson seule	83	67	66	62	58
Compteurs en service chauffage	822	845	870	876	899
Compteurs totaux en service	905	912	936	938	957
Compteurs équipés de radio	728	802	863	867	913
% des compteurs équipés de radio	81 %	88 %	92 %	93 %	95%

Evolution de la consommation 2010 - 2019 et courbe de tendance



La consommation totale annuelle s'est élevée à 39.211 millions de kWh. Cette augmentation s'explique par des températures très basses, notamment lors du mois de janvier, ainsi que par la constante progression d'une clientèle attirée par l'utilisation du gaz naturel comme énergie d'appoint aux énergies renouvelables.

Installations intérieures

Il a été procédé à la mise en service et au contrôle de 47 nouvelles installations et 12 remplacements de chaudières. Par ailleurs, 16 interventions ont été effectuées chez les abonnés pour la pose et la dépose de compteurs lors de changements d'abonnement ou de remplacements périodiques.

Réseau de distribution basse pression

Surveillance et contrôle du réseau, vidange des siphons, détection et localisation de fuites.

Cette année, la campagne de recherche de fuites a permis la réparation de 4 fuites, dont 2 sur des conduites privées.

Dans le cadre du préavis n°15-18 "Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures", 290 mètres de conduite de distribution en PE d'un diamètre de 200mm ont été posés et une quinzaine d'habitations raccordées.

Le chantier de la rue de l'Arnon a été déclenché suite à la détection de plusieurs fuites de gaz qui, lors de leurs réparations, ont permis de découvrir une conduite adjacente de distribution d'eau potable dans un état de vétusté tout autant avancé. L'ensemble des conduites eau et gaz a été supprimé et remplacé par une nouvelle conduite de gaz en PE de diamètre 200mm sur 110 mètres et 60 mètres de conduite en fonte de diamètre 125mm pour l'eau potable.

Réseau de distribution moyenne pression

Contrôles habituels des conduites et entretien courant des postes de détente.

Acquisition d'organes de détente de secours pour l'ensemble des stations afin de garantir une sécurité optimale de distribution.

Raccordements

13 nouveaux branchements d'immeuble ont été réalisés, tandis que 20 ont été remplacés.

17 introductions ont fait l'objet d'une mise en conformité, par la pose de vanne de sécurité à déclenchement thermique.

Entretien Stations

En sus des opérations liées aux entretiens et contrôles périodiques, les stations suivantes ont subi quelques modifications :

Usine à gaz	dans le cadre de l'assainissement des installations, mise hors service de la citerne à air comprimé de 100 m ³ , autrefois utilisée pour la fabrication de l'air-propané.
Vuiteboeuf	Mise en conformité de la station par le remplacement d'une partie des armatures, et adaptation des capteurs de pression.
Playels	Adaptation des capteurs de pression.

11.4. Prix de l'énergie

Stabilisation

La hausse des prix sur les marchés gaziers remarquée durant l'exercice 2018 s'est maintenue en 2019 et a dû être répercutée sur les tarifs communaux.

Par rapport aux autres distributeurs, nos tarifs sont très compétitifs. Ils apparaissent parmi les plus bas du canton de Vaud et exactement dans la moyenne Suisse. Toutes ces informations et comparatifs, par catégorie de consommateurs, sont constamment mises à jour et disponibles sur le site de Monsieur Prix : <http://gaspreise.preisueberwacher.ch/web/index.asp>

Taxe CO₂ sur les combustibles : taxe incitative prélevée

Les émissions de gaz à effet de serre, issues des combustibles fossiles, ne diminuent pas suffisamment en Suisse. La taxe sur le CO₂ a ainsi automatiquement passé de 1.496 ct/kWh à 1.744 ct/kWh au 1^{er} janvier 2018. Cette augmentation représentant la dernière étape prévue par la législation en vigueur jusqu'en 2020, la taxe est restée inchangée en 2019.

Importations surtout d'Europe occidentale

Le gaz naturel consommé en Suisse est extrait à raison de quelque 60% dans des pays de l'UE et en Norvège. Une part de 35% provient de Russie et le reste, de différentes autres régions.

La Suisse achète son gaz naturel dans le cadre de contrats d'importation à long terme, d'une part, et sur les places de négoce et les bourses européennes, d'autre part. Ces dernières gagnent en importance pour les achats de gaz naturel. L'industrie

gazière suisse a conclu des contrats à long terme avec de gros fournisseurs et producteurs situés en Allemagne, aux Pays-Bas, en France et en Italie, qui disposent de grandes capacités de stockage souterraines.

L'industrie gazière suisse s'appuie ainsi sur un large portefeuille de fournisseurs. Les principaux critères à l'achat sont le prix, la flexibilité et la sécurité d'approvisionnement.

11.5. Eau potable

Administration

Mouvements des compteurs	2015	2016	2017	2018	2019
Achats	55	48	17	14	32
Compteurs en service	1038	1046	1060	1057	1044
Compteurs équipés radio	713	761	835	839	919
Pourcentage compteurs équipés	68.7 %	72.7 %	78.7 %	79.4 %	88 %

Contrôle qualité

En trois périodes de l'année, 28 échantillons ont été prélevés sur le réseau de distribution afin de les soumettre au Laboratoire cantonal pour les analyses bactériologiques. Quatre de ces échantillons ont également subi un test physico-chimique.

Toutes les analyses ont révélé une eau parfaitement conforme aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale du 26 juin 1995 sur les exigences en matière d'hygiène et de microbiologie relative aux denrées alimentaires.

L'information sur la qualité de l'eau est transmise aux consommateurs avec la facture-décompte de décembre. Parallèlement, ces données sont également disponibles sur le site internet de la SSIGE : www.qualitedeleau.ch.

Captages et amenées - volumes (m³)

Lieu	2015	2016	2017	2018	2019
Les Auges	153'456	152'308	134'901	119'282	104'944
Dénériaz/Noirvaux	291'891	285'501	247'508	208'191	219'200
Mouille-Mougnon	95'889	75'773	73'629	54'370	66'979
Onnens	37'722	61'681	41'114	131'752	102'874
Totaux	578'958	575'263	497'152	513'595	493'996
Ventes ACRG	116'385	95'283	81'797	61'862	58'077
Différence	462'573	479'980	415'355	451'733	435'919

En provenance des sources des Dénériaz, le volume revendu à l'ACRG se monte à 58'077 m³, ce qui représente près du tiers du total de l'eau pompée à Noirvaux.

L'eau soutirée sur le réseau de l'ACRG représente quant à elle le 20% de notre consommation. Ce ratio a principalement été influencé par la qualité de distribution insuffisante de l'eau de nos captages lors de période de pluies intenses.

Consommations d'électricité en kWh/an

Lieu	2015	2016	2017	2018	2019
Dénériaz/Noirvaux	207'750	200'406	177'836	153'276	168'324
Mouille-Mougnon	74'168	63'522	64'201	53'331	62'341
Totaux	281'918	263'928	242'037	206'607	230'665

Consommations d'électricité moyenne en kWh/ m³

Lieu	2015	2016	2017	2018	2019
Dénériaz/Noirvaux	0.712	0.701	0.718	0.736	0.767
Mouille-Mougnon	0.773	0.838	0.871	0.98	0.93

Réseau de distribution

Surveillance et contrôle du réseau, mise en application de l'autocontrôle, détection et localisation de fuites. Durant cet exercice, les campagnes de recherche et d'identification de fuites ont permis de déceler 9 fuites sur les conduites principales et 7 sur des branchements secondaires. 10 ruptures ou perforations ont nécessité des interventions urgentes.

Dans le cadre du préavis n°15-18 "Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures", 310 mètres de conduite de distribution en fonte d'un diamètre de 200mm intérieur ont été posés et plus d'une quinzaine d'habitations raccordées.

60 mètres de conduite en fonte de diamètre 125mm ont été posés lors du chantier de la rue de l'Arnon.

Modification de la chambre de liaison entre les réseaux de Sainte-Croix et La Sagne, afin de permettre un accès plus aisé pour les relevés et les maintenances.

Une tournée d'inspection sur le 50% du parc des bornes hydrantes a permis d'identifier les révisions ou remplacements nécessaires à planifier.

Raccordements

5 nouveaux branchements d'immeuble ont été réalisés, tandis que 22 ont été remplacés.

Stations - travaux de réparation et entretien

En dehors des travaux liés aux opérations de maintenance, d'entretien et de contrôles, quelques modifications ont été apportées aux stations suivantes :

Réservoir de la Charmille	Pose d'un caisson à filtre pour l'aération des cuves.
Pompage de Noirvaux	Révision complète de la pompe à étages n°1. Remplacement du système de chloration. Réfection des escaliers d'accès.
Pompage Mouille-Mougnon	Remplacement de la pompe doseuse de chlore et de son réservoir.
Captages des Dénériaz	Nettoyage complet de la chambre de décantation des Dénériaz et mise en conformité des équipements de vidange et d'aération par la pose de siphons et d'un caisson à filtre.

11.6. Epuration

STEP de La Villette

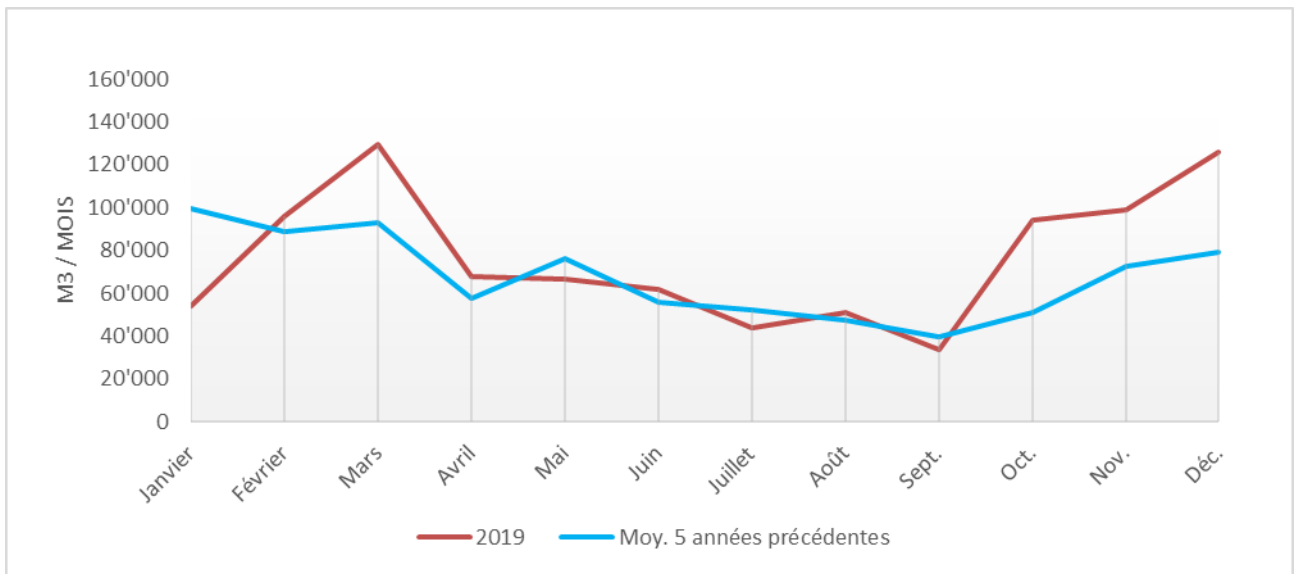
Exploitation	2015	2016	2017	2018	2019
Boues déshydratées- m ³	333	296	385	402	417
Electricité RE - kWh	137'966	137'473	126'014	134'648	132'084
Prod. électricité CCF-kWh	93'529	87'636	81'750	79'790	92'686
Production Biogaz – m ³	58'450	55'346	55'960	56'958	59'980
Gaz naturel – m ³	12'966	16'322	11'476	8'442	7'268
Eau potable - m ³	2'611	2'763	1'240	1'597	1'108
Produits chimiques					
Chlorure ferrique (litre)	30'936	32'980	37'212	31'917	31'446
Floculant (kg)	1'125	1'200	1'325	1'375	1'425

L'intégralité du courant produit par le couplage chaleur-force (CCF) a été comptabilisé en sortie de machine et rétribué selon le tarif Pronovo de 24 cts/kWh.

Volumes annuels d'eau traités

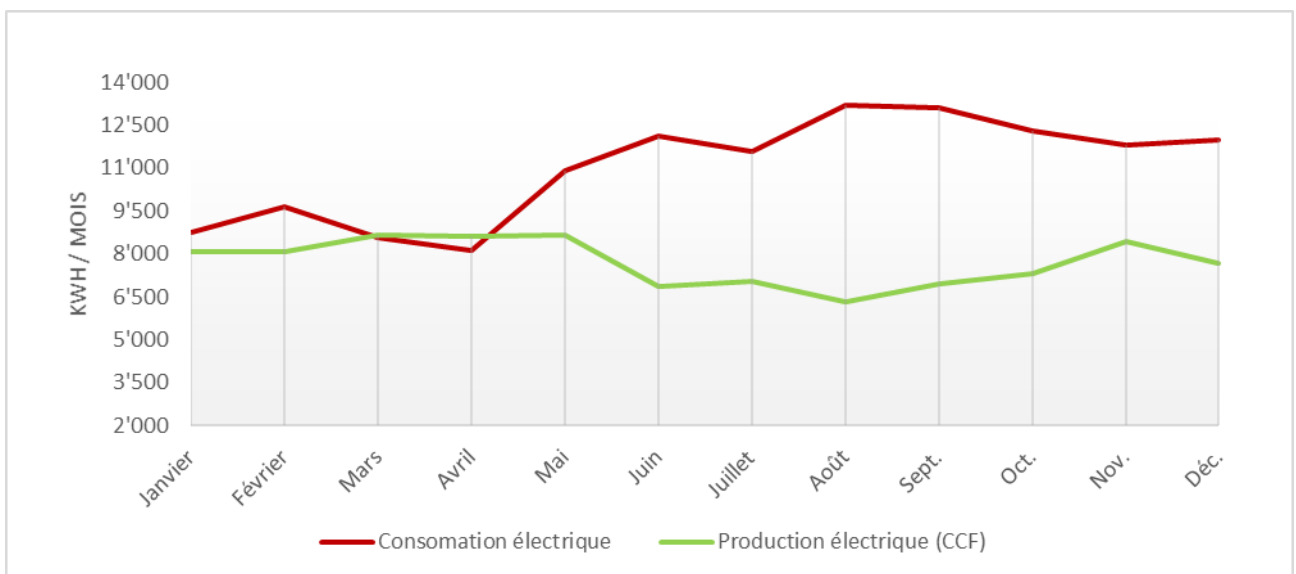
Année	Volume (m ³)	Moyenne
2015	747'714	Moyenne 2'048 m ³ /jour
2016	911'265	Moyenne 2'496 m ³ /jour
2017	732'619	Moyenne 2'007 m ³ /jour
2018	849'079	Moyenne 2'326 m ³ /jour
2019	923'122	Moyenne 2'529 m ³ /jour

Eaux traitées - variation des volumes mensuels

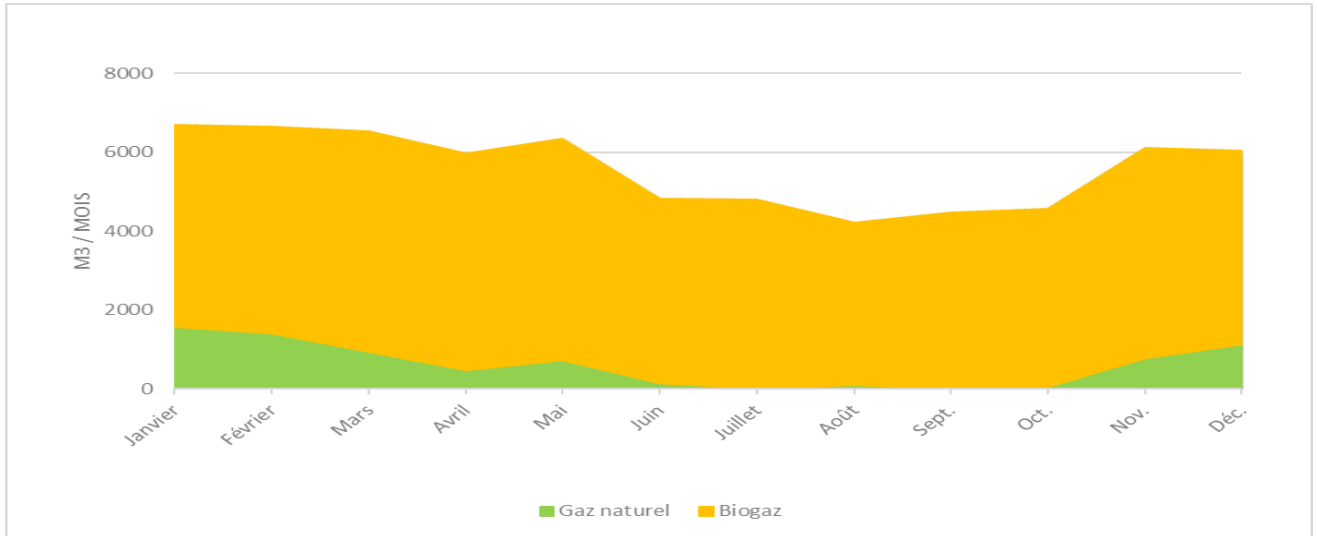


Notre réseau de collecteurs étant en grande partie unitaire, la pluviométrie influence directement les volumes d'eau à traiter. On peut ainsi remarquer sur le graphique les effets de la fonte des neiges (février-mars) tout comme ceux des fortes précipitations de l'automne.

Evolution des consommations électriques mensuelles



Energie thermique - variations mensuelles gaz naturel et biogaz



Le biogaz issu de la digestion des boues est entièrement revalorisé, à hauteur de 33 % sous forme électrique et de 67 % sous forme de chaleur, alors que le gaz naturel est utilisé comme énergie d'appoint pour la partie thermique.

Entretiens particuliers

- Bassin de biologie : Remplacement de l'armoire de commande et de régulation.
Modification des conduites d'aération pour la pose de nouvelles vannes de régulation à diaphragme.
- Surpresseurs : Révision complète des 2 surpresseurs.
- Télégestion : Tirage de lignes souterraines pour la mise en réseau des postes biologie et recirculation des boues.
- Citernes Chlorure ferrique : Révision et adaptation des installations de stockage.

Contrôles et analyses

Les boues étant destinées à l'incinération, une seule analyse effectuée à titre de contrôle général a été réalisée par la société SOL-CONSEIL. Les résultats n'apportent pas de commentaires particuliers, les teneurs en métaux lourds étant respectées.

12 prélèvements d'eau ont été analysés par le Laboratoire cantonal. 6 analyses d'eau ont été déclarées conformes aux normes de l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975, tandis que 4 autres présentaient des valeurs en nitrite supérieures à la norme et 2 un manquement au niveau du rendement d'abaissement de la charge en carbone organique.

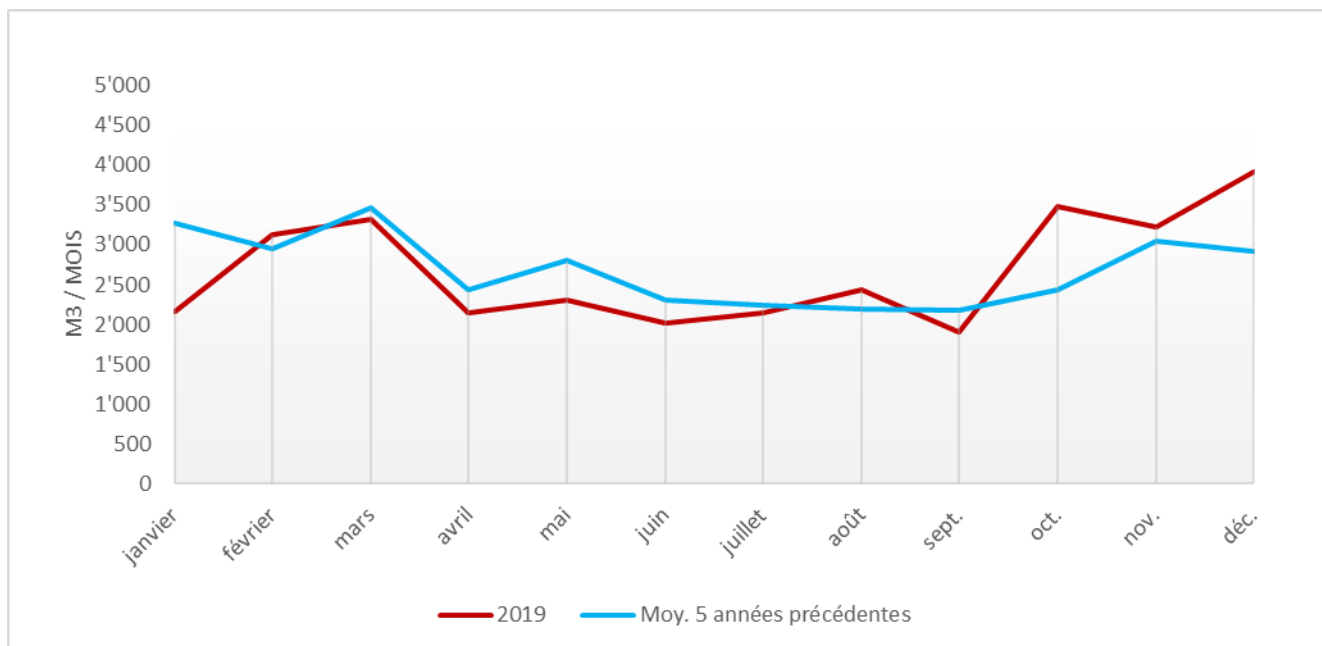
STEP de L'Auberson

Exploitation

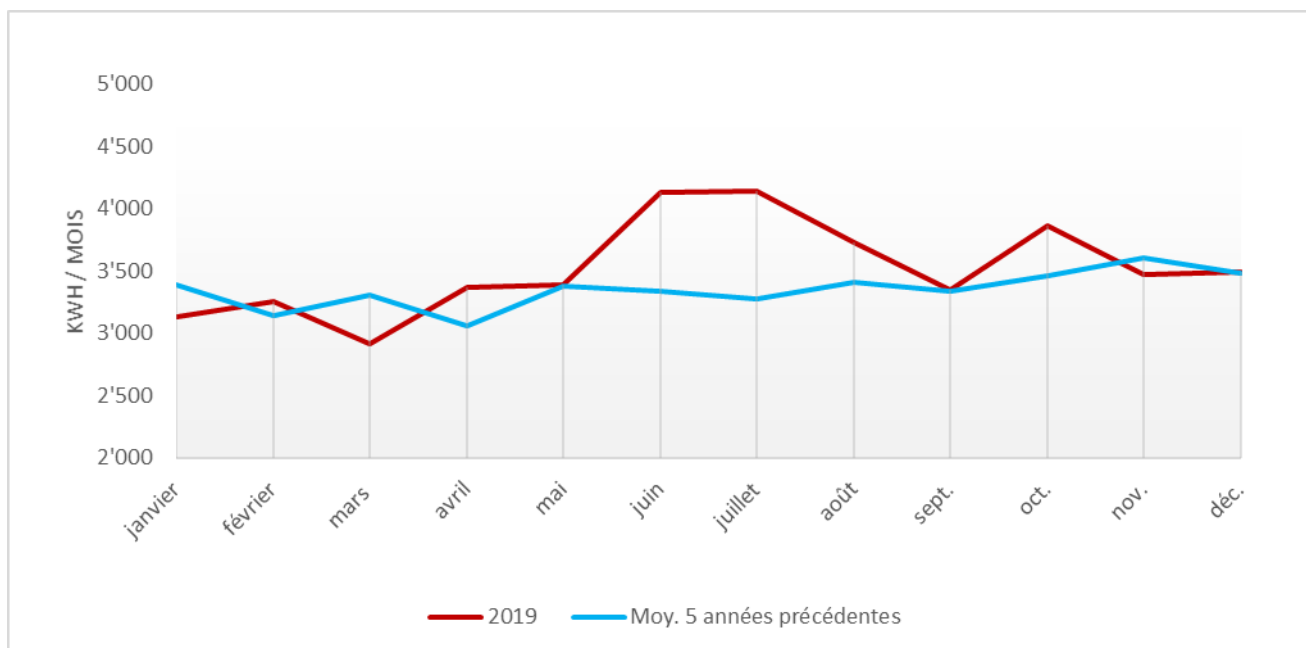
Désignation	2015	2016	2017	2018	2019
Eau traitée (m ³)	33'033	32'351	32'152	31'417	32'200
Boues liquides 3 % (m ³)	784	808	784	847	816
Chlorure ferrique (litres)	8'875	6'320	8'760	8'736	7'360
Eau potable (m ³)	343	401	425	474	340
Gaz naturel (m ³)	680	736	1'110	954	912
Electricité (kWh)	39'986	39'495	42'300	41'068	42'234

847 m³ de boues liquides ont été acheminées pour leur déshydratation à la STEP de La Villette, où le biogaz issu de leur digestion est valorisé au travers du système de couplage chaleur-force (CCF). Une fois traité, un volume résiduaire de 136m³ de boues a été évacué vers la société VADEC, à Colombier, pour effectuer un séchage thermique en vue de son élimination par incinération en cimenterie.

Eaux traitées - variation des débits mensuels



Evolution des consommations électriques mensuelles



Entretiens particuliers

Bassin de décantation :

Remplacement de la pompe de recirculation des boues.

Bassin de biologie :

Modification des conduites d'aération pour la pose de nouvelles vannes de régulation à diaphragme.

Surpresseurs :

Révision complète des surpresseurs.

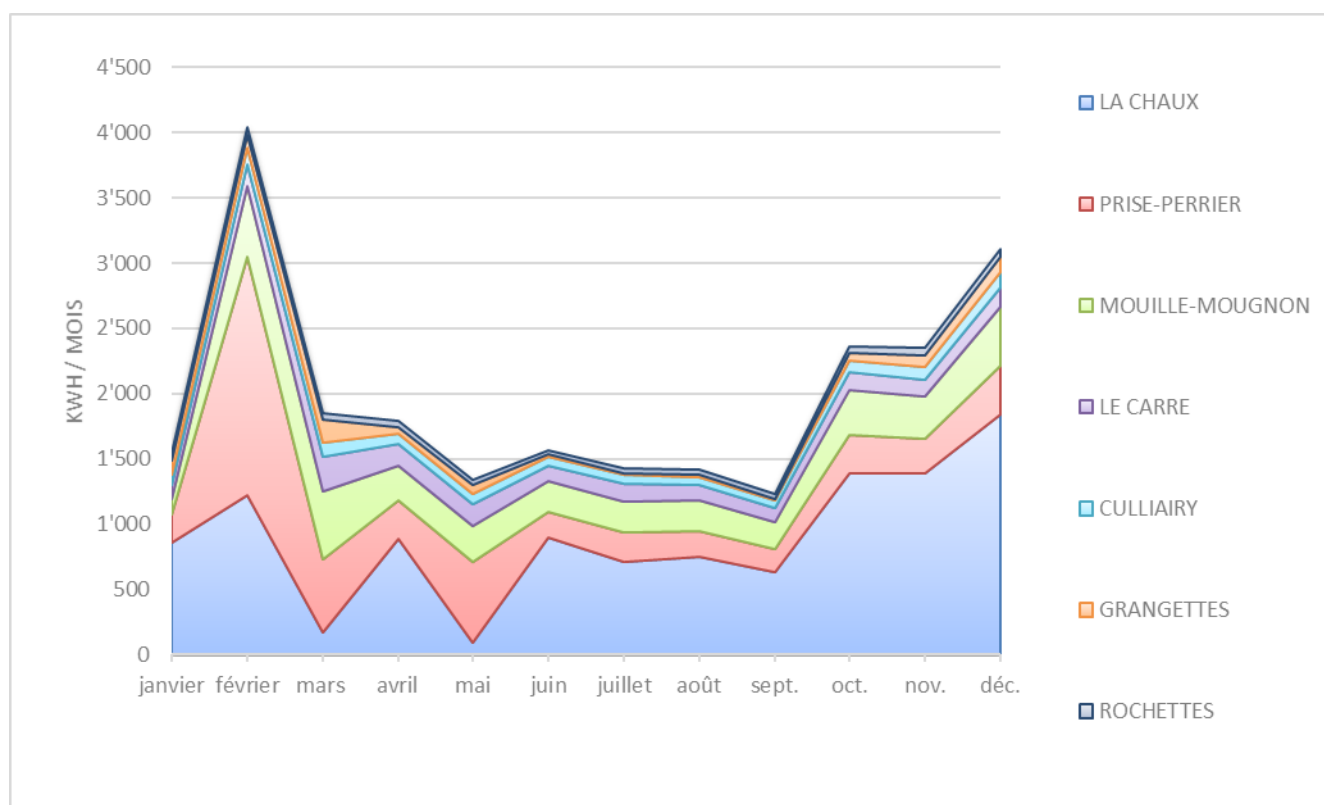
Contrôles et analyses

12 prélèvements d'échantillons ont été effectués pour le canton qui procède à divers contrôles. Toutes les analyses ont été déclarées conformes à l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975. Toutefois, 6 échantillons ont révélé une concentration indicative en ammonium trop élevée.

Consommations électriques annuelles des stations de relevage en kWh

Station	2015	2016	2017	2018	2019
Prise-Perrier	3'113	4'810	3'240	3'950	5'273
Le Carre	1'497	1'640	1'580	1'800	1'750
La Chaux	14'685	18'210	13'000	13'490	10'847
Mouille-Mougnon	2'866	2'970	3'160	2'930	3'715
Culliairy	1'155	1'106	1'004	1'165	1'065
Les Grangettes	485	621	470	625	816
Les Rochettes	414	434	513	661	578
Totaux en kWh	24'215	29'791	22'967	24'621	24'044

Variations mensuelles de consommation électrique pour les stations de relevage



Une avarie sur le système de commande de la station de relevage de La Prise-Perrier, occasionnée par une surtension due à la foudre, a engendré une consommation électrique excessive en raison du fonctionnement en continu des pompes durant quelques jours.

12. Office du tourisme

12.1. Synthèse de l'année

L'année 2019 peut être qualifiée de bonne pour le tourisme régional et plus spécifiquement pour Sainte-Croix / Les Rasses. Dans le rapport ci-dessous, seules les principales actions menées par l'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses en 2019 sont présentées. Le rapport d'activités complet de l'ADNV est disponible sur demande auprès l'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses.

12.2. Description des activités et statistiques

Nuitées hôtelières

Depuis plusieurs années, les nuitées hôtelières ne cessent d'augmenter à Yverdon-les-Bains Région. Seules les années 2016 et 2018 présentent une légère baisse. En ce qui concerne 2018, cela peut se justifier par la fermeture de l'Expo Hôtel à Montagny-près-Yverdon. En 2019, on note une progression de 3% des nuitées pour l'ensemble de la région d'Yverdon-les-Bains. La destination de Sainte-Croix / Les Rasses affiche la plus belle progression des 7 antennes touristiques, puisque nous constatons une augmentation des nuitées hôtelières de 11% par rapport à 2018. Ceci peut être en partie expliqué par la distinction « Hôtel historique de l'année 2019 » du Grand Hôtel des Rasses, qui a rejoint la prestigieuse famille des « Swiss Historic Hotels ».

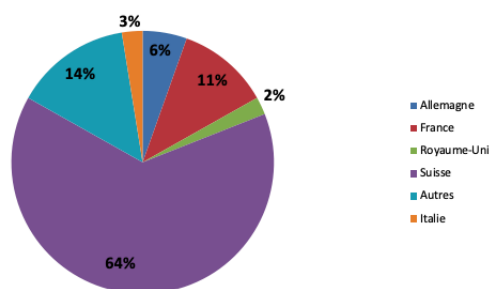
	2017	2018	2019	Évolution 2018 - 2019	Évolution en %
Nuitées hôtelières Yverdon-les-Bains Région	124'468	113'094	116'505	+ 3'411	+ 3%
Nuitées hôtelières Sainte-Croix / Les Rasses	21'023	22'061	24'521	+ 2'460	+ 11%

Provenance des visiteurs

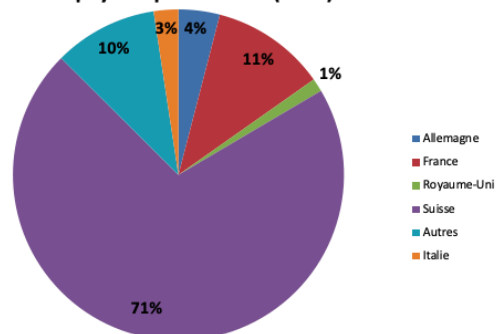
Les efforts et actions marketing menés sur les marchés-cibles par le tourisme régional et ses partenaires (Office du Tourisme du Canton de Vaud et Jura-3-Lacs) depuis plusieurs années continuent à porter leurs fruits. Le marché suisse est en progression de 7% à Yverdon-les-Bains Région alors qu'une augmentation de 2,7% est mesurée pour l'entier du canton. Le marché français a reculé de 5,7% en 2019 dans le canton de Vaud, toutefois celui-ci reste stable dans la région. En effet, la France constitue le premier marché étranger pour le tourisme régional, représentant encore cette année 11% des nuitées hôtelières totales.

Les graphiques ci-après présentent les provenances des visiteurs en 2018 et 2019 dans la région d'Yverdon-les-Bains.

Nuitées à fin décembre 2018 des principaux pays de provenance (en %)



Nuitées à fin décembre 2019 des principaux pays de provenance (en %)



Statistiques des points d'informations

Bureau principal – Sainte-Croix

Ci-dessous, les statistiques de visites et demandes de renseignements au bureau principal de l'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses en 2019. Il est important de noter que le système de comptage des visites a été modifié au 1^{er} juillet 2019, ces chiffres sont donc à analyser avec précaution. En effet, les statistiques présentent le nombre de visites entre janvier et juin 2019, et ensuite le nombre de visiteurs entre juillet et décembre 2019. Ces statistiques seront donc à évaluer plus en détails à fin 2020.

2019	
Nombre de visites Janvier – Juin 2019	544
Nombre de visiteurs Juillet – Décembre 2019	1'155
Nombre de téléphones Janvier – Décembre 2019	1'498

Chalet d'informations – Les Rasses

Ci-dessous, les statistiques de visites et demandes de renseignements au chalet d'information des Rasses pour les saisons hivernales 2017/2018 et 2018/2019. Pour ce type de statistiques, il est évident que la durée de la saison, ainsi que les conditions météorologiques jouent un rôle prépondérant.

Demandes	Saison 2017 / 2018	Saison 2018 / 2019
Visites	1'441	754
Téléphones	737	744
Jours d'ouverture	75	62

DIGITAL

Vente d'activités en ligne

Initiée en 2018 à l'échelle cantonale, la vente des activités en ligne via la plateforme TOMAS a porté ses fruits en 2019. Le forfait balade gourmande de Sainte-Croix / Les Rasses, vendu par ce biais, a été réservé 149 fois, ce qui constitue un excellent résultat.

Fréquentation du site internet

	2018	2019	Évolution en %
Visites (sessions)	227'860	211'952	-7%
Visiteurs (vue unique)	166'048	149'476	-10%
Pages vues	504'204	463'700	-8%

Réseaux sociaux

Nombre de fans	31.12.18	31.12.19	Évolution en %
Facebook	7'414	8'058	+ 9%
Instagram	1'391	1'842	+ 32%
Twitter	1'254	1'293	+ 3%
Total	10'559	11'193	+ 11%

Bloggeurs

La région d'Yverdon-les-Bains a accueilli deux couples de bloggeurs en 2019, actifs sur les marchés suisses et français. Il s'agit de « Trip in Wild » (France) et « Novo Monde » (Suisse).

TRIP IN WILD

Séjour du 25 au 27 janvier 2019

La Région d'Yverdon-les-Bains a accueilli Betty et Guillaume, les bloggeurs de « Trip In Wild », pour deux nuits et trois jours. Ces deux voyageurs sont français et passionnés par les voyages et la nature. Durant ce « blog trip », les bloggeurs ont effectué plusieurs activités à Sainte-Croix / Les Rasses et Yverdon-les-Bains :

- Ski de randonnée depuis Les Rasses jusqu'au Chasseron, avec repas et nuitée à l'Hôtel du Chasseron
- Initiation au snowscoot aux Remontées Mécaniques de Sainte-Croix / Les Rasses
- Randonnée en raquettes entre le Col des Etroits et le Mont-des-Cerfs (parcours SuisseMobile N°471)
- Repas au Gîte du Mont-des-Cerfs
- Nuitée au B&B de Grangette-Bellevue
- Découverte des Gorges de Covatannaz (initiative personnelle des bloggeurs)
- Ressourcement au Centre Thermal d'Yverdon-les-Bains

Du contenu a été publié sur leur blog www.tripinwild.fr ainsi que sur leurs réseaux sociaux : Facebook et Instagram.

Quelques statistiques de cette visite ci-dessous :

Blog « Trip In Wild »	
Blog www.tripinwild.fr	1 article <ul style="list-style-type: none">- https://www.tripinwild.fr/suisse-hiver-yverdon-les-bains/- 3'000 lectures de l'article
Facebook Page suivie par 4'200 abonnés	2 posts <ul style="list-style-type: none">- 12'200 personnes atteintes- 620 interactions (réactions, commentaires et partages) 1 vidéo <ul style="list-style-type: none">- 5'000 vues- 370 interactions (réactions, commentaires et partages)
Instagram Page suivie par 22'500 abonnés	4 posts <ul style="list-style-type: none">- 77'400 impressions par post (nombre de vues)- 6'660 likes- 330 interactions (commentaires, partages, enregistrements) Stories <ul style="list-style-type: none">- 41'000 impressions

NOVO-MONDE

Séjour du 3 au 5 septembre 2019

Lors de ce « blog trip », les bloggeurs Fabienne et Benoit se sont rendus depuis Sainte-Croix au Chasseron et dans les Gorges de Covatannaz ainsi qu'à Vallorbe (Gorges de l'Orbe, Grottes et Dent de Vaulion).

Du contenu a été publié sur leur blog www.novo-monde.ch ainsi que sur leurs réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter et Pinterest.

Quelques statistiques de cette visite ci-dessous :

Blog « Novo-Monde »	
Blog www.novo-monde.ch	2 articles <ul style="list-style-type: none"> - Chasseron et Gorges de Covatannaz : https://www.novo-monde.com/chasseron-covatannaz-randonnees-vaud/ - Gorges de L'Orbe, Grottes de Vallorbe et Dent de Vaulion : https://www.novo-monde.com/vallorbe-grottes-vaulion/
Facebook Page suivie par 10'100 abonnés	1 post <ul style="list-style-type: none"> - 24'028 personnes atteintes - 712 interactions (réactions, commentaires et partages) - 2'623 clics sur le post (dont 1'126 sur les photos)
Instagram Page suivie par 10'700 abonnés	7 posts <ul style="list-style-type: none"> - 5'350 impressions par post (nombre de vues) - 432 interactions par post 46 stories <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de vues entre 753 (la plus faible) à 1'210 (la plus élevée)
Pinterest	9 épingles <ul style="list-style-type: none"> - 5 en français - 4 en anglais
Twitter	5 posts <ul style="list-style-type: none"> - Nombres d'impressions par post entre 583 (le plus faible) et 2050 (le plus élevé) - Engagements par post entre 7 (le plus faible) et 101 (le plus élevé)

Photoshootings

Yverdon-les-Bains Région a collaboré avec le photographe Vincent Bourrut pour l'organisation de deux photoshootings à Sainte-Croix / Les Rasses durant l'année 2019. Ces shootings ont été réalisés pour la promotion des parcours VTT SuisseMobile « 987 : Chasseron Bike » et « 988 : Aiguilles de Baulmes Bike », ainsi que pour la randonnée sur les Crêtes du Jura (photos au Chasseron).

OBJECTIFS ET MESURES STRATEGIQUES 2015-2020

Les principales actions suivantes ont été menées à bien dans le cadre de la stratégie de développement touristique de Sainte-Croix / Les Rasses :

- Validation du MASTERPLAN par les Communes de Sainte-Croix et Bullet
- Validation du soutien financier du Canton de Vaud pour l'engagement d'un chef de projet
- Création du cahier des charges pour un chef de projet en collaboration avec le comité de pilotage
- Suivi du projet de signalétique Sainte-Croix / Les Rasses avec remplacement des panneaux d'accueil
- Balisage des deux parcours VTT SuisseMobile
- Poursuite du projet de balades archéologiques avec le groupe Caligae
- Poursuite du projet de réunification des musées de Sainte-Croix

PROJETS

L'année 2019 aura vu plusieurs projets se concrétiser :

VTT

Balisage de deux itinéraires locaux Suisse Mobile effectué par la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR). Les parcours balisés sont : « 987 : Chasseron Bike » et « 988 : Aiguilles de Baulmes Bike ».

Coop Rando Famille

Le dimanche 7 juillet 2019, Sainte-Croix / Les Rasses a accueilli l'une des dix étapes de la deuxième édition de l'événement « Coop Rando Famille ». Cette manifestation est organisée par l'agence zurichoise « Hotz'n'Plotz GmbH », mandatée par la Coop. Le concept est de proposer une randonnée à thème aux familles avec le long du parcours différents postes et acteurs. Pour cette deuxième édition, le thème était « Robin des Bois ». La place de fête était située au pied des Remontées Mécaniques aux Rasses avec un balisage qui a mené petits et grands jusqu'à la place de pique-nique géante située aux Avattes. Cette manifestation gratuite a accueilli 670 personnes provenant de suisse romande et suisse allemande. Yverdon-les-Bains Région, l'Office du Tourisme du canton de Vaud (OTV), ainsi que les Communes de Bullet et Sainte-Croix ont collaboré pour le financement de la manifestation. Plus spécifiquement, l'antenne touristique de Sainte-Croix / Les Rasses a assuré la promotion de l'événement et coordonné l'organisation sur place avec l'agence « Hotz'n'Plotz GmbH » (obtention des autorisations nécessaires, mise à disposition de matériel, etc...).

Signalétique régionale

L'Office du tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses coordonne le projet pour la destination en collaboration avec l'entreprise Signaxis Sàrl et les Communes de Bullet et Sainte-Croix. En 2019, le comité de pilotage a reçu la validation des Communes ainsi que du Canton par rapport au visuel des prochains panneaux d'accueil de la destination.

Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (JOJ2020) - Snowscoot

Les 9 et 10 février 2019, la manifestation « Snowscoot – En route pour les JOJ 2020 » a eu lieu aux Rasses. Pour cette deuxième édition, la place de fête ainsi que la zone de démonstrations freestyle et d'initiations ont été déplacées au pied de l'ancienne piste éclairée des Remontées Mécaniques. Le pari a été réussi avec une belle affluence malgré des conditions météorologiques assez catastrophiques le dimanche (tempête de vent et pluie). Cet événement, qui avait pour but d'être une répétition générale avant les Jeux Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020, a été organisé par l'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses en collaboration avec l'ADNV, les Communes de Bullet et Sainte-Croix, les Remontées Mécaniques et d'autres partenaires. La manifestation constitue la deuxième action de la fiche de projet « Snowscoot » qui a pour objectif de présenter ce sport comme « Showcase » lors des JOJ2020 à Lausanne, créer une Fédération Suisse de Snowscoot reconnue par Swiss-Ski et basée à Sainte-Croix / Les Rasses ainsi que de positionner la station de Sainte-Croix / Les Rasses comme capitale suisse du Snowscoot.

MANIFESTATIONS

L'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses a collaboré à l'organisation de différentes manifestations en 2019 :

- Snowscoot – En route pour les JOJ2020 du 9 au 10 février 2019
- Balade Gourmande Hivernale à L'Auberson du 10 février 2019
- 49^{ème} Mara du 2 au 3 mars 2019
- Créativité et Savoir-Faire, portes ouvertes des artistes et artisans du 25 au 26 mai 2019
- Coop Rando Famille aux Rasses du 7 juillet 2019
- 19^{ème} Festival des Terroirs sans Frontière du 24 au 25 août 2019
- Rando Gourmande à VTT et vélo électrique du 31 août 2019
- Marché de Noël de Sainte-Croix / Les Rasses



© Vincent Bourrut - www.vincentbourrut.ch

Conclusions générales

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,


Nous terminons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

- vu les comptes et le rapport de gestion présentés par la Municipalité,
- entendu le rapport de la Commission de gestion,

approuve les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2019 et donne décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2019.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

C. ROTEN



Le Secrétaire :

S. CHAMPOD